



HAL
open science

La portée inclusive de l'entrepreneuriat social : cas de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain dans la région Gharb-Chrarda-Beni Hssen (2005-2015)

Mohamed Zakraoui

► To cite this version:

Mohamed Zakraoui. La portée inclusive de l'entrepreneuriat social : cas de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain dans la région Gharb-Chrarda-Beni Hssen (2005-2015). Economies et finances. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah Fès (Maroc), 2018. Français. ⟨NNT : ⟩. ⟨tel-03755098⟩

HAL Id: tel-03755098

<https://hal.science/tel-03755098v1>

Submitted on 23 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
والتعليم العالي
والباحث العلمي
جامعة سيدي محمد بن عبد الله
كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية -
فاس



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation
Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah
Faculté des Sciences Juridiques
Economiques et Sociales-Fès

Centre des Etudes Doctorales : Sciences Economiques et Gestion

Laboratoire de Recherche : E.D.E.T.O.

Thèse pour l'obtention du Doctorat en Sciences Economiques et Gestion

Sous le thème :

La portée inclusive de l'entrepreneuriat social :
cas de l'Initiative Nationale pour le
Développement Humain dans la région Gharb-
Chrarda-Beni Hssen (2005-2015)

Présentée et soutenue publiquement le
29/09/2018 par :

ZAKRAOUI Mohamed

Sous la direction du :

Pr. ABDELLAOUI Si Mohamed

Jury :

- Pr. SKOURI Abdelhamid (PES), FSJES- Fès
- Pr. ABDELLAOUI Si Mohamed (PES), FSJES- Fès
- Pr. HEMMI Mohamed (PES), FSJES- Fès
- Pr. HERR Latifa (PES), FSJES- Casablanca
- Pr. SLIMANI Hamid (PH), FSJES- Fès

Président
Suffragant (Encadrant)
Suffragant
Suffragante
Suffragant

Année universitaire : 2018/2019

DEDICACES

*A ceux qui ne pourront malheureusement jamais lire ce travail... Mes Parents,
Sans qui, tout cela n'aurait pas pu être possible !*

*Même s'ils n'ont pas eu la chance d'aller à l'école, ils nous ont donné, mes
sœurs, mon frère et moi, l'opportunité d'y aller et d'y réussir...*

*Qu'ils acceptent ce modeste travail, comme minime récompense de leurs
innombrables efforts et sacrifices...*

A mes deux fils,

Que ce travail soit, pour eux, un seuil à atteindre et à dépasser.

REMERCIEMENTS

Tout travail de thèse, qui s'étale sur plusieurs années, ne pourrait voir le jour sans l'encadrement, le support, le soutien et l'aide de beaucoup de personnes. Il est à présent temps, pour moi, de les remercier !

Je tiens, tout particulièrement, à remercier, du fond du cœur, mon directeur de thèse, Pr. Simohamed ABDELLAOUI, de m'avoir fait confiance en acceptant de m'encadrer. Sa disponibilité, son écoute, son implication ont grandement facilité cette entreprise. Ses critiques constructives, ses recommandations et ses remarques ont été des lanternes qui ont éclairé mon chemin, durant plus de cinq années, pour mener à bien ce travail.

Je remercie, aussi, les Professeurs SKOURI Abdelhamid, HEMMI Mohamed et HERR Latifa d'avoir réservé leur temps pour lire ma thèse.

Ce travail, surtout dans sa partie empirique, n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide et les échanges, que j'ai eu, avec plusieurs personnes rencontrées sur le terrain. Ainsi, je tiens à remercier M. Benamara, ancien responsable de division de l'action sociale de la province de Sidi Slimane, et M. LOULIJI, nouveau responsable de la même division, de m'avoir donné l'accès à toute la base de données INDH de la province. Et aussi, d'avoir mis à ma disposition les contacts et les adresses des seize initiatives échantillonnées pour l'enquête qualitative, et surtout de m'avoir recommandé auprès des porteurs/bénéficiaires des initiatives en vue de réaliser les entretiens. Je remercie aussi, M. JERRAH, responsable de la division actions sociales de la province de Sidi Kacem, et M. Tibari, caïd à la même province, d'avoir complété la base de données INDH de la région, par celle de leur province ainsi que celle de la province de Kenitra.

Enfin, je n'oublie pas de remercier M. EL MANNOUNI et M. EL GHOULFI. Le premier pour avoir relevé les oublis et les coquilles sur la première version de ce travail. Et le deuxième, aussi un doctorant en sciences économiques, pour les nombreux et les fructueux échanges qu'on a eu sur mon travail et sur le sien.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	9
Premier chapitre : La croissance inclusive.....	16
Première section : Croissance économique.....	18
Deuxième section : Croissance, pauvreté et inclusion.....	30
Deuxième chapitre : L'entrepreneuriat social.....	52
Première section : Aux origines de l'entrepreneuriat social.....	55
Deuxième section : Fondements théoriques de l'entrepreneuriat social.....	68
Troisième chapitre : Protocole méthodologique.....	80
Première section : Modèle conceptuel et hypothèses de la recherche.....	83
Deuxième section : Méthodologie de la recherche.....	98
Quatrième chapitre : Initiatives entrepreneuriales sociales de la province de Sidi Slimane (une approche qualitative).....	114
Première section : Présentation de la région Gharb-Chrarda-Beni Hssen.....	116
Deuxième section : Etude qualitative des projets INDH de la province de Sidi Slimane...119	
Cinquième chapitre : Initiatives entrepreneuriales sociales de la région GCBH (une approche quantitative).....	131
Première section : Présentation de la base de données.....	134
Deuxième section : Construction du modèle.....	142
Troisième section : Tests des hypothèses de la recherche.....	152
CONCLUSION GENERALE.....	163
BIBLIOGRAPHIE.....	168
ANNEXES.....	183
TABLE DES MATIERES.....	193

GLOSSAIRE

Abréviation	Désignation
ACP	Analyse en Composante Principale
ADS	Agence de Développement Social
AGR	Activité Génératrice de Revenu
AMC	Association de Micro Crédit
ANPME	l'Agence Nationale de la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise
CGEM	Confédération Générale des Entreprises du Maroc
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement
CODES	Collectif pour le Développement de l'Entrepreneuriat Social
CRI	Centre Régional d'Investissement
CRISES	Centre de Recherche sur les Innovations Sociales du Québec
CST	Conseil des Sciences et Technologie du Québec
EMES	Emergence des Entreprises Sociales en Europe
ES	Entrepreneuriat Social
ESS	Economie Sociale et Solidaire
FMI	Fonds Monétaire International
GCBH	Gharb Chrarda Beni Hssen
GED	Genre et Développement
HCP	Haut-Commissariat au Plan
IDE	Investissements Directs à l'Etranger
IDH	Indicateur de Développement Humain
IMF	Institution de Micro Finance
INDH	Initiative Nationale de Développement Humain
NPO	Non-Profit Organization
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
ODCO	Office de Développement de la Coopération
PAS	Plan d'Ajustement Structurel
PED	Pays En Développement
PIB	Produit Intérieur Brut
PMI	Petite et Moyenne Industrie
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SARL	Société à Responsabilité Limitée
SNC	Société en Nom Collectif
TPE	Très Petite Entreprise

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Comparaison de différentes conceptions de la croissance inclusive.....	48
Tableau 2: Innovation technologique et innovation sociale : continuité et ruptures.....	64
Tableau 3: Comparaison des rôles sociaux et commerciaux des entreprises.....	73
Tableau 4: Principales composantes de l'entrepreneuriat social.....	76
Tableau 5 : Faisabilité des instruments de redistribution par catégorie de pays.....	86
Tableau 6: Croisement conceptuel de l'entrepreneuriat social et de la croissance inclusive....	95
Tableau 7 : Questions et hypothèses de la recherche.....	97
Tableau 8 : Hypothèses fondatrices dans différents paradigmes épistémologiques.....	102
Tableau 9 : Approches et procédures de la recherche.....	103
Tableau 10 : Apports de l'approche mixte.....	106
Tableau 11 : Différentes approches, méthodes et techniques de la recherche.....	108
Tableau 12 : Récapitulatif du positionnement épistémologique et de la méthodologie de la recherche.....	111
Tableau 13 : Population de la région Gharb-Chrarda-Beni Hssen par groupe d'âge et sexe.	116
Tableau 14 : Taux de pauvreté régional (2004-2007).....	118
Tableau 15 : Taux de pauvreté régional par milieu (2004-2007).....	119
Tableau 16 : Population de Sidi Slimane par groupe d'âge et sexe.....	120
Tableau 17: Situation d'activité et d'emploi dans la province de Sidi Slimane.....	121
Tableau 18 : Education et alphabétisation dans la province de Sidi Slimane.....	121
Tableau 19 : Taux de pauvreté provincial (en %) dans la région Gharb-Chrarda-BniHssen.	122
Tableau 20: Evolution du taux de pauvreté communal dans la province de Sidi Slimane.....	123
Tableau 21: Répartition des projets/actions dans la province de Sidi Slimane 2010-2015....	125
Tableau 22 : Récapitulatif de l'analyse de l'enquête par axe.....	128
Tableau 23 : Les différentes étapes de l'analyse quantitative.....	133
Tableau 24 : Répartition des initiatives selon la nature de la commune par province.....	135
Tableau 25 : Répartition des initiatives par type et par province.....	136
Tableau 26 : Répartition des sources de financement par province.....	138
Tableau 27 : Répartition des initiatives INDH par catégorie de porteur de projet.....	139
Tableau 28 : Répartition des sources de financements par province.....	141
Tableau 29: Sommaire de la base de données INDH de la région.....	142
Tableau 30 : Premiers résultats de la première ACP.....	144
Tableau 31: Contributions des variables dans chaque dimension de la première ACP.....	145
Tableau 32 : Distances des variables qualitatives illustratives.....	145
Tableau 33: Jeu de données utilisé pour le calcul de la régression logistique.....	150

Tableau 34 : Résultats du calcul de la régression logistique.....	154
Tableau 35: Calcul de la valeur-p du rapport de vraisemblance du modèle global.....	155
Tableau 36 : Rapports de cote (<i>Odds ratios</i>) des variables explicatives de la régression.....	156
Tableau 37 : Statut des hypothèses de la recherche après leur vérification.....	158

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Les étapes de la recherche.....	15
Figure 2 : L'équation des stratégies redistribution de Hamner et al.....	38
Figure 3: Les liens entre les quatre paradigmes de l'entrepreneuriat.....	58
Figure 4: Les principales approches de l'innovation sociale.....	65
Figure 5 : Le triangle « Pauvreté-Croissance-Inégalités ».....	84
Figure 6: Modèle conceptuel de l'entrepreneuriat social.....	89
Figure 7 : Changement du taux de pauvreté multidimensionnelle (en %)entre 2004 et 2014 selon les communes cibles ou non de l'INDH.....	93
Figure 9 : Etapes d'élaboration du cadre de la recherche.....	98
Figure 10: Répartition des financements INDH par programmes (2010-2015).....	123
Figure 11 : Répartition des initiatives de la région par province.....	134
Figure 12 : Répartition des initiatives INDH de la région selon le type de la commune.....	135
Figure 13 : Répartition des initiatives de la région selon les programmes de l'INDH.....	136
Figure 14 : Répartition des initiatives selon leur consistance.....	137
Figure 15 : Répartition du nombre de bénéficiaires par province.....	138
Figure 16 : Répartition des initiatives portées par des acteurs de l'ES.....	140
Figure 17 : Répartition des initiatives de l'ES de l'INDH par consistance.....	140
Figure 18 : Répartition des bénéficiaires des initiatives par province.....	141
Figure 19 : Graphe des individus de la première ACP.....	146
Figure 20 : Graphe des variables de la première ACP.....	147
Figure 21 : Graphe des individus après suppression des individus « aberrants ».....	148
Figure 22 : Graphe des variables après suppression des individus « aberrants ».....	149
Figure 23 : Relation conceptuelle entre entrepreneuriat social et croissance inclusive.....	161

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE1:Taux d'analphabétisation, de scolarisation et du niveau d'études dans la région Gharb-Chrarda-Beni Hssen.....	184
ANNEXE 2 :Activité et emploi dans la région Gharb-Chrarda-Beni Hssen.....	185
ANNEXE 3 :Conditions d'habitat des ménages dans la région Gharb-Chrarda-Beni Hssen.	186
ANNEXE 4 :Conditions d'habitat dans la province de Sidi Slimane.....	188
ANNEXE 5 :Guide d'entretien.....	190
ANNEXE 6 : Détails de l'échantillon de l'étude qualitative.....	192

INTRODUCTION GENERALE

Au dix-huitième siècle, le philosophe français Jean Jacques Rousseau avait présenté sa conception des inégalités entre êtres humains en ces termes : « *Je conçois dans l'espèce humaine deux sortes d'inégalités ; l'une que j'appelle naturelle ou physique, parce qu'elle est établie par la nature, et qui consiste dans la différence des âges, de la santé, des forces du corps, et des qualités de l'esprit, ou de l'âme, l'autre qu'on peut appeler inégalité morale, ou politique, parce qu'elle dépend d'une sorte de convention, et qu'elle est établie, ou du moins autorisée par le consentement des hommes. Celle-ci consiste dans les différents privilèges, dont quelques-uns jouissent, au préjudice des autres, comme d'être plus riches, plus honorés, plus puissants qu'eux, ou même de s'en faire obéir.*¹ ». Si la première forme d'inégalités ne peut être changée, la deuxième, quant à elle, peut-elle être corrigée, ou au moins être atténuée, par l'action humaine ?

Le débat sur la pauvreté en économie du développement a longtemps été un débat sur la croissance économique. Dans les années 1990 un tournant s'est opéré selon François Bourguignon². Une croissance économique qui semblait durable a été observée ainsi que le retour de la croissance comme thématique importante dans la littérature économique. Beaucoup de contributions scientifiques avaient pour but d'identifier les facteurs de croissance et leurs déterminants particuliers par pays.

Ces années ont été marquées par la domination des idées élevant la croissance comme objectif ultime de toute économie. En effet, les idées promues par le duo Reagan-Thatcher, qualifiées de néolibérales, imposaient une globalisation économique sans précédent qui n'a pas été en faveur des pays du tiers monde, non préparés à une telle transformation et déjà en difficultés financières. Le consensus de Washington consacra ces idées par les mesures imposées à l'Amérique latine et l'Afrique par les institutions financières internationales, la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International, et soutenues par le département du trésor américain.

¹J.-J., Rousseau, (1755), *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Genève, 1755.

² F., Bourguignon, (2012), « Inégalités et croissance : une histoire des idées. Entretien », *Afrique contemporaine*, 2012/4 (n 244), pp. 131-132.

La réussite de l'imposition de ces mesures a été corroborée par le « miracle asiatique ». En effet, certains pays du sud et de l'est de l'Asie ont connu un tournant plus vertueux. Des pays comme la Thaïlande, la Corée du Sud, ou encore l'Indonésie ont réalisé un « miracle économique ». Cela n'a pas été possible sans une politique économique de plus en plus ouverte et intégrée dans l'économie mondiale. Aussi, comme l'ont montré Birdsall et *al.*³, des analyses empiriques ont soutenu que l'accès équitable aux opportunités est garant de réussite économique.

Cette réussite n'a pas été observée partout. En effet, les résultats de cette politique ont été fonction des conditions initiales et des particularités de chaque pays. Souvent le miracle n'a pas eu lieu et si des résultats positifs ont été enregistrés, sur quelques indicateurs socio-économiques, d'autres ont été détériorés !

En Chine, par exemple, la question de la redistribution prend place dans le débat dès le début des années 2000. Après la prédominance du modèle basé sur la croissance, depuis 1978, les politiques économiques ont donné beaucoup d'importance à encourager la demande du marché local comme relais de croissance de l'économie. Quant au Brésil, sous la présidence de Lula, il a adopté un modèle économique tourné vers l'économie mondiale avec une politique sociale basée sur la redistribution. Pour Barrientos et *al.*⁴, la réussite du modèle brésilien a créé des émules sur tout le continent, remplaçant la redistribution au centre du débat politique.

Mais c'est le continent Africain qui a le plus souffert des effets négatifs des Plans d'Ajustements Structureux. La longue période de stagnation économique et la pauvreté qui a proliféré dans le continent ont poussé des organismes internationaux et régionaux à proposer des stratégies de lutte contre la pauvreté.

Au Maroc les stratégies du développement ne faisaient pas l'exception. On pensait que plus de croissance économique produirait des emplois et ainsi réduirait les inégalités sociales. Seulement, cette configuration a créé davantage de disparités sociales qu'elle n'en a résorbées. La pauvreté n'a pas cessé de proliférer même si en moyenne 50% du budget de l'Etat est dédié aux secteurs sociaux. Ces exclusions et pauvreté sont encore plus prononcées dans les milieux ruraux et marquées par des disparités de niveaux entre différentes régions.

³Birdsall, N., Ross D. and Sabot, R., (1995), «Inequality and growth reconsidered: lessons from East Asia », *World Bank Economic Review*, Vol.9, No.3, pp.477-508.

⁴Barrientos, Gideon A., J. and Molyneux M., (2008), «New Developments in Latin America's Social Policy », *Development and Change*, Vol.39, No.5, pp.759-774.

L'exclusion sociale a créé aussi des problèmes d'accès aux soins et aux services publics de base (santé, éducation) créant ainsi un cycle vicieux de la pauvreté et de l'exclusion. De même, le taux d'analphabétisme témoigne de l'échec de l'enseignement public au Maroc. Le déclin de tous ces indicateurs sociaux est lié directement à l'application du Plan d'Ajustement Structurel (PAS) vers la fin des années 1980. Ainsi, toutes les coupes budgétaires se sont faites sur les dépenses sociales. Plusieurs programmes sociaux ont vu le jour visant la limitation des effets du PAS sur les couches sociales les plus vulnérables, avec peu de succès. Au début des années 2000 une initiative phare a vu le jour rompant avec les anciens programmes sociaux. En effet, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) constitue une réelle innovation quant à sa philosophie, ses programmes et sa généralisation sur le territoire national.

A la fin des années 1990 et au début des années 2000, les inégalités ont repris une place de premier plan dans le débat politique. Toujours pour Bourguignon⁵, l'analyse de la pauvreté en termes de revenu seulement est remise en cause. Désormais, la pauvreté est conçue multi-dimensionnellement. Le rapport sur le développement de la Banque Mondiale de 2006 en est une parfaite illustration. Ainsi, peu à peu l'idée que la pauvreté diminue automatiquement avec un rythme soutenu de la croissance économique est abandonnée. Une croissance forte et sur une longue période peut ne pas toucher automatiquement les couches les plus défavorisées d'un pays. Une intervention, via des politiques publiques, est souvent nécessaire pour en lisser les bénéfices jusqu'aux pauvres. Il n'est plus question seulement de réduction de la pauvreté mais aussi de redistribution des revenus, des richesses, des opportunités économiques et de l'équité entre genre. D'après De Haan, Thorat⁶, ce changement a été facilité par le travail pionnier d'Amartya Sen avec son concept de « *Capabilities* », reconnaissant ainsi le caractère multidimensionnel de la pauvreté et des inégalités.

Cette prise de conscience a poussé des économistes, surtout ceux des institutions financières internationales, à conceptualiser de nouvelles formes de croissance économique qui allieraient efficacité économique et lutte contre la pauvreté et les inégalités. C'est dans cette même optique que la croissance inclusive, et avant elle la croissance pro-pauvre, ont été conceptualisées. La croissance inclusive, concept central pour notre travail, se différencie de la croissance pro-pauvre dans la définition de la pauvreté et la manière dont on pourrait

⁵ F., Bourguignon, (2012), *Op. Cit.*, pp. 138-139.

⁶ A. De Haan and Thorat, S., (2013), «Inclusive Growth : More than Safety Nets», SIG WORKING PAPER 2013/1, January 2013, p. 5.

l'éradiquer. Malgré le regain d'intérêt aux inégalités, lors des crises économiques sérieuses, la croissance redevient la priorité. Néanmoins, des études récentes⁷ ont montré un lien positif entre l'augmentation des inégalités et les crises économiques. Aussi, les inégalités en termes d'opportunités sont « toxiques » à cause de leur impact potentiel sur la stabilité politique.

Si les crises économiques et financières peuvent détourner le regard de la question de la pauvreté et des inégalités, elles poussent, aussi bien théoriciens que décideurs politiques, à trouver des manières innovantes de création de richesse. L'entrepreneuriat social, sous ses différentes formes et pratiques, constitue une des pistes à explorer. Opérant à la marge du marché et de l'Etat, il propose de répondre à des besoins spécifiques, émanant d'individus ou de groupes d'individus souvent non solvables et non couverts par les services de l'Etat.

L'intérêt de l'entrepreneuriat social est double. En effet, les initiatives entrepreneuriales sociales, en limitant les effets des externalités négatives de la croissance économique sur les couches les plus défavorisées, permettraient aussi de créer de la richesse. Certes, cette création n'est pas visible dans l'immédiat mais les actions sur les intrants de la croissance, éducation et santé par exemple, pourraient avoir des effets bénéfiques sur la croissance tout en incluant des défavorisés et des démunis dans son processus.

Les interactions entre entrepreneuriat social et croissance inclusive sont les fondements de notre intérêt pour ce sujet de recherche. La question principale de notre travail est la suivante :

Comment, et dans quelle mesure, l'entrepreneuriat social agit-il sur l'inclusivité de la croissance économique ?

Pour préciser cette question centrale et en tracer les contours, d'autres questions doivent être posées :

- Quelle influence a le nombre de bénéficiaires des initiatives proposées par l'entrepreneuriat social sur l'inclusivité du processus de la croissance économique ?

⁷ M., Kumhof, and Rancière, R., (2010), « Inequality, Leverage and Crisis », IMF Working Paper WP/10/268, Washington DC. Et Berg, A.G., and Ostry J.D., (2011), « Inequality and Unsustainable Growth: Two Sides of the Same Coin? », IMF Staff Discussion Note, April 8th 2011.

- Quelle influence exerce le choix de la nature des initiatives proposées par l'entrepreneuriat social sur l'inclusivité du processus de la croissance économique ?
- Quelle influence exerce le territoire, de par sa nature (urbaine ou rurale), dans lequel les initiatives sont mises en œuvre, sur l'inclusivité du processus croissance économique ?
- Quelle est l'influence du coût global des initiatives de l'entrepreneuriat social sur l'inclusivité du processus de la croissance économique?

Pour répondre à notre problématique et aux différentes questions connexes de ce travail, nous commencerons d'abord par en conceptualiser les principales composantes, la croissance inclusive et l'entrepreneuriat social, avant d'analyser leurs différents croisements.

Ainsi, concernant la croissance économique et sa récente variante, la croissance inclusive, plusieurs questions se posent :

- Quelle est l'origine de la croissance économique ?
- Quels en sont les principaux modèles théoriques ?
- Quelle relation entretiennent la croissance économique, et ses différents modèles, avec la pauvreté et les inégalités sociales ?
- Quel type de politique publique adoptent les décideurs pour agir sur la croissance économique afin d'en faire bénéficier les couches sociales les plus défavorisées ?
- Quelle approche pouvons-nous utiliser pour étudier la croissance inclusive : celle basée sur le processus ou sur le résultat ?

Aussi, l'entrepreneuriat social de par ses différentes origines et son caractère protéiforme, nous pousse à poser plusieurs questions :

- Quels rapports entretient l'entrepreneuriat social avec l'entrepreneuriat classique et ses différents paradigmes ?
- Quelles influences ont les anciennes formes d'initiatives sociales et solidaires sur l'entrepreneuriat social ?
- Quel rôle joue l'innovation sociale dans le processus entrepreneurial social ?
- Quelles sont les différentes conceptions théoriques de l'entrepreneuriat social ?
- Comment pouvons-nous définir l'entrepreneuriat social ?

Dans un troisième temps, nous nous intéresserons aux différents croisements entre la croissance inclusive et l'entrepreneuriat social et nous posons les questions suivantes :

- Quels sont les points de croisements entre la croissance inclusive et l'entrepreneuriat social ?
- Poursuivent-ils exactement les mêmes buts et objectifs ?
- Quelle approche (processus ou résultat) choisir pour approcher ces croisements ?

L'INDH représente à nos yeux un terrain dans lequel pourrait s'opérer ce croisement entre entrepreneuriat et développement. Pousser les populations cibles à entreprendre, ou au moins à faire partie d'une initiative entrepreneuriale sociale, pour s'autonomiser financièrement et améliorer par la même occasion les indicateurs de développement, tel est l'un des buts majeurs de l'INDH. C'est pour toutes ces raisons que nous la prendrons comme terrain d'analyse de notre problématique de recherche.

Pour ce faire, ce travail de thèse est divisé en cinq chapitres. Le premier est consacré à la croissance inclusive. Le deuxième traitera de l'entrepreneuriat social. Quant au troisième, il essaiera de mettre en exergue les liens qui existent entre l'entrepreneuriat social et la croissance inclusive et présentera ainsi les hypothèses de la recherche. Aussi, il nous positionnera épistémologiquement et détaillera la méthodologie retenue pour mener le travail empirique. Le quatrième chapitre présentera les résultats de la première étape de notre stratégie de recherche, à savoir une première étude qualitative sur la province de Sidi Slimane. Le cinquième et dernier chapitre bouclera ce travail en présentant les résultats de l'étude quantitative sur les initiatives des programmes de l'INDH dans la région Gharb Chrarda Beni-Hssen. La figure ci-après récapitule toutes les étapes de notre recherche.

Figure 1 : Les étapes de la recherche

1er chapitre : Croissance inclusive
<ul style="list-style-type: none">• Contexte d'émergence ;• Fondements théoriques.
2ème chapitre : Entrepreneuriat social
<ul style="list-style-type: none">• Origines de l'entrepreneuriat social ;• Fondements théoriques.
3ème chapitre : Protocole méthodologique
<ul style="list-style-type: none">• Liens entre croissance inclusive et entrepreneuriat social ;• Hypothèses de la recherche ;• Méthodologie de recherche.
4ème chapitre : Etude qualitative
<ul style="list-style-type: none">• Présentation de la province et ses indicateurs sociaux ;• Présentation des résultats et leur implication sur le reste de la recherche.
5ème chapitre : Etude quantitative
<ul style="list-style-type: none">• Présentation de la région et ses indicateurs sociaux ;• Présentation des résultats et tests des hypothèses de la recherche.
Conclusion générale et perspectives de la recherche
<ul style="list-style-type: none">• Les apports de la recherche ;• Les limites de la recherche ;• Les voies des recherches futures.

Premier chapitre : La croissance inclusive

INTRODUCTION

Indicateur incontesté, depuis plusieurs décennies, de la dynamique économique d'un pays, la croissance économique cristallise toute une idéologie de politique économique. L'accroissement du Produit Intérieur Brut (PIB) était, et reste toujours aujourd'hui, l'objectif ultime de toute économie pour consolider la valeur déjà créée. En effet, depuis le travail de Kuznets durant les années 1950, la croissance et le développement étaient confondus. Presque toutes les stratégies de développement consistaient à poursuivre un taux de croissance économique élevé. Et toute tentative de redistribution vers les populations défavorisées étaient proscrites par peur de léser l'efficacité du système économique.

Au début des années 1970 l'hégémonie de cette idéologie a été remise en cause. Des économistes ont montré qu'il était possible d'avoir un système de redistribution des revenus en faveur des pauvres sans pour autant impacter l'efficacité économique. La question de la redistribution renvoie aux inégalités en termes de revenus au sein de la population, c'est le reflet de la relation qu'entretiennent la croissance et la pauvreté.

La remise en cause de l'hégémonie de la croissance économique n'est que de l'ordre de la priorité ! La croissance économique est et sera toujours un élément central de tout modèle de développement. C'est seulement la place qu'elle prendra qui fera la différence. Mais d'abord quelles sont les différences entre croissance économique et développement ? Quels sont les principaux modèles de la croissance économique et leurs relations avec la pauvreté et les inégalités ? Quels sont les soubassements théoriques d'une croissance dite inclusive ? Quelles différences elle a avec sa devancière, la croissance pro-pauvre ?

Dans ce chapitre nous commencerons par faire un bref aperçu historique des origines de la croissance économique, concept largement confondu avec le capitalisme. Aussi, nous démarquerons la croissance économique du développement. Ensuite nous présenterons les principaux développements théoriques sur la question de la croissance économique. Nous aborderons aussi la relation entre croissance, pauvreté et inégalités et les différentes interactions existantes entre elles et aussi les différentes pistes de redistributions possibles. Enfin, avant de présenter le concept central de chapitre, à savoir la croissance inclusive, nous

consacrerons une section entière à la croissance pro-pauvre qui constitue la base théorique de tous ses développements.

Première section : Croissance économique

La croissance économique entretient une relation étroite avec le capitalisme. Elle rend compte du dynamisme de toute économie. Dans cette section il sera question d'abord de retracer les origines de la croissance économique, la nuancer avec un concept plus global qu'est le développement et enfin en présenter les principaux modèles.

I. Genèse de la croissance économique

Dans le premier chapitre de son ouvrage, *Les théories de la croissance*, Jean Arrous⁸ essaie de faire l'archéologie de la croissance économique. Pour trouver les origines de la croissance économique, il faut remonter à la révolution industrielle. Durant des siècles, la croissance économique, comme on l'entend de nos jours, était quasi stagnante. Au mieux, les 700 ans précédant la révolution industrielle (1000-1700) ont vu la productivité de l'ensemble de l'économie multipliée par 1,5, voire 2 dans les meilleurs des cas. Entre 1700 et 1999 cette même productivité a été multipliée par 40 à 45 fois et 20 à 25 fois concernant le progrès technique.

Si la croissance économique est fonction de la révolution industrielle, fait incontesté pour les historiens économiques, cette révolution a été précédée par d'autres qui ont préparé le terrain à son essor. En effet, le secteur agricole a vu s'opérer une première révolution tant au niveau des techniques qu'au niveau des outils utilisés (cultures nouvelles, semences choisies, introduction d'outils en fer, rotation entre parcelle,...). Ces avancés dans le secteur agricole ont eu pour effet d'augmenter les volumes des récoltes et limiter ainsi les effets des famines sur la population et la stabiliser, voire faire augmenter son nombre. L'accumulation des revenus de l'agriculture a eu pour effet d'augmenter la demande de vêtements, opérant ainsi un transfert vers l'industrie de textile, initiant un cycle vertueux de la croissance économique.

L'augmentation de la demande de l'industrie de textile a provoqué une augmentation de la demande en fer, suscitant des innovations dans la production de ce minerai (utilisation du charbon au lieu du bois) et posant le problème de son acheminement, poussant les anglais à construire un important réseau de canaux et accélérant la transformation de la machine à vapeur en locomotive à vapeur.

⁸J., Arrous, (1999), *Les théories de la croissance*, Paris : Éditions du Seuil, pp. 9-23.

Les premières phases de la révolution industrielle étaient marquées par une technique simple : n'importe qui pouvait travailler comme ouvrier, on accordait peu d'importance au niveau d'enseignement. Avec la complexification des processus industriels, on accorda une importance accrue au niveau d'enseignement général et surtout technique. L'interaction entre science et technique produit de plus en plus d'innovations techniques et propose des formations techniques complètes. Une attention particulière était donnée à la Recherche et Développement.

Tout ce qui précède montre que la révolution industrielle, à laquelle on attribue la croissance économique, n'est pas un événement isolé dans l'histoire de l'économie. C'est plutôt un processus d'interactions entre plusieurs avancées, plus ou moins simultanées, qui ont engendré la révolution industrielle. Ainsi, Bairoch⁹ avait défini la croissance économique comme « *un processus cumulatif d'interactions qui se traduit par la hausse continue de la productivité* ».

La productivité est considérée comme l'augmentation significative de la quantité de biens et de services produits par une unité supplémentaire de facteur travail ou capital ou les deux à la fois. Elle est plus souvent attribuée au facteur travail qui se prête aisément au calcul.

II. Croissance économique et développement: quelles différences ?

Le concept de développement a été associé, juste après son apparition, à plusieurs qualificatifs : industriel, économique, social, rural, local, humain, durable,... Cette multitude de qualificatifs dénote son caractère protéiforme et multidimensionnel. Ce constat est corroboré par les nombreuses tentatives de définitions proposées, définitions souvent conditionnées par les préoccupations et les sensibilités du chercheur.

Max Weber¹⁰ avait considéré le développement, au début du 20^{ème} siècle, après plus d'un siècle de révolution industrielle dans le monde occidental, comme synonyme de modernisation et de progrès. Pour lui le développement est lié à l'industrialisation des modes de production, c'est-à-dire applicable seulement à l'occident, développant d'emblée une conception limitative. Par conséquent, le sous-développement est l'ensemble des blocages qui empêchent le processus d'industrialisation et d'amélioration de niveau de vie de se réaliser.

⁹P., Bairoch, (1997), *Victoires et déboires : Histoire économique et sociale du monde du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Gallimard, p. 317.

¹⁰M., Weber, (1988), *Gesammelte Aufsätze zur Religions soziologie* (3 voll.), Mohr Siebeck, Tübingen, cité par : V., Cotesta, (2011), « La théorie de la modernité de Max Weber et la voie chinoise à la modernisation », *società mutamento politica*, issn2038-3150, vol. 2, n. 3, pp. 264-278.

En 1961, François Perroux avait défini le développement comme : « *La combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population, qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel et global.* ¹¹» Cette définition met l'accent sur la relation entre la croissance et le développement. Une forte croissance économique, bien que nécessaire, n'implique pas automatiquement le développement (partage très inégalitaire des fruits de la croissance, seulement une élite s'en accapare). Aussi, le développement est une question de long terme, une forte croissance dans une période courte ne peut être assimilée à un développement.

Malgré les divergences de conception sur le développement et le sous-développement, un consensus théorique et politique a été observé, dans la deuxième moitié du 20ème siècle, pour faire sortir les pays pauvres de leur situation (des structures économiques et sociales désarticulées, une croissance démographique fardeau pour la croissance et l'intégration timide dans le commerce international). C'est dans ce contexte que le mouvement des non-alignés est créé et aussi la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) qui cristallisent leurs revendications. Ils demandent l'ouverture des marchés des pays développés aux produits de leurs pays.

La plupart des pays pauvres, nouvellement indépendants durant les années cinquante et soixante, ont adopté des stratégies de développement basées sur l'industrialisation au détriment du secteur agricole. L'objectif étant de changer les structures productives nationales vers des produits plus élaborés générant ainsi un effet d'entraînement sur toute l'économie. Ces stratégies de développement se différenciaient par la place donnée au commerce international : une approche autocentrée basée sur le remplacement des importations par la production nationale ou une approche extravertie favorisant les exportations.

Au début des années 1980, devant l'échec de toutes ces stratégies de développement, les institutions financières internationales (Fonds Monétaire International et Banque Mondiale) ont élaboré un modèle de développement conditionnant l'octroi des prêts, c'est le fameux PAS : Plan d'Ajustement Structurel. Les stratégies de développement libérales, en réactions aux échecs des stratégies autocentrées de développement des années soixante et soixante-dix, ont été elles aussi remises en cause pour avoir bousculé l'ordre économique et social des PED (Pays En Développement).

¹¹F., Perroux, (1961), *L'économie du XXe siècle*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

Le non-respect des caractéristiques socio-économiques, le parachutage de ces modèles de développement (surtout le PAS) ont donné lieu à plusieurs réponses. D'origine néoclassique et développée au sein même des institutions internationales, une nouvelle approche de développement est le résultat des travaux de l'économiste américain Douglas NORTH¹², qui est le chef de file de l'école institutionnaliste américaine. Il a montré que l'échec de programmes comme le PAS est dû au manque d'institutions (juridiques formelles et informelles). Institutions sensées réduire les coûts de transactions et faciliter en conséquence les échanges marchands. Une autre réponse est néokeynésienne, portée par l'économiste américain Joseph STIGLITZ¹³. Il a montré que les structures du marché peuvent empêcher les mécanismes marchands d'être optimaux (contrats implicites, asymétrie d'information,...). Il recommande que le concept de développement soit élargi à d'autres aspects plus qualitatifs : accès à la culture, démocratie, éducation,... Il insiste sur le rôle que l'Etat doit jouer pour garantir des institutions représentatives et participatives, aussi, en produisant, en complémentarité avec le marché, des biens publics. Pour lui, le développement doit être de bas en haut et non le contraire remettant en cause les pratiques dominantes jusqu'alors. Quant à Amartya Sen¹⁴, il considère l'extension des libertés comme l'objectif véritable du développement, mettant ainsi les bases du développement humain. Le développement vise désormais la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, la marginalité et la recherche de la couverture des besoins sociaux (Nations Unies, Banque mondiale,...). Le développement est devenu une amélioration du niveau de vie, l'accès au savoir, à l'information, au confort, au bien être,...

Si la croissance économique est une augmentation de la production des biens et des services pendant une période plus ou moins longue, le développement est un phénomène plus complexe. En effet, il est qualitatif, alors que la croissance est plutôt quantitative, et multidimensionnel et s'observe sur une très longue période. Il est plus profond et transforme les structures sociales et les mentalités. La croissance économique est nécessaire mais non suffisante pour tout développement. L'accroissement du PIB, agrégat de mesure de celle-ci, contribue à l'élévation du niveau de vie. Néanmoins, pour qu'il y ait développement, une

¹² D., North, (1989), « Institutions and economic growth: An historical introduction », *World Development*, Volume 17, Issue 9, September 1989, pp. 1319-1332.

¹³J., Stiglitz, and M. Uy, (1996), « Financial markets, public policy, and the east Asian miracle », *The World Bank Research Observer*, Volume 11, Issue 2, 1 August 1996, Pages 249-276.

¹⁴A., Sen, (1970), «The Impossibility of a Paretian Liberal », *Journal of Political Economy*, Vol. 78, No. 1 (Jan. - Feb., 1970), pp. 152-157.

croissance forte doit s'accompagner de politiques publiques prenant en compte les conditions initiales du pays en termes d'inégalités de revenu.

III. Modèles de la croissance économique

François Perroux¹⁵ a défini la croissance économique comme un processus continu et soutenu d'élévation du PIB réel d'un pays dans le temps. Pour que le calcul du taux de croissance ait une signification, il faut aussi prendre en compte l'accroissement de la population, d'où l'intérêt de le calculer par rapport au nombre d'habitant, c'est le PIB par habitant.

Une identification des déterminants de la croissance et leurs interactions permettrait d'appréhender l'ensemble des actions à même d'améliorer de manière soutenue le niveau de vie de la population et éradiquer la pauvreté. Un modèle de croissance est un schéma à l'aide duquel on met en équation la manière dont l'activité économique actuelle peut influencer celle future afin d'explorer toutes les pistes du développement en mettant en valeur les ressources naturelles, économiques, financières et humaines. Un modèle permet de mesurer l'impact d'une telle action ou d'une telle autre sur l'état de l'économie.

La croissance est à ne pas confondre avec le développement. Si la croissance vise l'augmentation durable du PIB, le développement quant à lui recouvre encore plus de dimensions, en plus de celle monétaire. C'est un progrès intégral de : « *tout l'homme et de tous les hommes.* »¹⁶ disait François Perroux. C'est-à-dire, un progrès touchant tous les êtres humains dans toutes leurs dimensions : démographiques, économiques, socioculturelles et politico-juridique.

La dimension économique occupe une place centrale dans la conception du progrès social. L'augmentation du revenu par habitant est une condition première de l'amélioration de l'ensemble des principaux éléments de la dimension économique du développement :

- La consommation : la croissance accroît la quantité de biens et services offerts et assure aussi la consommation collective ;
- L'appareil de production : la croissance mesure les performances de l'appareil productif à chaque étape et assure des équipements et des matières premières ;

¹⁵F., Perroux, (1961), *Op. Cit.*

¹⁶*Ibid.*

- Les échanges extérieurs : la croissance permet des rentrées des devises et donc des possibilités de recourir aux marchés extérieurs ;
- L'activité des pouvoirs publics : les ressources de l'Etat sont conditionnées par une bonne croissance, sources de rentrées fiscales ;
- La répartition des produits et revenus : un rythme rapide de croissance facilite le partage des revenus, tandis qu'une baisse fige, au moins, les positions acquises ;
- La réduction des divers équilibres : la croissance permet la réduction de divers déséquilibres. Résorption des inégalités de répartition et aussi la gestion des grands équilibres macro-économiques (inflation, balance des paiements,...).

Arrous¹⁷ distingue deux principales approches en matière de théorie de la croissance économique :

- La première voit la croissance économique comme un processus d'accroissement identique dans différentes branches de l'activité économique, ce processus est rapporté au taux de croissance de la population qui est une référence majeure dans cette approche. La théorie néoclassique et ses prolongements constituent les principales contributions théoriques de cette approche ;
- La deuxième approche considère que la croissance des différentes branches de l'économie n'est pas identique, et si c'est le cas ce n'est qu'à de rares moments. Aussi, elle considère la croissance économique résultant d'un processus cumulatif d'interactions entre branches dont le progrès technique est la locomotive, qui est basé sur la science et incorporé dans l'équipement physique. La parfaite illustration de cette approche est l'ensemble des modèles multisectoriels et les apports théoriques d'économistes postkeynésiens, entre autres, Kaldor et Hicks.

Quant à la question de l'inégalité au travers des modèles de croissance, Arvisenet¹⁸ estime que l'analyse économique s'est intéressée à la répartition fonctionnelle bien plus qu'à l'inégalité, avec la distinction des taux d'épargne des salariés et des capitalistes. Dans les modèles néoclassiques, la répartition dépend de la part de chacun dans les facteurs de

¹⁷J., Arrous, (1999), *Op. Cit.*

¹⁸P., d'Arvisenet, (2015), « Inégalité et croissance, les enseignements des débats récents », *Conjoncture*, Novembre 2015, p. 3.

production et de leur productivité marginale, qui dans le contexte concurrentiel est égale à leur rémunération. Dans le modèle de Solow de base, les rendements des facteurs sont décroissants et l'épargne est un agrégat linéairement lié au revenu. Les modèles à générations imbriquées distinguent les jeunes actifs qui épargnent et les retraités qui consomment leur épargne. Aussi, d'autres modèles font la distinction entre ménages endettés et ménages créanciers introduisent, de manière sous entendue, les inégalités.

Les économistes postkeynésiens appréhendent la question des inégalités différemment. Kaldor¹⁹ avançait que les riches épargnent plus que les pauvres et que par conséquent si la distribution est plus inégale, il y aurait plus d'épargne et donc plus d'investissement. Pour Hicks²⁰, la déformation de rémunération du capital et du travail est due à la baisse du prix relatif des biens d'investissements, poussant les entreprises à délaisser le travail et le remplacer par le capital. Aussi, il met l'accent sur la substitution entre facteurs de production dans la détermination des parts du revenu.

Dans les développements ci-dessous, nous présenterons, en suivant la distinction faite par Arrous, les modèles le plus importants dans chacune des deux approches.

III-1- Modèles néoclassiques de la croissance économique

Dans cette approche, la croissance est vue comme un processus touchant équitablement toutes les branches de l'économie. Pas ou peu d'interventions publiques sont demandées. Nous présenterons, ci-dessous, le modèle de Solow avec ses deux variantes, le modèle de la croissance optimale, le modèle à générations imbriquées et enfin les modèles de la croissance endogène.

III-1-1-Modèle de Solow (modèle de base)

Le modèle de Solow²¹ étudie la dynamique de quatre variables : la production réelle de l'économie, le capital physique, la main d'œuvre et les connaissances ou l'efficacité au travail. Cette vision de la croissance stipule que l'économie dispose à chaque instant d'un

¹⁹ N., Kaldor, (1956), « Alternative theories of distribution », in *Review of Economic Studies*, Vol. 23, No. 2. (1955 - 1956), pp. 83-100.

²⁰ J.R., Hicks, (1932), *The theory of wages*, London: MacMillan, cité par P., Flatau, (2002), "Hicks' The Theory of Wages: Its place in the history of neo-classical distribution theory", *Journal of Economic Literature*, Classifications: B31, D31., Working Paper No. 187, pp. 1-14.

²¹ R. M., Solow, (1956), « A Contribution to the Theory of Economic Growth », *The Quarterly Journal of Economics*, 70(1), pp. 66-73.

certain stock de capital, d'un nombre donné de travailleurs et d'un stock de connaissances permettant aux travailleurs de produire.

Les changements du PIB dans la durée est fonction des quantités de facteurs de production et du progrès technique. Ce dernier permet une augmentation de la productivité sans augmentation des autres facteurs. Les hypothèses du modèle sont les suivantes :

- Les ménages sont composites en ce qu'ils sont à la fois consommateurs et producteurs (économie de Robinson Crusoé) ;
- Les pays ne produisent et ne consomment qu'un seul bien. Cela n'implique pas des échanges internationaux. Aussi, la production égale la consommation et l'investissement égale aussi l'épargne ;
- Le progrès technique est exogène à la fonction de production, c'est-à-dire que les firmes ne peuvent pas les modifier par leurs dépenses en recherche et développement.

III-1-2-Modèle de Solow avec capital humain

Mankiw-Romer-Weil²² ont intégré dans le modèle de Solow l'évolution de la qualité de la main d'œuvre pour mieux rendre compte du déroulement de la croissance. Ils partent de la thèse selon laquelle l'accumulation du capital physique ne suffit pas pour expliquer les disparités des performances économiques.

Le modèle stipule aussi l'hypothèse de la convergence. Sous l'hypothèse de la décroissance des rendements des facteurs de production et des rémunérations des facteurs à leur productivité marginale ainsi que la mobilité parfaite des capitaux à l'échelle internationale, sous toutes ces hypothèses le modèle suggère une convergence de toutes les économies vers un même niveau de revenu par habitant.

III-1-3-Modèle de la croissance optimale

Cass et Koopmans²³ ont posé une question normative : quelle fraction de son revenu une nation doit épargner ? Ils n'ont pas cherché à représenter le processus de la croissance d'une manière positive mais à savoir ce que les individus devraient faire pour améliorer leur bien-être. Dans le modèle de Solow le taux d'épargne est supposé être constant pour cause de

²²NG, Mankiw and Romer, D. ; Weil, D., « A Contribution to the Empirics of Economic Growth », *Quarterly Journal of Economics*. 1992; 107 (May), pp.407-437.

²³C., Tjalling Koopmans, (1965), « On The Concept of Optimal Economic Growth », in *The Econometric Approach to Development Planning*, Amsterdam: North-Holland, pp. 195-225.

simplicité et aussi car l'auteur pensait qu'il était préférable de prendre la valeur de l'épargne observée statistiquement.

Ces deux auteurs, à l'encontre de Solow, ont rendu l'épargne endogène pour permettre de rendre compte des effets des modifications de la fiscalité et des dépenses gouvernementales sur le taux d'épargne et ainsi sur la croissance.

III-1-4-Modèle à générations imbriquées

Dans ce modèle, il est supposé qu'il y a une entrée et une sortie continue de générations. A chaque période, il y a coexistence de deux générations : une jeune au travail et une vieille à la retraite. Les agents décident de l'allocation de leurs salaires perçus en première période entre consommer en étant jeune ou consommer en étant à la retraite. C'est là une différence majeure avec Solow puisque le taux d'épargne maximise l'utilité inter-temporelle entre chaque génération.

Diamond²⁴ théorise une première version de ce type de modèle. Dans son travail, il admet que le revenu est partagé entre les jeunes (salaires) et les vieux (rémunération du capital). Chaque génération améliore sa situation pendant la dynamique transitoire : l'accumulation du capital favorise la productivité marginales des travailleurs qui perçoivent des salaires plus élevés et ainsi épargnent un montant plus important et contribuent à l'accumulation du capital.

III-1-5-Modèles de la croissance endogène

Le modèle de Solow prédit que dans le long terme, seul le progrès technique explique l'enrichissement des nations sans préciser ses sources. Le progrès technique est le résultat de dépenses en recherche et développement à la fois des firmes et des nations et ne peut s'obtenir gratuitement. Les modèles de croissances endogène remettent en cause la productivité marginale décroissante des facteurs de production dans l'économie en général, mais peut advenir au sein des firmes. Les externalités liées à l'accumulation de plusieurs facteurs en même temps font que les rendements des facteurs de manière globale ne sont pas décroissants.

Ils existent quatre modèles de croissance économique qualifiés d'endogène :

²⁴ P. A., Diamond, (1965), « National Debt in a Neoclassical Growth Model », *American Economic Review*, 55, pp.1126–1150.

- Modèle avec apprentissage par la pratique : si plusieurs firmes augmentent en même temps leurs investissements elles connaîtront une croissance plus forte que si chacune investit séparément. En accumulant du capital chaque firme acquiert des connaissances qui bénéficient aux autres firmes. L'apprentissage par la pratique et la diffusion du savoir ont un effet externe positif et élimine aussi la décroissance du rendement du capital. Pour Romer²⁵, l'accumulation des connaissances est un coproduit involontaire de l'activité économique elle-même. En effet, à mesure que les travailleurs produisent des biens, ils améliorent leur productivité et découvrent de meilleures manières de produire.
- Modèle avec capital humain : pour Lucas²⁶, le travail doit être traité comme le capital physique, en ce qu'il est cumulable. Le capital humain est produit par l'éducation à un taux endogène puisque le travailleur investit en fonction de son salaire (actuel et futur). L'élévation du niveau de qualification a un effet externe positif et le capital humain n'a pas de rendement décroissant : le niveau d'un travailleur en termes de connaissances est similaire aux autres. Ainsi, le rythme de la croissance dépend donc de la part des ressources consacrées au système de formation et aux dépenses de l'éducation.
- Modèle avec recherche et développement : dans ce modèle, Romer²⁷ considère l'activité de recherche comme facteur décisif de la croissance économique. Les nouveaux biens d'équipements permettent la division du travail, qui est source d'externalités et ainsi de croissance. Le capital humain est partagé entre la production de biens de consommation et biens d'équipements, ce qui explique la croissance économique. L'accroissement des ressources consacrées à la recherche et développement permet d'accroître le nombre de découvertes et par la même améliorer la productivité de l'économie.
- Modèle avec dépenses publiques : le capital public est un facteur de production. La production de chaque firme dépend des dépenses publiques au même titre que le capital installé et du capital utilisé. En plus, l'Etat achète des produits et offre des services publics gratuits, financés par des impôts et

²⁵P., Romer, (1986), « Increasing Returns and Long Run Growth », *Journal of Political Economy*, vol 94, octobre, n°5, pp. 1002-1037.

²⁶Lucas R.E, (1988), « On the Mechanics of Economic Development », *Journal of Monetary Economics*, vol 22, pp. 3-42.

²⁷P., Romer, (1990), « Endogenous Technological Change », *Journal of Political Economy*, vol 95, pp. 71- 102.

emprunts, ce qui améliorent la productivité du capital et du travail dans chaque firme.

Depuis le modèle de Solow jusqu'aux récents modèles de la croissance endogènes, l'approche néoclassique a essayé d'expliquer la croissance économique et à en dégager les principaux déterminants. Néanmoins, la question de l'équité de la répartition des fruits de la croissance a été évacuée. Ces modèles ne se souciaient que de la répartition fonctionnelle liée à la dotation factorielle des agents économiques. Dans la sous-section suivante il sera question de l'approche postkeynésienne de la croissance économique.

III-2- Modèles postkeynésiens de la croissance économique

A l'encontre de l'approche néoclassique, celle postkeynésienne considère la croissance comme processus cumulatif entre les différentes branches de l'économie. De plus, le progrès technique est considéré comme endogène. Dans cette sous-section nous présenterons les modèles multisectoriels de la croissance, le modèle de Kaldor et enfin la traverse de Hicks.

III-2-1-Modèles multisectoriels de la croissance économique

Dans sa classification, Arrous²⁸ commence par les modèles multisectoriels de croissance développés dans les 1960-1970 car ils présentent l'intérêt de mettre en exergue les interdépendances entre variables d'une économie en croissance.

Les principaux résultats de ces modèles sont la construction de deux courbes qui caractérisent le fonctionnement de la sphère réelle d'une économie et la sphère monétaire. La première courbe rend compte de l'existence d'un lien entre le taux de croissance et le niveau de consommation par tête, c'est la transformation optimale. La deuxième courbe représente le lien entre la marge de profit et le taux de salaire réel, c'est la frontière des prix des facteurs. Et pour établir le lien entre ces deux sphères, ces modèles considèrent qu'une partie du surplus d'une économie en croissance est prélevée et épargnée pour être investie dans les périodes ultérieures. Aussi, selon le niveau d'épargne, on obtient des niveaux d'investissement différents et par conséquent des taux de croissance différents. La condition d'égalité entre l'épargne et l'investissement conduit à définir une relation entre taux de profit et taux de croissance établissant par la même occasion le lien entre les deux sphères de l'économie.

²⁸J., Arrous, (1999), *Op. Cit.*, pp. 96-111.

III-2-2-Modèle de Kaldor²⁹

Kaldor avait émis de sévères critiques à l'encontre de la théorie néoclassique de la croissance, surtout concernant l'absence de la fonction du progrès technique et la fonction d'investissement. Il remplace la fonction néoclassique de la production par la fonction du progrès technique et avance que le taux de croissance annuel de production par tête est fonction de la croissance du capital par tête.

A l'inverse des théoriciens néoclassiques de la croissance, il va considérer le progrès comme variable endogène, contrairement aux néoclassiques qui le considèrent comme exogène, et ainsi toute la croissance en dépend. Aussi, pour lui, le taux de croissance ne dépend que des paramètres de la fonction du progrès technique et du taux de croissance de la population.

III-2-3-Hicks et la « traverse »³⁰

Les travaux qui traitent de la traverse se répartissent en deux groupes. Le premier fonde son analyse sur le découpage de l'appareil productif en secteurs. Le deuxième d'inspiration autrichienne, envisage la production comme un processus se déroulant dans le temps. En effet, la théorie de la traverse cherche à dépasser la seule étude des régimes permanents de la croissance en analysant la transition d'un tel régime à un autre.

Pour étudier la traverse, Hicks avance deux scénarios. Le premier, le plus simple, est un modèle à un seul bien de capital. Le deuxième, est un modèle traitant une multiplicité de biens de capital.

- Dans le modèle à un seul bien de capital, il analyse le comportement de l'économie lors de la traverse induite par le changement du taux de croissance d'équilibre de l'économie. Dans un régime initial, on a des quantités définies de capital et de travail. Au cours d'une 2^{ème} période, le travail croît avec un taux supérieur à celui du capital. Alors, on ne pourra utiliser le travail que dans la proportion de croissance du capital et pour maintenir le plein emploi il faudra modifier la production relative aux branches grâce à un transfert de capital ;
- Pour analyser le modèle avec une multiplicité de biens de capital, il part aussi de la modification du taux de croissance d'équilibre. Il ne s'agit pas seulement de la

²⁹J., Arrous, (1999), *Op. Cit.*, pp. 147-183.

³⁰*Ibid.*, pp. 113-146.

variation du rapport entre capital et travail pour l'ensemble de l'économie mais la variation pour chacun des biens de capital avec le travail. A un taux de croissance différent, certains de ces rapports augmenteront et d'autres diminueront. Comme dans le modèle à un seul bien de capital, les biens de capital sont disponibles dans leurs anciennes proportions alors que le travail évolue au taux nouveau. Dans cette configuration, pour trouver le plein emploi il faudra laisser opérer certaines contraintes et d'autres non (concernant les quantités des biens de capital). Pour cela, Hicks part de ce qu'il appelle un modèle de base qui consiste à choisir la possibilité qui permettra à l'économie de fonctionner mais au risque de délaisser le plein emploi général. Une fois ce modèle de base établi, d'autres modèles meilleurs seront recherchés, et cela toujours au risque de sous-employer certaines ressources, surtout le travail.

Quant au deuxième groupe de travaux, il étudie la croissance comme un processus cumulatif dans le temps. Hicks a essayé de substituer une traverse Walrasienne, qui traite de la structure horizontale de l'économie (une structure par branches), par une autre néo-autrichienne qui porte l'attention sur la structure temporelle du processus de production. Dans cette approche une technique est un profil temporel d'entrées et de sorties. Il considère deux techniques, une déjà en place et une nouvelle, offrant un meilleur taux de profit au même niveau des salaires courant, qui coexistent au début d'une période. Hicks distingue trois scénarios de la traverse temporelle :

- Le sentier du salaire fixe : le salaire est maintenu au niveau qu'il avait avant l'apparition de la nouvelle technique ;
- Le sentier de plein emploi : ce scénario est l'inverse du précédent, c'est le salaire maintenant qui est variable, et l'emploi évolue comme si l'ancien régime permanent était maintenu ;
- L'invention induite : c'est le scénario où la variation du salaire provoque l'apparition de la nouvelle technique, technique qualifiée d'induite.

Deuxième section : Croissance, pauvreté et inclusion

Les politiques économiques se focalisaient sur l'accroissement quantitatif des activités économiques et ce pour une longue durée et ainsi tous les maux, surtout sociaux, de la société

disparaîtraient presque automatiquement bénéficiant des externalités positives de la croissance. Néanmoins, plusieurs expériences ont montré qu'une croissance économique forte et rapide sur une longue période n'est pas un gage d'amélioration des indicateurs sociaux. Une telle croissance pourrait éventuellement augmenter le niveau de vie mais aussi creuser les inégalités en termes de revenus.

Dans cette section nous exposerons les relations qu'entretiennent la croissance, la pauvreté et les inégalités. Ensuite, il sera question des différents mécanismes de redistribution. Enfin, nous présenterons la croissance inclusive et avant elle celle pro-pauvre.

I- Croissance économique, pauvreté et inégalités

Dans son rapport de développement de l'année 2006, la Banque Mondiale³¹ remonte aux origines antiques de l'équité. Ainsi, de la *République* de Platon aux *Livres Politiques* d'Aristote, bases de la philosophie occidentale, le concept d'équité sociale occupe une place de choix dans la manière de concevoir et de penser le vivre ensemble. Aussi, toutes les religions monothéistes, et bien d'autres, ont considéré l'équité comme élément central de la vie en société. Pour les économistes, l'équité est indéniablement liée à la redistribution. En effet, la théorie du choix social, et aussi l'économie du bien-être ont étudié les préférences agrégées pour atteindre un optimum social.

I-1- Croissance économique et inégalités

L'apport de Kuznets³², après la deuxième guerre mondiale, est basé sur une approche dualiste. La coexistence de deux secteurs, le premier est agricole et rural avec un surplus de main d'œuvre et un secteur industriel urbain naissant avec une productivité de plus en plus élevée. Sa fameuse courbe en 'U' inversée est basée sur deux hypothèses :

- L'existence d'un fossé en termes de revenus entre le secteur industriel et agricole ;
- L'existence d'une plus grande inégalité de revenu intra secteur dans le secteur industriel que dans le secteur agricole.

Kuznets avance deux causes pour que les inégalités baissent :

³¹World Bank, (2006). *World Development Report, Equity and Development*, Washington DC: World Bank, pp. 18-22.

³² S., Kuznets, (1955), « Economic growth and income inequality », *An American economic review*, Vol. No: 45, pp.1-28.

- La dynamique d'une société économique libre donnant naissance à de nouvelles industries ou de nouveaux capitalistes ;
- L'augmentation du pouvoir de négociation politico-économique des classes avec un revenu limité (généralement les ouvriers).

Pour le même auteur, ces changements politico-sociaux sont conditionnés par des transformations structurelles profondes. L'augmentation de la productivité occasionne une accélération de ces changements structurels à la base de modifications dans les inégalités des revenus. Un développement économique moderne implique, selon Kuznets, deux conditions :

- Une distribution des ressources et de productivité entre les secteurs économiques ;
- Une distribution des dotations factorielles et des rendements de facteurs de production entre agents économiques.

Les idées avancées par Kuznets proposent une première esquisse d'une intervention publique en agissant sur la distribution des ressources entre agents et entre secteurs. Et par cela modifier même les caractéristiques structurelles de l'économie.

Chenery et al.³³ ont écrit un ouvrage collectif, « *Redistribution with growth* », dans lequel ils rejettent les stratégies des années 1960 et 1970 basées essentiellement sur la croissance du PIB (Produit Intérieur Brut). Ils avancent que du moment que 40% des riches s'accaparent les $\frac{3}{4}$ du revenu total, le poids de leur revenu va déterminer le taux de croissance de l'économie. Les auteurs ont appelé à une distribution qui empêcherait une concentration du capital humain et physique. Pour cela, il est nécessaire d'investir dans les pauvres via des dépenses publiques. Au début, peut être que cette stratégie aura un effet néfaste sur la croissance économique mais, sur le long terme, les bénéfices d'une telle stratégie dépasseront les sacrifices sur le court terme.

Dans son rapport sur le développement, la Banque Mondiale³⁴ base l'équité sur la justice, aussi bien entre familles et communautés qu'entre nations d'un point de vue plus global. Le rapport rapporte l'équité à deux principes basiques :

³³H., Chenery, Ahluwalia, M.S., Bell, C.L.G., Duly, J.H. and Jolly, R. (1974), *Redistribution with Growth*, Oxford, Oxford University Press.

³⁴ World Bank (2006), *Op. Cit.*, pp. 18-22.

- L'égalité des opportunités³⁵ : le résultat de la vie de chacun, dans plusieurs dimensions, ne peut pas être fonction de ses origines, mais plutôt de ses talents et de ses efforts. Genre, race, lieu de naissance, origines familiales,... toutes ces caractéristiques ne devraient pas déterminer le degré de succès économique, social ou encore politique d'un individu.
- Prévention de la précarité absolue : la société décide d'aider ses membres les plus démunis. Ainsi, elle ne permet pas que l'un de ses membres meurt de faim. Même si ces membres ont eu des opportunités et qu'ils n'ont pas réussi à les concrétiser.

Les circonstances à la naissance influencent la dotation initiale de l'individu et cela inclut tous types d'actifs privés : richesse physique (terres, actifs financiers,...), origines familiales et accès aux services de base. L'appartenance à un groupe peut affecter la manière dont l'individu est traité par les institutions avec lesquelles il doit interagir. Les circonstances et le groupe d'appartenance ont une influence sur le devenir de l'individu tout au long de sa vie. L'équité requiert de la justice dans les processus.

L'interaction des inégalités politiques, économiques et socioculturelles forment des institutions et des règles au sein de la société. La manière dont ces institutions fonctionnent affecte les opportunités de chacun et ses habilités à investir et à prospérer. Les inégalités dans les opportunités créent des disparités en termes de résultats et renforcent les inégalités du pouvoir politiques. Les inégalités dans le pouvoir forment des institutions et des politiques qui tendent à consolider la persistance des conditions initiales formant ainsi un piège des inégalités. Se renforçant mutuellement, les inégalités ont nécessairement des implications :

- A cause des imperfections du marché et la manière dont les institutions évoluent, ces pièges d'inégalités affectent aussi bien la distribution que la dynamique de la croissance et du développement ;
- L'existence des pièges d'inégalité fait qu'une institution ou une politique publique ne soient pas exogènes ou faites d'une manière technocratique. En effet, toute institution ou politique n'existe que par ce que le système politique en place lui a permis d'exister et de survivre. Ce même système n'est que le reflet de la distribution du pouvoir et des voix gagnées à un instant et à un espace donnés. Cette distribution est à son tour influencée par la distribution de

³⁵ Si le principe d'égalité des opportunités est relativement simple conceptuellement, le mesurer est beaucoup plus difficile (World Bank, (2006), *Ibid.*).

la richesse, des revenus et d'autres actifs dans la société. C'est une causalité circulaire pour la richesse, le revenu, le capital social et culturel et évolue dans le temps et dans l'histoire et qui passe par les institutions.

I-2-Croissance économique et pauvreté

Toute stratégie de développement vise à réduire la pauvreté. Une croissance durable et des politiques de redistributions efficaces, pour contrecarrer les effets des inégalités de tout genre, sont la base de la lutte contre la pauvreté. Bourguignon³⁶ distingue deux types de pauvreté³⁷ :

- Une pauvreté absolue : elle est définie par rapport à une ligne fixe déterminée par le pouvoir d'achat pour couvrir les besoins essentiels d'un individu par jour ;
- Une pauvreté relative : elle est rapportée à une ligne déterminée par un revenu moyen ou médian d'une population donnée.

Le processus de la croissance économique modifie la distribution des revenus à travers les secteurs de l'économie, les rendements des facteurs (Travail, Capital, Terres,...), ainsi que la dotation factorielle des agents. Ces modifications changent la distribution des revenus abstraction faite des imperfections des biens et des services et des facteurs de production. Aussi, les changements institutionnels sont étroitement liés à la croissance économique. La croissance peut modifier les institutions, les relations sociales et la culture. Les individus deviennent plus actifs politiquement, la distribution du pouvoir politique est modifiée, l'urbanisation grandissante tend à changer les relations sociales et apporte son lot de besoins sociaux à coordonner.

Parallèlement, la redistribution peut être un catalyseur de la croissance économique. Bourguignon³⁸ propose quelques hypothèses dans ce sens :

- Les imperfections du marché de crédit peuvent justifier le fait que la redistribution des riches vers les pauvres peut augmenter l'efficacité de l'économie, l'investissement et la croissance. Les pauvres ne peuvent pas emprunter par manque de garanties, leur pauvreté les empêche de saisir des

³⁶F., Bourguignon, (2004), « The Poverty-Growth-Inequality Triangle ». Paper presented at the Indian Council for Research on International Economic Relations, New Delhi, February 4, pp. 1-3

³⁷Voir les sections suivantes pour plus de détails.

³⁸*Ibid.*, pp. 12-16.

opportunités qui pourraient leur bénéficier et par là même bénéficier à la communauté ;

- La redistribution dans un contexte démocratique implique qu'il y ait une corrélation négative entre les inégalités et le taux moyen d'impôt. Cette redistribution diminue les incitations à l'investissement et ralentit en conséquence la croissance à cause de l'effet de la sur taxation des revenus et bénéfices ;
- La redistribution pourrait se faire à travers les conflits sociaux. En effet, les inégalités peuvent remettre en cause la stabilité politique d'un pays, ce qui conduit par ricochet à un niveau insuffisant d'investissement.

L'interprétation littérale, toujours selon Bourguignon³⁹, de la relation négative entre croissance et inégalités pourrait nous amener à croire qu'une redistribution encouragerait la croissance économique. Pour que la croissance soit en faveur des pauvres, il faut disposer d'outils pour permettre d'abord d'avoir un rythme de croissance soutenu, ensuite réduire les inégalités et enfin accélérer la lutte contre la pauvreté. L'auteur propose quelques éléments :

- Pour que la redistribution soit efficace, il faut qu'elle s'intéresse à la richesse plutôt qu'aux revenus ou aux dépenses de consommation ;
- Un transfert pur du revenu peut contribuer à une accumulation de richesse parmi les pauvres : une amélioration des standards de vie, une accumulation du capital humain, l'amélioration de la nutrition. Les transferts peuvent être plus précis, ciblant des catégories ou groupes sociaux (une forme de protection sociale) avec des conditionnements particuliers selon les buts recherchés (suivre une formation, visites médicales,...) ;
- La redistribution d'actifs est un outil d'encouragement de la croissance, mais ce type doit composer avec la réalité politique du pays en question. Les pauvres ne peuvent accéder à une éducation sans un transfert direct, la participation politique est largement fonction du niveau d'éducation ;
- Les conditions initiales comptent beaucoup dans toute politique de redistribution, le niveau initial des revenus par habitant affecte positivement ou négativement la vitesse du processus de démocratisation du pays en entier.

II- Croissance économique et redistribution

³⁹*Ibid.*, pp. 16-21.

Dans les années 1970, un grand intérêt était accordé aux politiques de redistribution qui visaient la réduction de la pauvreté, mais sans pour autant ralentir la croissance. Pour Dagdeviren⁴⁰ et *al.*, ce bref engouement a été vite délaissé, au début des années 1980, au profit de politiques considérant la croissance économique comme seul moyen de lutte contre la pauvreté. Vision corroborée par les performances exceptionnelles de quelques pays asiatiques.

Néanmoins, un travail avait marqué cette époque, même s'il était estompé par la crise économique des années 1970, l'ouvrage de Chenery⁴¹ et *al.*, « *Redistribution With Growth* », avait distingué des groupes sociaux en se basant sur deux critères : la détention des actifs et les modes d'accès à ces actifs. L'interaction entre croissance économique et redistribution est modélisée, dans cette logique, par les liens de revenus entre ces groupes sociaux. Une redistribution des actifs et/ou revenus conduit généralement à une amélioration des revenus des ménages pauvres et moins pauvres du fait de l'augmentation de la productivité agrégée. La redistribution qui encourage les pauvres à détenir des actifs est la plus à même pouvant réduire efficacement la pauvreté. Aussi, l'investissement dans les infrastructures de base, l'accès au crédit par les pauvres, la redistribution des terres et la généralisation de l'éducation sont tous des éléments qui rendent la croissance économique en faveur des pauvres.

Il est indéniable qu'il y a une corrélation négative entre l'inégalité des revenus et la croissance économique. Les inégalités initiales en termes de revenus vont augmenter les dépenses publiques à cause des politiques de redistribution ; elles vont provoquer des instabilités politiques qui saperaient la croissance économique.

Selon Dagdeviren⁴² et *al.*, les économistes sont repartis entre deux courants devant ce phénomène. Le premier, le plus dominant, met l'accent sur l'efficacité des marchés. Il voit les inégalités et la pauvreté comme occasionnelles et accidentelles et provoquées par le dérèglement du processus de la croissance économique. Le deuxième, devant la persistance des inégalités et la sévérité de la pauvreté, a présenté des arguments pour leur allègement.

II-1-Pré-requis des systèmes de redistribution

La pauvreté et les inégalités ont des composantes transitionnelles induites par les cycles économiques et l'instabilité des prix des biens et des services, ce qui signifie qu'elles peuvent être affectées par des politiques macroéconomiques à court terme.

⁴⁰H., Dagdeviren, van der Hoeven, R. and Weeks, J. (2000), « Redistribution matters: Growth for Poverty Reduction », *Employment Paper*, No. 2000/10. Geneva, International Labour Organization, pp. 4-5.

⁴¹ H., Chenery et al., *Op. Cit.*, p. 47.

⁴²H., Dagdeviren et al. (2000), *Op. Cit.*, pp. 11-12.

Si la redistribution est utilisée pour réduire la pauvreté, qu'elle soit structurelle ou conjoncturelle, les questions essentielles à poser sont les suivantes : Redistribuer de qui à qui ? Redistribuer par quels mécanismes ? Par exemple la redistribution des terres et la redistribution des revenus semblent opposées, la première concerne un stock et la deuxième concerne un flux. La redistribution des terres a un seul coût administratif, alors que la redistribution des revenus nécessite la mise en place d'un système de taxation progressif et par conséquent des dépenses publiques équitables par la suite.

En plus des mécanismes de redistribution, des outils comme le ciblage sont à mettre en œuvre pour éradiquer la pauvreté. L'efficacité des politiques de ciblage est à apprécier par la justesse d'identification des bénéficiaires.

L'élément majeur requis dans l'introduction effective de toute politique de redistribution est de former une coalition politique large afin de lutter contre la pauvreté. Aussi, la structure initiale de l'économie est un déterminant important pour ce type de stratégie. Cette structure n'est que le reflet du niveau de développement qui se manifeste par : les structures productives, la dotation des groupes socioéconomiques, la rémunération des facteurs, les taxes directes et indirectes sur les revenus et les actifs, les prix des biens et des services et enfin les transferts entre agents économiques.

II-2-Politiques et mécanismes de redistribution

Hamner et *al.*⁴³ ont regroupé dans une équation tous les éléments d'une économie décrits ci-dessus donnant ainsi plusieurs modalités pour les stratégies de redistribution.

Figure 2 : L'équation des stratégies redistribution de Hamner et al.

Y=	(V-T)	+ WK	=	PQ	+S
	Transferts (Indemnités de chômage, pensions, allocations familiales, aides aux handicapés) et impôt progressif (sur	Salaire minimum, aides pour les démunis, régulations du marché du travail, emplois publics (w);		Subventions de produits de première nécessité, investissements	Facilitation d'acquisition de biens: microfinance et autres services

⁴³L., Hamner, Pyatt, G. and White, H: 1997 Poverty in Sub Saharan Africa. What can be learnt from the World Bank's Poverty Assessments? (I.S.S., The Hague), cité par H., Dagdeviren et al. (2000), *Op. Cit.*, pp. 22-23.

le revenu et la richesse)	programmes de crédit pour les pauvres ; réforme agraire ; éducation (k) ;	publics dans les infrastructures (p) ; programmes de nutrition des enfants (q)	financiers pour les pauvres
Efficace pour les pays avec un revenu moyen	Efficace pour les pays avec un revenu moyen et quelques pays avec revenu faible	Efficace pour la plupart des pays	Efficace pour la plupart des pays

Source : H., Dagdeviren et *al.*, (2000), *Op. Cit.*, p. 23 (traduit de l'anglais par nos soins).

Où Y est le revenu du ménage ; V est le transfert entre agents ; T sont les taxes ; K est un vecteur des actifs (incluant le capital humain) ; w est un vecteur de taux de retour (incluant les salaires) ; p est un vecteur des prix des biens et des services ; q est le vecteur de la quantité de ces mêmes biens et services et S est l'épargne du ménage. En prenant cette équation de départ les auteurs énumèrent les différentes stratégies de redistribution possibles :

- Des politiques basées sur l'impôt et les dépenses publiques générant des redistributions secondaires et tertiaires plus équitables mais à condition que le secteur de l'économie informelle soit limité. Ce type de stratégie est implémenté par un système d'impôt progressif sur le revenu des individus et des entreprises. Les pays avec un niveau de revenu intermédiaire se prêtent aisément à ce type de stratégie. Dans cette perspective plusieurs outils sont à la disposition des décideurs : fixation de minimas salariaux, des subventions en faveur de l'emploi des personnes exclues du marché d'emploi,...
- La réforme agraire peut aussi réduire la pauvreté des ménages dans le monde rural. Néanmoins, la relation entre ce type de réforme et le développement en général est complexe. Cette stratégie de redistribution n'est efficace, sur la réduction de la pauvreté, que si les propriétaires sont concentrés géographiquement. Aussi, les bénéfices de cette stratégie sont fonction des supports assurés par les services de l'Etat pour accompagner les nouveaux propriétaires. Ce type de politique est facilement applicable dans des pays à revenu intermédiaire.
- L'intervention directe sur les prix et l'accès aux biens et services peut être une stratégie efficace pour lutter contre la pauvreté. Des subventions touchant des commodités (biens et services) qui ne nécessitent pas un ciblage des

bénéficiaires mais seulement la détermination des éléments qui constituent un poids dans le budget des ménages pauvres. Pour ce type de politique aussi, le niveau de développement du pays en question joue un rôle important dans sa réussite, une plateforme logistique correcte qui pourrait acheminer ces biens subventionnés aux régions rurales.

Dans tous les pays, les pauvres souffrent de difficultés dans l'accès à des soins de santé et à l'éducation et ce relativement aux non-pauvres. Les dépenses dans ces deux domaines sont relativement faciles du fait que l'identification des pauvres est beaucoup plus aisée.

III- Croissance pro-pauvre

La théorie du ruissellement (*Trickle-down* en anglais) a prédominé dans les années 1950 et 1960. Les bénéfices de la croissance vont d'abord aux riches, ensuite les pauvres commencent à en ressentir les effets après que les riches débutent à dépenser leurs gains. Ainsi, les pauvres bénéficient indirectement des bienfaits de l'activité économique via un flux vertical provenant des riches. Ce modèle n'est toujours pas vérifié, même avec une croissance élevée la pauvreté risque de persister. Avec un niveau d'inégalités élevé en termes de revenus, les effets bénéfiques d'une croissance économique seront neutralisés. Le renouvellement de l'intérêt pour la réduction de la pauvreté, comme principal but du développement, a suscité l'intérêt pour une croissance pro-pauvre. Pour Kakwani et Pernia⁴⁴, le travail pionnier de Chenery et *al.* avait posé un premier jalon sur cette voie.

La croissance pro-pauvre a été considérée comme un cadre théorique de discussion de la dynamique entre croissance, inégalités et pauvreté. Le concept de croissance pro-pauvre a concilié les points de vue des défenseurs de la croissance avec les défenseurs de l'équité de revenus et ce en intégrant leurs deux préoccupations dans un même cadre d'analyse et un seul système de valeurs. L'analyse concernant la croissance pro-pauvre part d'un objectif simple : réduire la pauvreté. Pour atteindre cet objectif il y aurait deux moyens : une croissance rapide et une plus grande équité. Selon McKinley⁴⁵, une croissance rapide apporte une amélioration du niveau de vie dans l'absolu, alors qu'une grande équité implique une amélioration relative pour les pauvres, comparativement avec les non-pauvres.

⁴⁴N., Kakwani, and Pernia, E., (2000), « What is Pro-poor Growth? », *Asian Development Review: Studies of Asian and Pacific Economic Issues*, Vol. 18, No. 1. Mandaluyong City, Philippines, Asian Development Bank, pp. 3-4.

⁴⁵ T., McKinley, (2009), « Revisiting the Dynamics of Growth, Inequality and Poverty Reduction », Discussion Paper 25/09, Discussion Paper 25/09, August 2009, pp. 4-6.

Dans la littérature nous trouvons deux contributions majeures traitant du concept de la croissance pro-pauvre, celle de Nanak Kakwani et celle de Martin Ravallion.

III-1-Croissance et participation active des pauvres

La **première contribution** majeure est celle de Kakwani. Pour Kakwani et Pernia⁴⁶ et Kakwani⁴⁷ et *al.*, la croissance pro-pauvre est celle qui permet aux pauvres de participer activement et bénéficier effectivement de l'activité économique. Cette définition implique qu'aucune personne au sein de la société ne doit pas être privée des capacités basiques⁴⁸. La croissance économique est le résultat d'un processus qui bénéficie aux riches proportionnellement plus qu'aux pauvres du fait de la dotation factorielle initiale des riches (détention de capital humain et physique). La promotion d'une croissance pro-pauvre signifie la mise en place une stratégie délibérée en faveur des pauvres afin qu'ils bénéficient plus proportionnellement que les riches de l'activité économique.

Une stratégie de croissance pro-pauvre se donne pour mission de supprimer tous les biais résultants de politiques ou d'institutions allant contre les pauvres. Aussi, l'adoption d'une politique clairement en faveur des pauvres : la lutte contre les discriminations basée sur le genre, sur l'ethnicité, sur la religion,... ; la lutte contre les barrières artificielles pour accéder à des commerces ou à des professions. Cela est à associer à une politique de dépenses publiques visant directement les pauvres : éducation de base, santé, planification familiale, accès aux crédits, promotion des petites et moyennes entreprises. Les auteurs considèrent aussi qu'un système d'impôts progressif peut être pro-pauvre.

Pour répondre à la critique souvent avancée par les tenants du courant libéral de l'économie, l'auteur considère que la relation entre équité et efficience est largement dépendante de la fonction de bien être choisie. Aussi, la suppression de contraintes institutionnelles et artificielles augmente l'efficience économique tout en améliorant l'équité sociale.

L'objectif de la croissance pro-pauvre est une amélioration relative en termes de revenus des pauvres par rapport aux non-pauvres. Pour l'auteur, cette finalité passera par une

⁴⁶ N., Kakwani, and Pernia, E. (2000), *Op. Cit*

⁴⁷N.,Kakwani, Khandker, S. andSon, H., (2004), « Pro-Poor Growth: Concepts and Measurements with Country Case Studies », Working Paper #1 of the International Poverty Centre, Brasilia, August, pp. 3-4.

⁴⁸ L'auteur se base sur le travail d'Amartya Sen, il considère qu'il faudra sélectionner les capacités les plus importantes qui affectent la qualité de vie des individus, ensuite construire un indicateur pour chacune d'entre elles et chacun de ces indicateurs doit nous révéler à quel point une croissance économique est pro-pauvre.

augmentation plus rapide du revenu des pauvres par rapport aux non-pauvres. C'est-à-dire une croissance économique forte et un changement dans la distribution des revenus. Pour comprendre l'impact de la croissance sur la pauvreté il faudra décomposer le changement total en pauvreté : l'impact de la croissance quand la distribution des revenus ne change pas ; et l'effet de la redistribution des revenus quand le revenu global ne change pas.

III-2- Croissance et réduction de la pauvreté

Quant à la **deuxième contribution**, elle a été proposée par Martin Ravallion. Ravallion⁴⁹ part de la définition proposée par Kakwani et Pernia⁵⁰ ; Kakwani et al.⁵¹ et celle proposée par Ravallion et Chen⁵². Pour ces deux derniers auteurs la croissance pro-pauvre est celle qui réduit la pauvreté. Cette définition ne s'intéresse pas à la distribution des revenus et se concentre sur l'évolution de la mesure de la pauvreté choisie durant une période de croissance économique.

Pour Ravallion les deux définitions de la croissance pro-pauvre citées ci-dessus soulèvent la question de la mesure de la pauvreté. Aussi, quelle définition de la pauvreté choisir ? Retenir une définition absolue de la pauvreté ou une définition relative⁵³. Ravallion quant à lui retient la définition absolue. Pour lui le taux de croissance est clairement un déterminant important de la réduction de la pauvreté. Néanmoins, un même taux de croissance peut avoir des taux de réduction de la pauvreté différents. Il propose deux causes pour expliquer ces différences :

- Le niveau initial des inégalités : si le niveau initial des inégalités est élevé alors les pauvres ne bénéficient que d'une manière très limitée de la croissance. Autrement dit, tant que la part de la richesse initiale est petite alors leur part restera limitée en cas d'expansion économique. Le contraire est aussi vrai, en cas de contraction de l'économie les pauvres seront les moins impactés.
- Le changement des inégalités dans le temps : c'est-à-dire le changement de la distribution des revenus. Ce facteur est fonction des spécificités de chaque pays. Des chocs dans les revenus de l'agriculture, les changements dans le régime de négoce, les réformes fiscales, les politiques du bien-être et les

⁴⁹M., Ravallion, (2004), « Pro-poor Growth: A Primer », Washington, DC, World Bank Development Research Group.

⁵⁰ N., Kakwani, and Pernia, E. (2000), *Op. Cit.*

⁵¹N.,Kakwani, Khandker, S. and Son, H., (2004), *Op. Cit.*

⁵² M., Ravallion, and Chen, S., (2003), « Measuring Pro-poor Growth », *Economics Letters*, Vol. 78, pp. 93-94.

⁵³ Voir les développements ci-après pour plus de détails.

changements démographiques. Ceci peut aussi s'observer entre les régions du même pays, une croissance forte peut presque ne pas bénéficier aux régions pauvres.

Une croissance pro-pauvre nécessite la combinaison de plus de croissance économique et un modèle de croissance plus axé sur les pauvres, réduisant les contraintes qui limitent leurs capacités à saisir les opportunités offertes par une économie en expansion. Ces questions interpellent non seulement la croissance actuelle mais aussi la croissance future. Les imperfections du marché de crédit empêchent les pauvres, par manque de moyens financiers, de saisir des opportunités économiques. Aussi, un niveau d'inégalités élevé couplé à des imperfections des marchés atténue les incitations à l'accumulation de la richesse et aussi provoque des instabilités politiques.

Après ce débat les deux auteurs s'accordent presque sur la même définition. Une croissance économique rapide (amélioration absolue) et une grande équité (amélioration relative) sont les deux objectifs à poursuivre pour une croissance pro-pauvre.

Plusieurs agences internationales du développement ont promu une nouvelle forme de croissance dite inclusive, moins soucieuse d'équité que la croissance pro-pauvre. Aussi, la crise financière de 2008 a fait que les pays se concentrent sur le redressement de leur économie et par conséquent poursuivre un taux croissance positif. Selon McKinley⁵⁴ le qualificatif 'inclusive' ne veut dire pas que les pauvres bénéficient disproportionnellement d'une augmentation de revenus. Cette forme de croissance implique que tout un chacun voit son niveau de revenu augmenter avec le même taux que les autres catégories socio-économiques : pauvres, classes moyennes et riches.

IV- Croissance inclusive

En se basant sur les développements théoriques de sa devancière, la croissance pro-pauvre, celle inclusive se distingue en plusieurs points. Après, la présentation de ses origines nous exposerons les différentes conceptions de la croissance inclusive à l'aune du processus et du résultat.

IV-1- Genèse

⁵⁴T., McKinley, (2009), *Op. Cit.*, pp. 16-17.

Selon De Haan et Thorat⁵⁵, c'est après de longues années de croissance forte, accompagnées d'une augmentation significative des inégalités, que plusieurs pays émergents ont introduit dans le débat public une nouvelle forme de croissance : la « croissance inclusive ». En effet, des pays comme la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud ou encore le Brésil, devant la montée des inégalités menaçant leur unité nationale, proposent de remettre d'actualité les questions de la participation, de la distribution et des inégalités dans le processus de création de richesse.

L'Inde est l'un des exemples les plus frappants. Le gouvernement de 2004 a fait de la croissance inclusive un slogan politique à part entière. Le modèle de croissance adopté jusque-là, « *Shining India* », a exclu une large frange de la population indienne et a sapé les politiques du bien-être. Les plans quinquennaux de ce gouvernement ont adopté un modèle de croissance dit inclusif, via des programmes sociaux visant les pauvres et les groupes marginalisés.

Les gouvernements de l'Afrique du Sud, post apartheid, ont fait de la participation des pauvres dans la croissance une priorité. Le Brésil, quant à lui, a réussi à réduire les inégalités par une combinaison entre les politiques sociales et économiques transférant de l'argent aux pauvres, avec une attention particulière accordée aux disparités raciales.

La Chine, depuis 1978, a opté pour un programme économique totalement axé sur la croissance, choix qui a réduit la pauvreté, mais a fait augmenter les inégalités en termes de revenus. Conscient de la montée des disparités sociales et aussi en réponse à la crise de 1997, le gouvernement chinois lance en 2000 le programme « *Harmony Society* ». Ce programme vise à stimuler la demande intérieure et rendre le modèle de croissance chinois plus inclusif.

Plus récemment, dans la région MENA, la Banque Africaine du Développement⁵⁶ avance que le printemps arabe a mis l'inclusivité de la croissance au cœur du débat politique, avec un accent sur le travail des jeunes. Cet événement a montré que la croissance seule n'est pas garante de stabilité sociale. La fragilité et la marginalisation sociales causées par les inégalités de grandes franges de la population, surtout en termes de revenu, rendent le climat social propice aux révolutions civiles.

⁵⁵A., De Haan and Thorat, S., (2013), *Op. Cit.*, p. 2.

⁵⁶ BAD (2013), « La recherche d'une croissance inclusive en Afrique du Nord : une approche comparative », Note économique, 2013, p. 2.

Toutes les expériences citées ci-dessus ont montré que la structure et le rythme de la croissance économique sont essentiels dans la réduction de la pauvreté et des inégalités de revenus. Une croissance économique forte n'est pas un gage d'une répartition équitable et homogène de ses bienfaits.

C'est ainsi que depuis le début des années 2000, la croissance inclusive est au cœur du débat économique dans plusieurs régions du monde et le terme d'inclusivité a été adopté par plusieurs institutions internationales. Néanmoins, les questions que soulèvent la croissance inclusive ne sont pas aussi récentes. La distribution et les inégalités de revenu, bien qu'estompées durant les années 1980-1990 marquées par des politiques économiques néolibérales, étaient au cœur de l'économie de développement depuis la courbe de Kuznets⁵⁷.

Le développement théorique de la croissance entant que champ d'études des sciences économiques sous tendait la relation entre celle-ci et l'équité quant au partage de ses fruits. Classiquement, c'est le travail de l'économiste américain Kuznets qui prédominait en la matière. En effet, l'hypothèse de la courbe en «U» inversée, de la relation entre croissance et répartition des revenus, stipule que la croissance aura d'abord un effet négatif sur les inégalités mais qu'ensuite cette tendance finira par s'inverser avec le prolongement de la croissance. C'est l'efficacité de la croissance économique qui est mise en avant pour résorber les inégalités de distribution à moyen et à long termes.

Néanmoins, plusieurs travaux empiriques, comme ceux de Barro⁵⁸, n'ont pas corroboré cette hypothèse. Déjà en 1974 le travail de Chenery et *al.* avait remis en cause la prédominance du travail de Kuznets. En effet, pour les auteurs, le fait d'accroître la croissance profiterait davantage aux riches vu leur poids dans le PIB. Cette remise en cause a ouvert la voie vers des formulations plus explicites dans la lutte contre la pauvreté.

Mais les politiques pro-pauvres nécessitent d'abord de se trouver un consensus sur la définition des pauvres. Selon la BAD⁵⁹ il existerait deux définitions concurrentes :

- L'approche absolue définit les pauvres comme tous ceux qui vivent en dessous d'un seuil prédéfini (1\$ ou 2\$ par jour), les politiques pro-pauvres peuvent être mesurées par l'incidence sur le nombre de pauvres, abstraction faite des

⁵⁷S., Kuznets, (1955), *Op. Cit.*

⁵⁸R. J., Barro, (2000), «Inequality and Growth in a Panel of Countries », *Journal of Economic Growth*, 5, pp. 5-32. et R. J., Barro, (2008), « Inequality and Growth revisited », Working paper series on regional economic integration, n. 11.

⁵⁹BAD, (2013), *Op. Cit.* p. 4.

revenus des autres groupes sociaux ce qui pourrait creuser davantage les inégalités ;

- L'approche relative quant à elle définit la pauvreté par rapport à un seuil national (une moyenne ou une médiane), dans ce cas une croissance pro-pauvre est celle qui va augmenter le revenu des pauvres d'une manière plus significative par rapport à tous les groupes sociaux. L'enjeu pour cette approche est de réduire les inégalités des revenus indépendamment du nombre de personnes en dessous du seuil de pauvreté ce qui pourrait dégrader en définitive le revenu des pauvres.

IV-2- Croissance inclusive : résultat ou processus ?

Rauniyar et Kanbur⁶⁰ définissent d'une manière étroite la croissance inclusive. Selon les auteurs, une croissance n'est inclusive que si elle s'accompagne de réduction des disparités de revenus. Parallèlement, Klasen⁶¹ propose une définition large de la croissance inclusive. Une croissance est dite inclusive dans la mesure où elle profite à tous. Ces deux définitions se concentrent sur le résultat de la croissance économique et seulement sur les revenus.

De nouvelles définitions de la croissance inclusive la considèrent comme processus et non comme résultat. Dans cette perspective, une croissance inclusive est vue comme un processus grâce auquel chacun a davantage de chances de profiter de la croissance. Selon Ifzal et Zhuang⁶², une croissance est dite inclusive lorsqu'elle crée des opportunités et les rend accessibles à tous. Adopter la perspective processuelle revient à inclure dans le débat les aspects sociaux et institutionnels de la croissance et du développement. Aussi, le rôle des politiques publiques est mis en avant. L'Etat doit-il laisser agir les mécanismes du marché ou intervenir ? Par exemple, la Banque Mondiale fait confiance aux mécanismes du marché, alors que la Banque Asiatique du Développement appelle à intervention de l'Etat via l'offre de services sociaux, afin d'améliorer les chances de chacun de profiter de la croissance.

⁶⁰G., Rauniyar, et R., Kanbur, (2010), «Inclusive Development: Two Papers on Conceptualization, Application, and the ADB Perspective », January draft. Independent Evaluation Department, ADB, p. 3.

⁶¹ S., Klasen, (2010), « Measuring and Monitoring Inclusive Growth: Multiple Definitions, Open Questions, and Some Constructive Proposals », June 2010 Working Paper Series No. 12, pp. 2-3.

⁶²A., Ifzal, & Zhuang, J., (2007), « Inclusive Growth toward a Prosperous Asia: Policy Implications », ERD Working Paper Series No. 97. July. Manila: ADB, pp. 10-11.

Depuis le début de l'exécution des Plans d'Ajustements Structureaux, l'importance était accordée à l'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté. Datt et Ravallion⁶³ proposent l'élasticité de la croissance de la pauvreté comme un des indicateurs de mesure de l'inclusivité. Cette mesure a montré les différences entre pays et aussi entre les régions d'un même pays. Avec la disponibilité de statistiques mondiales fiables, on commence à s'intéresser aux inégalités en termes de revenu et les modèles de croissance sont désormais analysés en prenant en compte leur impact sur les inégalités.

L'analyse en termes d'inégalités a poussé Ravallion⁶⁴ à isoler ce qu'il a appelé "*Bad inequalities*". Ainsi, l'exclusion sociale, la discrimination, le manqué d'accès aux financements et à l'assurance,... rendent difficile le développement de plusieurs groupes de la société et les condamnent à une forme persistante de pauvreté.

Grinspun⁶⁵ avance que les discussions ci-dessus ont promu au débat la croissance pro-pauvre. Cette variante de la croissance peut être définie ainsi quand elle réduit la pauvreté. Aussi, une croissance est pro-pauvre quand elle réduit les inégalités. Ainsi définir la pauvreté d'une manière relative revient à proposer une définition relative de la croissance pro-pauvre, mettant l'accent sur le taux de la croissance des revenus des pauvres et par conséquent le taux de réduction de la pauvreté absolue, sans pour autant qu'il y ait un changement des inégalités en termes de revenu.

Une des critiques majeures à l'encontre de cette définition de la croissance pro-pauvre est qu'elle implique des politiques négligeant l'amélioration de la moyenne de toute la population, ne favorisant que les pauvres. La réponse conceptuellement innovante à cette critique était la croissance inclusive. La croissance inclusive a été promue intentionnellement par la Banque Asiatique du Développement et la Banque Africaine du Développement. Klasen a résumé, dans le tableau ci-dessous, les principales définitions de la croissance inclusive :

⁶³Datt, G., and M., Ravallion ,(2002), « Why has Economic Growth been More Pro-poor in some states of India than others? », *Journal of Development Economics*, Vol. 68(2), pp. 384-386.

⁶⁴ M., Ravallion, (2007), « Economic Growth and Poverty Reduction: Do Poor Countries Need to Worry about Inequality? », 2020 Focus Brief on the World's Poor and Hungry People. Washington, DC: IFPRI, pp. 3-4.

⁶⁵Grinspun, A., (2004), «Pro-poor Growth: Finding the Holy Grail », One Pager, International Policy Centre for Inclusive Growth, UNDP, Brasilia.).

Tableau 1 : Comparaison de différentes conceptions de la croissance inclusive

Concept	Idée clé	Processus/Résultats	Monétaire/ Non monétaire	La croissance du revenu nécessaire ?	Facilité de mesure	Innovation
Stratégie 2020	Une croissance qui crée des opportunités et élargie l'accès	Largement processus	Monétaire	Oui	Non claire	Très proche d'Ali et Zhuang
Rauniyar et Kanbur	Croissance avec baisse des inégalités	Résultats	Les deux possibles	Oui	Simple	Presque identique à la croissance pro- pauvre relative
Ali et Son	Amélioration pour les pauvres concernant les dimensions non monétaires	Résultats	Non monétaire	Non	Simple	Proche de la courbe d'incidence des dimensions non monétaire sur la croissance
Ali et Zhuang	Une croissance basée sur l'extension des opportunités et d'accès équitables	Largement processus	Les deux	Oui	Difficile techniquement	Proche du concept de l'extension de l'égalité des opportunités
La Banque Mondiale	Une croissance qui promeut un travail productif	Largement processus	Les deux	Oui	Difficile	Une relation avec l'approche d'Ali et Zhuang
PNUD	Une croissance avec équité	Résultats et processus	Les deux	Pas nécessaire	Difficile	Ressemblances avec plusieurs concepts

Source :S., Klasen, (2010), *Op. Cit.*, p. 9 (traduit de l'anglais par nos soins).

Klasen a classé les définitions selon deux critères : celles qui mettent l'accent sur le résultat de la croissance et celles qui mettent en avant le processus de sa création. La première

essaie de montrer comment les pauvres bénéficient de la croissance ; la deuxième tente de jauger le niveau de participation des pauvres à la croissance.

La croissance inclusive comme résultat :

- Raniyar et Kanbur⁶⁶ définissent la croissance inclusive comme une croissance qui aide à baisser les inégalités de revenu. Pour ces deux auteurs, le même traitement peut s'appliquer sur les composantes non monétaires.
- Ifzal et Son⁶⁷ proposent la notion d'opportunité sociale. A un niveau de revenu donné, a-t-on accès ou non à l'éducation et aux soins médicaux ? Comment cet accès évolue dans le temps ? Comment l'accès même agit par ricochet sur le revenu des pauvres ?

La croissance inclusive comme processus :

- Ifzal et Zhuang⁶⁸ (2007) portent leur attention sur le processus de la croissance. Ils définissent la croissance inclusive comme celle qui est basée sur l'extension équitable de l'accès aux opportunités. L'accent est mis sur la participation des pauvres à la croissance plus que sur ce qu'ils en bénéficient.
- La Banque Mondiale⁶⁹ porte également son intérêt sur le processus de la croissance, mettant en avant le travail productif comme forme de participation dans la croissance.

Pour Klasen⁷⁰, la croissance inclusive est plus qu'une croissance à base large ou de courte période. Néanmoins, il est nécessaire de déterminer ce qui caractérise une croissance dite inclusive. Dans ce cadre, il reprend les deux perspectives. Dans la perspective du processus, l'inclusivité est basée sur le grand nombre de participants à la croissance. Elle se rapproche alors d'une croissance à base large ou une croissance basée sur le travail intensif. Mais l'inclusivité appelle la notion de non-discrimination. La participation dans ce type de croissance est non discriminatoire. Par contre, dans la perspective du résultat, la croissance inclusive doit bénéficier aux plus grands nombres. Dans cette perspective, la croissance inclusive se rapproche de la croissance pro-pauvre. Comme nous l'avons montré plus haut, ce

⁶⁶ G., Rauniyar, et R., Kanbur, (2010), *Op. Cit.*

⁶⁷ A., Ifzal, and Son, H. Hwa., (2007), « Measuring Inclusive Growth », *Asian Development Review*, Vol. 24, No. 1, pp.11–31.

⁶⁸ A., Ifzal, & Zhuang, J., (2007), *Op. Cit.*

⁶⁹ E., Ianchovichina, and Lundstrom. S., (2009), « Inclusive Growth Analytics », Policy Research Working Paper No. 4851. March. Washington, DC: Economic Policy and Debt Department, The World Bank.

⁷⁰ S., Klasen, (2010), *Op. Cit.*, pp. 11-13.

type de croissance est fonction de la définition de la pauvreté et des pauvres. Si on retient la définition absolue de la pauvreté, une croissance est inclusive si elle augmente les revenus des pauvres, abstraction faite de la variation des revenus des autres catégories sociales. Et si on retient la définition relative de la pauvreté, une croissance est inclusive si elle augmente le revenu des pauvres avec une proportion plus grande par rapport à toutes les catégories de la population et s'accompagne ainsi d'une réduction des inégalités en termes de revenus.

Après ce bref rappel des principales définitions proposées de la croissance inclusive, Klasen propose sa propre définition. Il la définit comme des épisodes de croissance avec une évolution positive des revenus par habitant, une augmentation des revenus par habitant au sein des groupes marginalisés au moins aussi forte que la moyenne, et une expansion des dimensions non monétaires du bien-être.

Toujours dans le même article, Klasen va encore plus loin. Il appelle à construire un cadre d'analyse de la croissance inclusive intégrant les deux perspectives : le processus et le résultat. Un épisode de croissance est qualifié d'inclusif quand :

- Il permet la participation et la contribution de tous les membres de la société, avec un accent particulier sur l'habileté des pauvres et les désavantagés à participer à la croissance ;
- Il est associé à une déclinaison des inégalités dans la dimension non monétaire du bien-être et qui favorise la promotion des opportunités économiques, éducation, nutrition, et intégration sociale.

Donc ce type de croissance requiert :

- Un taux de croissance élevé du PIB/habitant ;
- Une augmentation des revenus des groupes des désavantagés, (ethniques, régions éloignées, pauvres, zones rurales, femmes,...), aussi importante que l'augmentation du PIB/habitant, via une participation au moins aussi proportionnelle que les autres groupes sociaux ;
- Une augmentation supérieure à la moyenne dans les dimensions non monétaire (réussite scolaire, espérance de vie, accès aux transports, les services domestiques,...) du bien-être, surtout pour les groupes des désavantagés.

CONCLUSION

L'évolution du PIB d'un pays rend compte du dynamisme de l'activité économique. Pour les décideurs politiques, le taux de croissance économique est, et restera encore pour longtemps, un indicateur de la bonne santé de l'économie. L'accumulation de la richesse est source du bien être de ceux qui en bénéficient. Vouloir faire bénéficier les pauvres de cette richesse revient à les intégrer dans son processus.

De la redistribution des revenus, via un système de taxation progressif, à la redistribution d'actifs, en passant par des politiques de ciblage directes des pauvres (subventions des produits de première nécessité), ou encore des investissements publiques dans des services de base ou des infrastructures,... toutes ces possibilités représentent une panoplie d'actions capable, en théorie, de réduire le taux de pauvreté. Le choix des actions à mettre en œuvre est largement dépendant du niveau initial du revenu et de ses inégalités.

La croissance inclusive, et avant elle la croissance pro-pauvre, offre un cadre d'analyse et de réflexion sur la manière à suivre pour lutter contre la pauvreté, but primordial de toute stratégie de développement, sans pour autant impacter l'efficacité économique. Portée par les institutions financières internationales, la croissance inclusive représente le lieu de rencontre entre croissance et redistribution.

Les actions publiques, exceptées celles dont le périmètre est circonscrit dans le temps et dans l'espace, visant l'inclusion des pauvres dans le processus de la croissance économique s'avèrent parfois inefficaces : coûts administratifs élevés, méconnaissance des populations cibles et leurs territoires, dispersion des populations,... Les actions qui ont pour but un changement social, voire une transformation sociale, nécessitent une profonde connaissance des populations, de leurs besoins et de leurs aspirations. Les services de l'Etat, aussi sophistiqués et étendus qu'ils soient, ne pourraient avoir cette connaissance.

C'est à la marge de l'Etat et de ses services qu'existent des organisations et des individus qui se sont donnés comme but d'initier ce processus de transformation sociale. Ceux-ci visent non seulement l'indépendance financière des pauvres, mais aussi leur participation effective à la vie de la communauté. Ces organisations opèrent dans le champ de l'entrepreneuriat social, sujet du chapitre suivant.

Deuxième chapitre : L'entrepreneuriat social

INTRODUCTION

Nous avons vu dans le chapitre précédent que la croissance économique, même forte et sur une longue période, ne peut être une réponse satisfaisante aux problèmes sociaux. La croissance inclusive, en apportant des modifications à la croissance économique classique, propose une ébauche de réponse.

Si la croissance inclusive est une réponse institutionnelle, au niveau national et international, à la prolifération et à la persistance de la pauvreté, l'entrepreneuriat social est la réponse de la société civile à une problématique bien plus importante que la question des inégalités sociales. Au début des années 1980, dans le monde anglo-saxon, des organisations et des personnalités s'étaient données pour mission de promouvoir une nouvelle forme d'entrepreneuriat. Cette nouvelle forme se concentre sur une mission sociale : entreprendre par et pour la communauté. Puisant ses pratiques dans l'entrepreneuriat classique, l'entrepreneuriat social est à la lisière entre l'Etat et le marché. Les initiatives entrepreneuriales sociales essaient de répondre à des besoins non solvables pour le marché et délaissés par les services de l'Etat.

Souvent confondu avec l'économie sociale et solidaire et l'entreprise sociale, l'entrepreneuriat social se distingue par la primauté de l'impact social abstraction faite sur les moyens mobilisés pour y parvenir. Quant à l'économie sociale et solidaire même si elle poursuit le même objectif elle le fait via des organisations dont les statuts et les modes de gouvernance respectent les principes démocratiques et en adoptant des modèles économiques pas ou peu lucratifs. S'agissant de l'entreprise sociale, elle suit le schéma traditionnel dans l'entrepreneuriat, seulement la finalité est le bien-être social et le surplus créé par l'activité est immédiatement réinvestie dans d'autres projets sociaux⁷¹.

Ainsi, quelles sont les principales caractéristiques des paradigmes dominants de l'entrepreneuriat classique dont l'entrepreneuriat social puise ses pratiques ? Pouvons-nous croiser ces paradigmes avec les anciennes formes d'initiatives entrepreneuriales sociales ? Quel rôle joue l'innovation sociale dans le processus entrepreneurial social ? Enfin, quels sont le contexte d'émergence et le cadre théorique de l'entrepreneuriat social ?

⁷¹ S., Saadaoui, and Belgaroui, R., (2014), « Social entrepreneurship : concept clarification », *Economics & Strategic Management of Business Process (ESMB)*, Vol.2, p. 37.

Dans ce chapitre, nous présenterons, d'abord, le lien entre les différents paradigmes de l'entrepreneuriat classique et l'économie sociale et solidaire. Ensuite, nous traiterons l'innovation sociale, élément central de tout entrepreneuriat social. Enfin, nous essayerons de cerner le contexte d'émergence ainsi que le cadre théorique du concept d'entrepreneuriat social.

Première section : Aux origines de l'entrepreneuriat social

L'entrepreneuriat social, à travers ses différentes formes, vise l'amélioration des conditions de vie des individus. A l'encontre de la croissance inclusive, il touche directement les bénéficiaires de ses initiatives dans leurs territoires. Il s'inspire, à la fois, de concepts théoriques et de pratiques différents.

Dans cette sous-section il sera question de présenter l'entrepreneuriat classique, auquel l'entrepreneuriat social a emprunté beaucoup de pratiques, ensuite nous exposerons l'économie sociale et solidaire à travers la grille des paradigmes de l'entrepreneuriat classique et enfin nous mettrons en exergue l'apport de l'innovation sociale.

I- L'entrepreneuriat classique

Pour présenter le concept d'entrepreneuriat classique, nous nous appuyons sur le travail de Verstraete et Fayolle ⁷² qui proposent de regrouper les développements théoriques dans ce champ en quatre grands paradigmes.

Au-delà du nombre important de travaux sur l'entrepreneuriat depuis quelques décennies, beaucoup de spécialistes s'accordent à dire que ce concept est au stade pré-paradigmatique⁷³, au sens de Thomas Khun.

I-1- Paradigme de l'opportunité d'affaires

Dans un article de référence, Shane et Venkataraman essaient d'intégrer à la fois une approche individuelle et processuelle pour appréhender l'opportunité, qui est un élément central de leur conception de l'entrepreneuriat. Ils s'interrogent sur les conditions d'émergence de l'opportunité d'affaire, et demandent pourquoi et dans quelles conditions des personnes arrivent à la détecter et l'exploiter et enfin ils questionnent les modes de son exploitation : « *Pourquoi, quand et comment des opportunités de création de biens et de services voient le jour ; Pourquoi, quand et comment certaines personnes et non pas d'autres*

⁷² T., Verstraete et Fayolle, A., (2005), «Paradigmes et entrepreneuriat », *Revue de l'entrepreneuriat*, Vol 4, N°1, 2005.

⁷³ Selon les deux auteurs un paradigme est : « *une construction théorique faisant l'objet d'une adhésion d'une partie suffisamment significative des chercheurs qui, au sein de la communauté ainsi constituée, partagent le point de vue proposé par le paradigme. Par construction théorique, on peut, dans un premier temps, entendre : concept, modèle, théorie ou tout autre qualificatif résultant d'une intellectualisation d'un objet ou d'une notion.* » (T., Verstraete et Fayolle, A., (2005), *Op. Cit.*, p. 33). Nous utiliserons avec prudence le concept de paradigme, qui revient fréquemment dans cet article. En effet, nous reprendrons point par point la classification des courants dominants de l'entrepreneuriat faite par les auteurs. Nous en apprécions la clarté et l'exhaustivité.

découvrent et exploitent ces opportunités ; Pourquoi, quand et à quels différents modes d'action sont utilisés pour exploiter les opportunités entrepreneuriales.»⁷⁴.

Pour ces auteurs, une opportunité ne se laisse pas saisir d'elle-même. Il y a donc un processus de recherche d'informations, d'une manière plus ou moins explicite, pour la construction de l'idée de l'opportunité. Ces informations subissent un processus cognitif pour en identifier les opportunités. Une opportunité est considérée comme telle si elle constitue une source de profit rendue possible par une demande solvable et la disponibilité des ressources requises pour son exploitation.

I-2-Paradigme de la création organisationnelle

Le concept d'organisation est polysémique et supporte plusieurs constructions théoriques. Il est l'action d'organiser, son résultat et les modes d'agencements des formes organisées nées de cette même action. Ajouter à cela le mot « création », signifie nécessairement une création *ex nihilo* d'une nouvelle entité.

Gartner⁷⁵ avance le concept, plus général, d'émergence organisationnelle. Pour lui, l'organisation est le résultat de l'interaction de différents stimuli tel que l'expérience, les images ou les idées prenant sens dans une nouvelle combinaison organisationnelle. Pour Verstraete : « *l'entrepreneuriat est vu comme un phénomène conduisant à la création d'une organisation impulsée par un ou plusieurs individus s'étant associés pour l'occasion* »⁷⁶. Il avance que c'est de l'impulsion organisationnelle qu'il s'agit, plutôt que de la création. Il analyse le phénomène entrepreneurial et avance que, de ce phénomène, plusieurs formes peuvent naître pas seulement la création d'une entité ou une nouvelle firme.

La polysémie du concept de l'organisation constitue une des principales reproches à ce paradigme dans la mesure où il peut contenir plusieurs perspectives théoriques.

I-3-Paradigme de la création de valeur

L'entrepreneuriat est souvent considéré comme créateur de richesse pour la communauté. La valeur est un concept central dans l'analyse économique. C'est le marché qui

⁷⁴S., Shane and S., Venkataraman (2000), « The promise of Entrepreneurship as a field of research », *Academy of Management Review*, 25(1), p. 218 (traduit de l'anglais par nos soins).

⁷⁵W.B., Gartner, (1985), « A framework for describing the phenomenon of new venture creation », *Academy of Management Review*, 10 (4), p.696-706.

⁷⁶ T., Verstraete, (2003), *Proposition d'un cadre théorique pour la recherche en entrepreneuriat: PhE = f [(C x P x S) ÷ (E x O)]*, Editions de l'ADREG, décembre, p. 13.

détermine le prix pour que des échanges marchands puissent se réaliser entre agents économiques.

A cette conception purement marchande de la valeur, Verstraete et Fayolle⁷⁷ ajoutent les activités marchandes du secteur public, les organismes à but non lucratif et les coopératives opérant dans le secteur privé. Si l'entrepreneuriat est un mécanisme majeur de la création de valeur, il n'est qu'un parmi d'autres. Une opération boursière crée de la valeur sans pour autant être considérée comme entrepreneuriale !

I-4- Paradigme de l'innovation

Joseph Schumpeter a été le premier à avoir mis en exergue les liens qui existent entre les différents types d'innovation et l'entrepreneuriat. Aussi, dans la même veine, Peter Drucker⁷⁸, considère l'innovation comme le fondement de l'entrepreneuriat.

Pour Julien et Marchesnay : « *L'innovation constitue le fondement de l'entrepreneuriat, puisque celui-ci suppose des idées nouvelles pour offrir ou produire de nouveaux biens ou services, ou, encore, pour réorganiser l'entreprise. L'innovation, c'est créer une entreprise différente de ce qu'on connaissait auparavant, c'est découvrir ou transformer un produit, c'est proposer une nouvelle façon de faire, de distribuer ou de vendre.* »⁷⁹. Ces auteurs, en se basant sur les travaux pionniers de Schumpeter, classifient l'innovation de par sa nature (organisationnelle, technologique,...) ou de par son degré (innovation radicale, systémique, sporadique ou encore globale).

De cette revue des quatre paradigmes dominants de l'entrepreneuriat, Verstraete et Fayolle⁸⁰ proposent six liens entre les paradigmes présentés.

⁷⁷T., Verstraete et Fayolle, A., (2005), *Op. Cit.*, pp. 39-41.

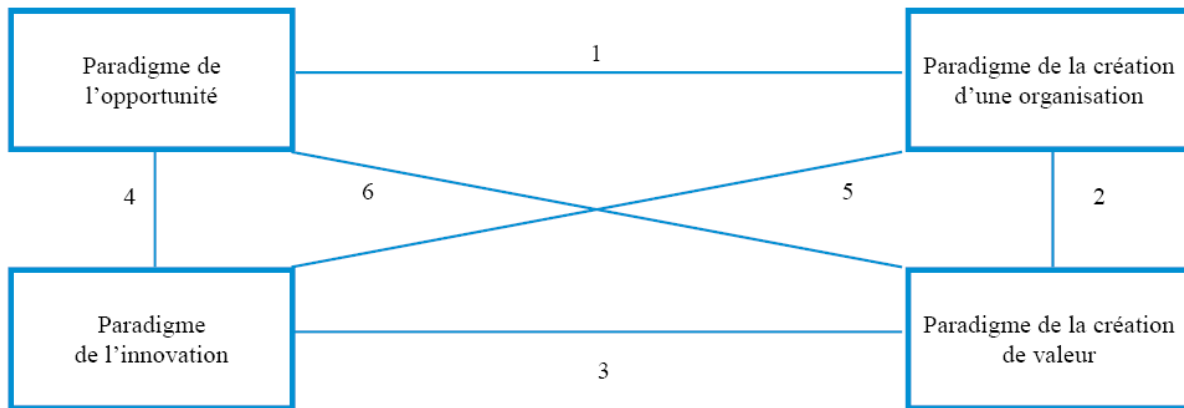
⁷⁸P.F., Drucker, (1985), *Entrepreneurial Strategies, Innovation and Entrepreneurship Practice and Principles*, Harper & Row, New York.

⁷⁹ P. A., Julien et M., Marchesnay, (1996), *L'entrepreneuriat*, Economica, 1996, p. 35.

⁸⁰T., Verstraete et Fayolle, A., (2005), *Op. Cit.*, p. 44.

Figure 3: Les liens entre les quatre paradigmes de l'entrepreneuriat

Source : T., Verstraete et Fayolle, A., (2005), *Op. Cit.*, p. 44.



Pour exploiter une opportunité, il est nécessaire de s'organiser (lien : 1) ; cette organisation ne peut perdurer sans création de valeur pour son fonctionnement et pour rétribuer ses différentes parties prenantes (lien : 2) ; la valeur est souvent créée par une innovation quelle qu'en soit sa nature ou son degré (lien : 3) ; l'innovation peut être la construction d'une innovation mise sur le marché (lien : 4) ; l'exploitation d'une innovation fait appel à l'organisation qui facilite son émergence (lien : 5) ; une opportunité n'est exploitée que si elle est à même de créer de la valeur (lien : 6)⁸¹.

L'entrepreneuriat n'est pas un phénomène isolé dans la société dans laquelle il a lieu. Il n'existe que par et pour elle. Si les initiatives entrepreneuriales les plus en vue sont celles commerciales, mobilisant et générant, en cas de succès, beaucoup de ressources, d'autres initiatives sont aussi bénéfiques pour la société. Les initiatives entrepreneuriales sociales sont aussi créatrices de valeurs, pas nécessairement marchandes, et porteuses d'innovations capables de transformer profondément la société en général.

II- Economie sociale et solidaire et entrepreneuriat

Selon Emin et Schieb-Bienfait⁸², l'économie sociale et solidaire a une histoire de plus d'un siècle. Les pratiques de cette économie ont eu un regain d'intérêt, surtout après les dernières crises économiques et financières, des décideurs politiques et des chercheurs comme

⁸¹ Ces liens se basent sur les développements théoriques précédents.

⁸² S., Emin et Schieb-Bienfait, N., (2010), « Ce que l'économie sociale et solidaire fait à l'entrepreneuriat : Les défis que l'économie sociale et solidaire pose aux paradigmes dominants de l'entrepreneuriat.. 2010 <hal-00449623>.

en témoignent la création de plusieurs centres de recherche et de revenus spécialisés traitant de ses pratiques.

Pour Jeantet⁸³, l'économie sociale est devancière de l'économie solidaire. En effet, l'économie sociale est composée d'organisations ni publiques ni privées à but lucratif. Ces organisations sont généralement les associations, les mutuelles et les coopératives. Elles se caractérisent par la libre initiative collective, la gestion démocratique (une personne=une voix), la juste répartition des excédents, l'indivisibilité totale ou partielle des fonds propres, la solidarité, la promotion de l'individu, l'indépendance vis-à-vis de l'Etat ou toute collectivité publique.

Quant à l'économie solidaire, elle regroupe de nouvelles formes d'actions. Elle cherche à répondre à de nouvelles attentes sur la solidarité, la protection de l'environnement et de la création de nouveaux services. C'est un appel à produire autrement et à créer de la valeur économique en même temps que la valeur sociale, l'objectif étant de mettre l'économique au service du social⁸⁴.

Polanyi⁸⁵ présente une vision tripolaire de l'économie, basée sur trois comportements économiques des individus:

1. Le principe de marché : la rencontre de l'offre et la demande fixe un prix d'échange ;
2. Le principe de redistribution : une autorité centrale, généralement l'Etat, pour répartir la production selon les mécanismes de prélèvement et réaffectation ;
3. Le principe de réciprocité : l'échange entre individus pour créer un lien social via les activités domestiques, troc, bénévolat,...

Laville⁸⁶ parle d'économie plurielle basée sur les trois principes fondamentaux (l'échange, la redistribution et la réciprocité) qui régissent les rationalités d'action dans les trois sphères (marchande, étatique et civile). Cette hybridation entre ces économies ne vise pas seulement une hybridation des ressources mais aussi une amélioration du lien social, des valeurs sociales et de la réciprocité.

⁸³T., Jeantet, (2006). « La solidarité au défi de l'efficacité », Etudes de la documentation française sur l'économie sociale, n°2, pp. 9-15.

⁸⁴ S., Emin et Schieb-Bienfait,N., (2010), *Op. Cit.*, p. 4.

⁸⁵K., Polanyi, (1975), *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, Paris: Larousse.

⁸⁶Laville J-L (dir.), (1994), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Desclée de Brouwer.

Une perspective intéressante est celle de combiner les objectifs, les valeurs et les modes de l'économie sociale et solidaire avec les pratiques de l'entrepreneuriat classique. Une entreprise sociale est généralement le lieu d'exploitation d'une opportunité entrepreneuriale sociale. Y ajouter des pratiques et des réflexes de l'entrepreneuriat classique contribuera à gagner en efficacité et en efficacité.

Pour une lecture de l'entrepreneuriat à l'aune des principes de l'économie sociale et solidaire, Emin et Schieb-Bienfait ont entrepris de croiser leur travail avec celui de Verstraete et Fayolle. Les deux auteurs ont ainsi essayé de mettre en exergue les liens possibles entre les deux concepts.

II-1-Paradigme de l'opportunité d'affaires et économie sociale et solidaire

Concernant ce paradigme, les deux auteurs l'ont croisé avec l'économie sociale et solidaire au niveau de deux points :

- Le processus de détection d'opportunité : comme le souligne Boutillier⁸⁷, un entrepreneur qu'il soit qualifié de social ou non, doit faire preuve de vigilance. L'entrepreneur social doit être vigilant à toutes les opportunités qui n'ont été satisfaites ni par le marché ni par l'Etat ;
- Le processus d'évaluation d'opportunité : une opportunité est considérée comme source de profit. Néanmoins, l'entrepreneur social n'a pas pour finalité le profit. Verstraete et Fayolle⁸⁸ ont élargi la notion de profit pour inclure d'autres formes de profit : gain psychologique attendu de l'action.

Ce croisement est intéressant mais risque de cantonner les pratiques de l'entrepreneuriat en l'économie sociale et solidaire aux niches de l'imperfection du marché ou de l'Etat. Cette perspective peut aussi nous mener à une confusion entre un projet à vocation sociale avec un projet de l'économie sociale. Le premier agit pour le bien-être social, tandis que le deuxième vise une transformation sociale durable.

⁸⁷S., Boutillier, (2008), « Entrepreneuriat social et développement durable : Quelles perspectives ? », Manuscrit auteur, publié dans "VIIIèmes Rencontres internationales du Réseau Inter-Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire » : "Economie sociale et solidaire, développement, mobilité et relocalisations", Barcelone, 2008, pp. 7-10.

⁸⁸T., Verstraete et Fayolle, A., (2005), *Op. Cit.*, p. 40.

II-2- Paradigme de la création organisationnelle et économie sociale et solidaire

Ce paradigme est intéressant car il déplace le débat de la simple création d'une entité et de statuts juridiques vers une émergence organisationnelle basée sur une approche processuelle et interdisciplinaire. Dans cette conception, les projets de l'économie sociale peuvent se concrétiser via la création d'une association, une mutuelle, une coopérative ou via une forme classique (SARL, SA,...) ou encore au sein d'une organisation déjà existante.

Néanmoins, ce paradigme ne permet pas d'analyser toutes les composantes et les phases de l'émergence organisationnelle. Souvent, les projets de l'économie sociale sont portés par des personnes qui se disputent l'accès aux ressources et aux débouchés.

II-3- Paradigme de la création de valeur et économie sociale et solidaire

La notion de valeur dans la conception néoclassique, qui s'exprime à travers un prix qui se fixe sur un marché, n'inclut de l'économie sociale et solidaire que les organismes à but non lucratif et les coopératives opérant dans les secteurs privé et public et offrant des produits et services sur le marché.

Pour dépasser cette restriction théorique, Emin et Schieb-Bienfait⁸⁹ élargissent le cadre conceptuel de la notion de valeur pour inclure d'autres formes de valeur. Pour cela, elles posent deux questions : une création de valeur pour qui ? Une création de valeur pourquoi ? Le « qui » renvoie aux différentes parties prenantes du projet tandis que le « quoi » correspond à l'ensemble des indicateurs sociaux qui permettent de cerner la contribution de l'économie sociale et solidaire.

II-4- Paradigme de l'innovation et économie sociale et solidaire

Même si ce paradigme s'intéresse aux organisations de la haute technologie et à forte croissance (startup technologique, incubateur, capital-risque,...) et que les projets de l'économie sociale et solidaire sont sous capitalisés, il représente un intérêt scientifique pour les chercheurs. Dans ce cadre d'analyse, l'entrepreneur social est un innovateur non lucratif. Ses innovations sont sociales et se diffusent dans plusieurs directions. L'innovateur social peut prévenir ou résoudre des problèmes sociaux, peut pousser à la transformation sociétale, remettant ainsi en cause les normes et les règles dominantes.

⁸⁹ S., Emin et Schieb-Bienfait, N., (2010), *Op. Cit.*, p. 9.

Selon le Centre de Recherche sur les Innovations Sociales (CRISES), une innovation sociale est « *intervention initiée par des acteurs sociaux, pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action, afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles* »⁹⁰. Une innovation peut être une nouvelle manière d'organiser le travail (démocratique, participatif,...) ou une nouvelle manière de produire (interaction entre utilisateur et producteur d'un service par exemple).

La difficulté dans ce paradigme est de prendre en compte des innovations à faible valeur marchande et la mesurer selon les critères de l'innovation technologique, alors que celle-ci est immatérielle et intangible.

A la fin de leur entreprise théorique, Emin et Schieb-Bienfait⁹¹ formulent plusieurs propositions théoriques basées sur les convergences conceptuelles repérées dans les développements ci-dessus :

- Le dépassement de l'individualisme méthodologique : trois paradigmes (celui de l'opportunité, de l'innovation et de la création de valeur) s'inscrivent dans cette lignée. Les phénomènes collectifs peuvent être reconstruits à partir de propriétés individuelles. Etudier l'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire revient à centrer les phénomènes sociaux sur l'entrepreneur (un seul individu ou un groupe restreint d'individus), ce qui est réducteur pour des phénomènes par nature collectifs ;
- Le dépassement acteur/système : les auteurs appellent à dépasser l'individualisme méthodologique, sans pour autant tomber dans le déterminisme du cadre d'analyse. Ils prônent une analyse située. C'est une analyse sur trois niveaux : le niveau micro (acteurs sociaux), le niveau méso (le territoire comme cadre socio-économique de référence) et enfin le niveau macro (champ institutionnel large : gouvernement, institutions financières,...) ;
- L'adoption de l'approche projet : au-delà du phénomène entrepreneurial, il est opportun de privilégier l'analyse des processus de constructions de savoirs et de relations autour d'un projet.

⁹⁰ B., Lévesque, (2008), « Le potentiel d'innovation et de transformation de l'économie sociale: quelques éléments de problématique », *INTERAÇÕES*, Campo Grande, v. 9, n. 2, p. 191.

⁹¹S., Emin et Schieb-Bienfait,N., (2010), *Op. Cit.*, p. 19-23.

III- Innovation sociale

L'innovation a toujours été confondue avec nouvelle technologie. Néanmoins, de nouvelles formes d'innovation ont été mises en avant ces dernières décennies. L'innovation sociale, en l'occurrence, est à l'entrepreneuriat social ce que l'innovation est à l'entrepreneuriat classique.

Cette sous-section s'attellera, d'abord, à nuancer l'innovation sociale de celle classique, ensuite, elle présentera ses différentes conceptions.

III-1- Innovation sociale : vers un dépassement de l'innovation technologique

Quelle que soit la forme d'entrepreneuriat dans laquelle elle émerge, l'innovation constitue un principal catalyseur de toute initiative entrepreneuriale. Les crises économiques successives augmentent l'intérêt accordé à toutes ses formes, leur donnant ainsi plus d'espace d'expérimentation et de diffusion.

Le Conseil des Sciences et Technologie du Québec (CST)⁹² définit l'innovation, dans un sens large, comme un changement qui répond à un besoin d'amélioration. Malgré l'étendue de cette définition, l'innovation n'était reconnue en tant que telle que dans la perspective technologique. Il fallait attendre la fin des années 1990 pour que l'innovation dépasse cette vision limitative. Ainsi, selon Dandurand⁹³, l'innovation n'est plus seulement l'apanage des entreprises, pour améliorer leur performance, mais elle dépasse cette vision pour répondre à d'autres enjeux ne relevant pas du marché. Pour le CST⁹⁴, qu'elle soit sociale ou technologique, l'innovation est un processus qui fait intervenir un ensemble d'acteurs dans une démarche de résolution de problèmes. Dans cette perspective, l'innovation est un processus social, ce qui fait estomper les frontières entre la variable sociale et technologique de l'innovation. En effet, elles sont imbriquées l'une dans l'autre.

Selon Richez-Battesti⁹⁵, l'innovation sociale se déploie dans un contexte particulier et le territoire est l'une de ses composantes. Essentiellement une réponse à la pression du marché

⁹²CST (Conseil de la Science et de la Technologie), (2000), *Innovation sociale et innovation technologique. L'apport de la recherche en sciences sociales et humaines*, Avis, Gouvernement du Québec, p. 5.

⁹³L., Dandurand, (2005), « Réflexion autour du concept d'innovation sociale, approche historique et comparative », *Revue française d'administration publique*, vol. 3, n° 115, p. 378.

⁹⁴ CST, (2000), *Op. Cit.* pp. 7-8.

⁹⁵N., Richez-Battesti, (2008), « Innovations sociales et territoires : une analyse en termes de proximité. Une illustration par les banques coopératives », in Zaoual, H. (dir.), *Développement durable des territoires : économie sociale, environnement et innovations*, Paris : L'Harmattan, p. 66.

et de la concurrence, l'innovation technologique est un processus descendant qui apporte une nouveauté technique tangible qui se diffuse via le marché. Tandis que l'innovation sociale est un processus ascendant et une réponse à des pressions sociales et politiques mettant en avant les individus. Pour Durance⁹⁶, l'innovation sociale se diffuse par appropriation et traduction selon le contexte dans lequel on va la déployer. Le tableau ci-dessous résume les points de similitudes et de ruptures entre ces deux formes d'innovation.

Tableau 2: Innovation technologique et innovation sociale : continuité et ruptures

Etapas	Continuités	Ruptures	
		Innovation technologique	Innovation sociale
Emergence	- Résolution de problème - Ressources liées à la recherche scientifique	- Pression du marché - Recherche davantage issue des sciences naturelles et du génie	- Pression sociale et politique - Recherche davantage issue des sciences humaines et sociales
Processus	- Intervention d'une pluralité d'acteurs	- Processus descendant	- Processus ascendant
Résultat	- Articulations possibles entre des éléments matériels et immatériels	- Davantage matériel	- Davantage immatériel
Diffusion	- Diffusion comme élément majeur de la définition	- Diffusion par la commercialisation ; le marché est une procédure d'évaluation de la diffusion	- Traduction par les acteurs ; recours à une économie plurielle composée des mécanismes d'échanges, de redistribution et de réciprocité

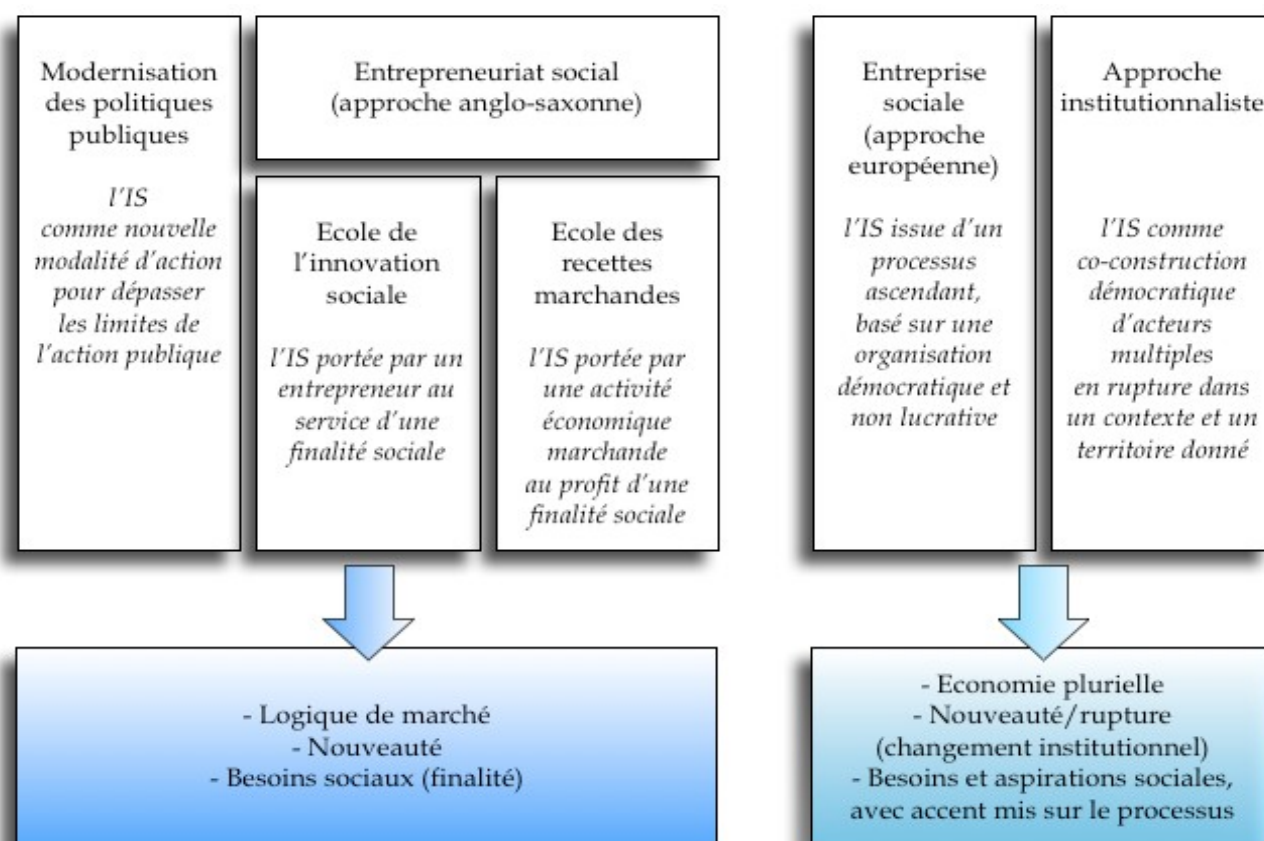
Source : E., Besançon ; Chochoy, N., (2013), « L'élargissement du concept d'innovation », *L'innovation sociale en pratiques solidaires. Emergence, approches, caractérisation, définition, évaluation. Contribution de l'Institut Jean-Baptiste Godin*, Janvier 2013, p. 17.

III-2- Les différentes conceptions de l'innovation sociale

L'innovation sociale n'est pas un concept stabilisé. Utilisée par plusieurs chercheurs dans différents champs disciplinaires, elle couvre des significations différentes selon les références et les présupposés des chercheurs qui l'emploient. Pour Guyon et Besançon, il existe deux conceptions différentes de l'innovation sociale, composées chacune de plusieurs approches. La figure ci-dessous illustre cette affirmation.

⁹⁶ P., Durance, (2011), *L'innovation sociale, ou les nouvelles voix du changement*, CNAM, Paris, p. 8.

Figure 4: Les principales approches de l'innovation sociale



Source : T., Guyon ; Besançon, E., (2013), « Les principales approches de l'innovation sociale », *L'innovation sociale en pratiques solidaires. Emergence, approches, caractérisation, définition, évaluation. Contribution de l'Institut Jean-Baptiste Godin*, Janvier 2013, p. 20.

L'approche de l'innovation sociale dans la modernisation des politiques publiques s'inscrit dans le *New Public Management*. Dans une logique de réforme du secteur public, cette approche considère l'innovation sociale comme la capacité du secteur privé et la société civile à compenser les imperfections de l'Etat, surtout devant la baisse des budgets. L'approche anglo-saxonne de l'entrepreneuriat social voit l'innovation sociale comme une nouvelle solution aux problèmes sociaux portée par les entrepreneurs sociaux. Cette approche est une réaction aux politiques libérales des années 1980-1990⁹⁷.

L'approche européenne de l'entreprise sociale conçoit l'innovation sociale comme une nouveauté, une nouvelle organisation, un nouvel esprit entrepreneurial, issue d'une démarche collective et ascendante en vue de répondre à la demande d'une communauté. Enfin, l'approche institutionnaliste, basée sur les travaux du Centre de Recherche sur les Innovations

⁹⁷Voir infra pour le détail des deux approches qui composent cette conception.

Sociales (CRISES) au Québec, définit l'innovation sociale comme toute nouvelle approche, pratique ou intervention, ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou résoudre un problème social et ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations, des communautés. Cette approche met en avant le résultat (la nouveauté), la finalité (résolution d'un problème social) et la diffusion de l'innovation sociale dans différents cadres institutionnels, organisationnels et communautaires.

En suivant la perspective institutionnaliste, plaçant l'accent sur le processus, Besançon⁹⁸ met en évidence plusieurs champs qui semblent structurer l'innovation sociale en tant que processus : le territoire, le modèle économique, la gouvernance et l'*empowerment*.

Selon Richez-Battesti⁹⁹, l'innovation est territorialisée via la coopération des différents acteurs dans un même territoire autour d'un projet commun. Ces interactions sociales sont facilitées par la proximité qui s'exprime de différentes manières : géographique (agents présents dans le même espace) ; organisationnelle (la coordination entre agents en vue d'une action collective et un partage de savoir et savoir-faire) et institutionnelle (ensemble de valeurs et de principes communs partagés par les agents formant une conscience et une confiance collective).

L'innovation sociale en tant que processus, de par l'hétérogénéité des acteurs impliqués, favorise un modèle économique pluriel en termes de ressources marchandes, non marchandes et non monétaires.

Intégrer les réseaux territoriaux, les usagers et les salariés, tel est le mode de gouvernance promu par l'innovation sociale dans cette perspective. Cette forme de gouvernance élargie implique une co-construction en amont avec les différents acteurs des politiques publiques et une co-production des politiques publiques via la participation des acteurs de la société civile et même les entreprises commerciales.

Quant à l'*empowerment*, il se croise avec l'innovation sociale en ce qu'il est un processus ascendant, une impulsion poussant des individus et groupes d'individus dans un territoire donné, rencontrant un problème social ou visant un idéal social, et qui en assumerait la direction et les principales responsabilités. Dans la perspective

⁹⁸ E., Besançon, (2013), « L'innovation sociale en pratiques solidaires, Processus et résultat », *L'innovation sociale en pratiques solidaires. Emergence, approches, caractérisation, définition, évaluation*. Contribution de l'Institut Jean-Baptiste Godin, Janvier 2013, p. 30.

⁹⁹N.,Richez-Battesti, (2008), Op. Cit., p. 66.

institutionnaliste, l'*empowerment* n'est pas seulement un ensemble d'initiatives citoyennes qui résolvent des problèmes sociaux, mais il vise l'intégration des usagers et des groupes exclus dans le processus. La finalité est une transformation des bénéficiaires de simples agents en actants.

Richez-Battesti¹⁰⁰ propose d'étudier l'innovation sociale à l'aune de ses résultats. L'analyse des résultats renvoie aux objectifs de cette dernière. L'innovation sociale vise le mieux-être des individus ou des collectivités, à travers la combinaison de résultats et d'effets induits volontairement. Cela passe par le développement d'activités (non par le marché ou l'Etat) porteuses d'enjeux collectifs (la réponse à un besoin social non satisfait) ; et l'émancipation et l'*empowerment* des individus et des groupes en difficultés d'insertion professionnelle et sociale, en vue d'une cohésion sociale et économique du territoire.

Besançon¹⁰¹ propose, dans la perspective d'analyse en termes de résultats de l'innovation sociale, deux pistes pour mieux caractériser le résultat de l'innovation sociale : l'accessibilité et la logique de service.

L'innovation sociale comme accessibilité est appréhendée comme une réponse à un besoin social. L'auteur, devant le caractère subjectif de la notion de besoin social, ne retient que les besoins de base ou prioritaires. Pour cela, elle s'appuie sur le travail de la commission, Sen et Fetoussi¹⁰². En se basant sur les travaux de recherche existants la commission arrête une liste de huit dimensions objectives du bien-être :

- Les conditions de vie matérielles (revenu, consommation et richesse) ;
- La santé ;
- L'éducation ;
- Les activités personnelles, dont le travail ;
- La participation à la vie politique et la gouvernance ;
- Les liens et rapports sociaux ;
- L'environnement (état présent et à venir) ;
- L'insécurité, tant économique que physique.

¹⁰⁰N., Richez-Battesti, (2008), *Op. Cit.*, p. 5.

¹⁰¹ E., Besançon, (2013), *Op. Cit.*, pp. 42-49.

¹⁰²J. E., Stiglitz ; Sen, A. ; Fitoussi, J.-P. (2009), Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, [en ligne] URL : www.stiglitz-sen-fitoussi.fr, pp. 14-15.

Le bien être étant une notion pluridimensionnelle, ces huit dimension objectives vont modeler le bien être de chacun en fonction de sa subjectivité.

Toujours selon Besançon¹⁰³, l'innovation sociale comme logique de service se fait de deux manières :

- Le service rendu par le bien est privilégié sur le bien lui-même : mettre à disposition un bien dont on facture l'usage et non la propriété ;
- Le fait de subordonner un bien ou une activité productive à un service qui l'englobe et le dépasse : le bien n'est qu'un support pour développer des capacités.

Deuxième section : Fondements théoriques de l'entrepreneuriat social

Concept polysémique et protéiforme, l'entrepreneuriat social regroupe des pratiques aussi différentes et variées que leurs contextes d'émergence. Nous en recenserons, dans cette section ses différents contextes. Ensuite, nous en présenterons ses deux conceptions dominantes. Enfin, nous en exposerons ses principales définitions.

I- Contextes d'émergence

L'origine des premières initiatives entrepreneuriales sociales remonte au milieu des années 1980, poussées par les politiques libérales, surtout aux Etats Unis et au Royaume Uni, portées par le duo Reagan-Thatcher. Durant ces années, beaucoup d'organisations à but non lucratif étaient obligées de s'adapter.

Le Velly¹⁰⁴ a essayé de distinguer quelques contextes d'émergence de l'entrepreneuriat sociale. Aux Etats Unis durant cette période les organisations à but non lucratif étaient à court de financements. La solution était de trouver de nouvelles sources de financements (organisations philanthropiques) ou de développer des activités commerciales.

Toujours aux Etats Unis, on assiste à la création de fondations et de centres de recherche destinés à soutenir les entrepreneurs sociaux, favorisant la réponse à des besoins sociaux via la création d'activités économiques innovantes. L'exemple le plus frappant est l'organisation ASHOKA, fondée par Bill Drayton en 1981.

¹⁰³ E., Besançon, (2013), *Op. Cit.*, p. 46.

¹⁰⁴ R., Le Velly, (2014), « Entrepreneuriat social », *Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat*, 2014, pp. 2-4.

Dans le contexte de la Grande Bretagne, c'est à la fin des années 1990 qu'une nouvelle manière de concevoir les politiques publiques et ainsi de traiter les problèmes sociaux voit le jour, le « *Third Way* ». Cette manière de faire est une rupture totale avec les années Thatcher et le désengagement de l'Etat. Un « *Third Sector* » voit le jour via le financement public de contrats avec des entreprises exerçant leurs activités à l'échelle des populations cibles, répondant d'une manière efficace et démocratique aux problèmes sociaux.

En Europe continentale, c'est de l'économie sociale et solidaire qu'il s'agit. Cette approche a une nouvelle vision de l'économie toute entière, une « autre économie » qui se distingue par les principes démocratiques qui l'organisent et les finalités sociales qui l'animent.

Au Canada, spécialement au Québec via le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), ce sont les capacités des acteurs socio-économiques à produire de l'innovation sociale et le bien-être social à l'échelle territoriale qui sont mises en valeur.

Les cinq contextes dégagés du travail de Le Velly ne se sont pas développés isolément les uns des autres. Aussi, tous s'accordent sur le fait que l'entrepreneur social, en cherchant à répondre à des besoins sociaux, doit innover pour assurer sa mission : recherche de besoins insatisfaits, développement de nouveaux produits ou services, conquête de nouveaux marchés, expérimentation d'une nouvelle manière d'organiser, recherche de nouvelles sources de financements¹⁰⁵.

Néanmoins, chaque contexte se base sur une conception spécifique de l'entrepreneuriat social. Pour les défenseurs du deuxième contexte (organisation ASHOKA), c'est la personnalité de l'entrepreneur qui prime. L'entrepreneur social est pionnier dans le domaine dans lequel il opère, il est de surcroît visionnaire et pragmatique. Quant à l'approche européenne, elle met l'accent sur la nature de l'organisation, reléguant au second plan la personnalité de l'entrepreneur. L'important, c'est la dimension collective de l'émergence de ces organisations, leur régulation et leurs finalités.

Historiquement, les missions associées à l'entrepreneuriat social sont l'apanage de l'Etat ou des organismes à but non lucratif. Il ya lieu de connaitre les raisons de ce

¹⁰⁵Ce point sera développé plus loin.

changement. Brouard et al.¹⁰⁶ résument cinq causes principales du développement de ce type d'entrepreneuriat.

- Les organismes à but non lucratif, devant le besoin de financement de leurs activités sociales et la non garantie des aides de l'Etat, doivent se prémunir, en développant des activités commerciales pour générer des profits afin de servir leur mission sociale ;
- Le désengagement de l'Etat de plusieurs secteurs sociaux a provoqué la non satisfaction de besoins sociaux ;
- La prolifération d'organisations répondant à des besoins sociaux a créé une compétition dans la captation de financements ;
- L'appel à la responsabilisation dans la gestion des fonds accordés dans le cadre de projets sociaux a obligé les organisations opérant dans ce secteur, à un certain isomorphisme avec les entreprises classiques dans leurs pratiques de gestion et de bonne gouvernance ;
- L'acceptation, de plus en plus grandissante du marché, comme mécanisme à même de satisfaire les besoins sociaux en faisant appel au pouvoir de la compétition, tout en favorisant l'innovation et l'efficacité organisationnelle.

II- Approches théoriques de l'entrepreneuriat social

Les différents contextes d'émergence ont produit différentes conceptions théoriques de l'entrepreneuriat social. Généralement deux grandes écoles prédominent : l'américaine et l'européenne comme l'ont noté Defourny¹⁰⁷, Dees et Anderson¹⁰⁸ et Le Velly¹⁰⁹. Defourny¹¹⁰ part du concept d'Entreprise Sociale pour donner un cadre théorique de l'entrepreneuriat social. En effet, pour lui, aux Etats Unis c'est une conception large qui prévaut : toute activité économique qui se donne pour mission de satisfaire un besoin social. En Europe, c'est plutôt une conception théorique autour de l'économie sociale et solidaire. En France, par exemple, par facilité de langage, on utilise « Entreprise Sociale » pour désigner les organisations de l'économie sociale et solidaire.

¹⁰⁶F., Brouard ; Larivet, S., et Sakka,O., (2010), « Entrepreneuriat social et participation citoyenne », *Revue Canadienne de recherche sur les OSBL et l'économie sociale*, Vol 1, n°1, Automne 2010, p. 47-49.

¹⁰⁷J., Defourny, (2004), « L'émergence du concept d'entreprise sociale », De Boeck Université, *Reflets et perspectives de la vie économique*, 2004/3 - Tome XLIII.

¹⁰⁸J. G., Dees ;Anderson,B., Battle, (2006) "Framing a theory of entrepreneurship: Building on two schools of practice and thought", ARNOVA Occasional Paper Series: Research on Social Entrepreneurship: Understanding and Contributing to an Emerging Field, p: 39-66.

¹⁰⁹R., Le Velly, (2014),*Op. Cit.*,p. 4-6.

¹¹⁰J., Defourny, (2004),*Op. Cit.*,p. 9-10.

II-1- Conception européenne de l'entrepreneuriat social

S'inscrivant dans la conception européenne, Defourny¹¹¹ désigne par entrepreneuriat social aussi bien les organisations créées *ex nihilo* qu'un nouvel esprit et un nouveau processus touchant une organisation existante. Par la suite, il passe l'entrepreneuriat social par la grille de l'entrepreneuriat classique proposée par Joseph Schumpeter :

- **Nouveau produit, nouvelle qualité de produit** : l'économie sociale et solidaire n'est souvent développée que pour répondre à des besoins non satisfaits par les deux secteurs classiques (public et privé) ;
- **Nouvelle méthode d'organisation ou de production** : nouvelle manière de s'organiser impliquant de nouveaux acteurs au sein même des organisations de l'économie sociale et solidaire classiques (travailleurs salariés, bénévoles, usagers, pouvoirs publics locaux,...) ;
- **Nouveaux facteurs de production** : le travail n'est pas nouveau dans ce secteur mais ses formes sont nouvelles et plus innovantes ;
- **Nouveaux rapports aux marchés** : le développement de quasi-marché via le lancement d'appels d'offres pour des secteurs auparavant étatiques pousse les organisations opérant dans le secteur à adopter de nouvelles cultures (concurrence, esprit gestionnaire, prise de risque surtout financier,...) ;
- **Nouvelles formes d'entreprises** : de nouvelles formes juridiques, outre les statuts traditionnels (association, coopérative), ont vu le jour pour permettre la naissance de nouvelles formes d'entreprises avec plus d'activité commerciale, plus de parties prenantes et avec de nouvelles formes d'organisation.

L'EMES¹¹², qui est l'acronyme français du projet de recherche sur l'émergence des entreprises sociales en Europe, a essayé de dégager les critères communs de toutes réalités qui pourraient s'appeler « Entreprise Sociale ». En effet, ce réseau a dressé une grille de critères économiques et sociaux, énumérés ci-après, bâtissant ainsi un cadre conceptuel fiable.

Critères économiques :

- Une activité de production de bien et/ou de service ;
- Un degré élevé d'autonomie ;
- Un niveau significatif de prise de risque économique ;

¹¹¹J., Defourny, (2004), *Op. Cit.*, p. 11-14.

¹¹²Emergence of European Social Enterprises.

- Un niveau minimum d'emploi rémunéré.

Critères sociaux :

- Un objectif explicite de service à la communauté ;
- Un pouvoir de décision non basé sur la détention de capital ;
- Une dynamique participative, impliquant différentes parties concernées par l'activité ;
- Une limitation de la distribution des bénéfices.

Pour l'EMES, cette panoplie de critères constitue un « idéaltype » de ce que doit être une « Entreprise sociale ». Ainsi, des organisations nouvellement créées ou déjà existantes, ayant subi une transformation via une dynamique interne, même si elles ne répondent pas à tous ces critères à la fois peuvent être appelées « Entreprise sociale ».

II-2- Conception anglo-saxonne de l'entrepreneuriat social

Selon Dees et Anderson¹¹³, aux Etats Unis, deux grandes écoles englobent les développements théoriques et la pratique de l'entrepreneuriat social : l'école de la « *Social Enterprise* » et celle de la « *Social Innovation* ».

II-2-1- Ecole de la « *Social Enterprise* »

Pour cette école, la génération de la valeur économique n'est là que pour servir la mission sociale. Il y a deux motivations majeures : la recherche de financements pour les organismes à but non lucratif et l'intérêt grandissant des dirigeants des entreprises classiques pour les questions sociales. L'utilisation des méthodes des entreprises classiques contribue non seulement à capter les fonds mais aussi dans la gestion efficace et responsable en vue d'un changement social durable.

Les organismes à but non lucratif opèrent désormais dans un environnement dans lequel sont remarquées une montée de besoins sociaux et une véritable compétition dans la captation de financements. Ce climat a forcé ces organismes à adopter une posture plus compétitive, axée sur les résultats et une gestion efficiente des fonds drainés.

Pour cette école, les organismes qui disposent d'une véritable activité commerciale faisant du support à une mission sociale font partie de l'entrepreneuriat social. Bien plus, les entreprises commerciales classiques affichant un engagement sociétal, via des actions relevant

¹¹³J. G., Dees and Anderson, B., Battle, (2006), *Op. Cit.*, pp. 41-46.

de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, sont considérées comme socialement entrepreneuriales. Brouard et *al.*¹¹⁴ proposent la comparaison ci-dessous des rôles sociaux et commerciaux selon le type d'organisation :

Tableau 3: Comparaison des rôles sociaux et commerciaux des entreprises

Type d'entreprise	Rôle social	Rôle commercial	
		Échanges commerciaux	Répartition des bénéfices commerciaux
Entreprise sociale	Rôle exclusivement social	Aucun échange commercial	S/O
	Rôle social prioritaire	Présence des échanges commerciaux	Bénéfices répartis à 100% vers le social
Entreprise socialement responsable	Rôle social minoritaire		Bénéfices répartis majoritairement vers le social
Entreprise socialement neutre	Aucun rôle social		Bénéfices répartis minoritairement vers le social et majoritairement aux actionnaires
Entreprise socialement irresponsable	Rôle social négatif		Bénéfices répartis à 100% aux actionnaires
			Bénéfices répartis à 100% aux actionnaires

Source: F., Brouard & Larivet, S.; O., Sakka, (2010), *Op. Cit.*, p. 53.

Selon cette comparaison, les auteurs distinguent dans le rôle commercial deux variables : la présence d'échanges commerciaux et la répartition des bénéfices. L'entreprise sociale, malgré la présence d'échanges commerciaux, doit avoir un rôle exclusivement ou majoritairement social. Quant aux bénéfices, ils sont totalement ou majoritairement repartis vers le social. Le rôle social dans cette comparaison montre le niveau d'engagement des entreprises. Les entreprises affirmant un engagement sociétal, basé sur les pratiques de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), représentent une première extrémité d'un continuum. Parallèlement, nous trouvons à l'autre extrémité, l'entreprise sociale avec un rôle exclusivement social, sans présence d'échanges commerciaux.

II-2-2- Ecole de la « *Social Innovation* »

Cette école s'intéresse à la mise en place de nouvelles façons pouvant mieux répondre à des besoins sociaux adoptant une vision Schumpétérienne. L'entrepreneur social est celui qui révolutionne les modèles de génération de valeur sociale et trouve de nouvelles

¹¹⁴F., Brouard and Larivet, S.; O., Sakka, (2010), *Op. Cit.*, p. 53.

combinaisons des ressources pour une maximisation de la valeur sociale créée. L'entrepreneur social n'est plus seulement vu comme créateur de valeur économique mais dorénavant comme porteur de changement social.

Pour Dees (1998)¹¹⁵, l'entrepreneur social joue le rôle principal dans le changement social. L'auteur fait d'abord un parallèle avec les classiques de l'entrepreneuriat. Dans le schéma classique de l'entrepreneuriat, surtout depuis Jean Baptiste Say, l'entrepreneur est considéré comme l'acteur cardinal de tout changement économique. Il trouve de nouvelles combinaisons des ressources à même de créer de la valeur économique. Bien plus tard, pour Joseph Schumpeter, l'entrepreneur fait évoluer le capitalisme via le processus de la destruction créatrice. Pour cet économiste, l'entrepreneur réforme ou révolutionne les modèles économiques en trouvant de nouvelles applications pour des inventions, en exploitant une nouvelle matière première, en ouvrant de nouveaux marchés,... L'entrepreneur bouleverse l'ordre établi et crée de la valeur en poussant l'économie vers de nouveaux équilibres plus productifs. Dans la même veine, Peter Drucker, en se basant sur les travaux de Say, considère l'entrepreneur comme celui qui détecte et exploite les opportunités créées par les changements sociétaux (technologiques, normes sociales, préférences des consommateurs, ...).

L'entrepreneuriat social est considéré comme descendant légitime de l'entrepreneuriat « classique ». Il est une réaction à un constat de non satisfaction de besoins non marchands ou émanant de populations non solvables. L'entrepreneur social, variante de celui classique, se distingue par sa finalité. La création de la valeur sociale est sa mission première. Ce dernier adopte tous les schémas de l'entrepreneuriat classique pour s'acquitter de sa mission sociale. L'entrepreneur social cherche des ressources, les combine pour satisfaire des besoins sociaux non satisfaits par le marché ou par les différents établissements de l'Etat. Il vise, à travers le processus entrepreneurial social, une portée transformatrice et un changement vers plus de durabilité. L'entrepreneur social peut créer de la valeur économique classique (actionnariale), mais il la considère comme moyen pour atteindre ses objectifs sociaux.

Dees et Anderson¹¹⁶ proposent d'intégrer ces deux écoles de pensées américaines, « *Social Innovation* » et « *Social Enterprise* » en une seule : « *Enterprising Social Innovation* ». Cette intégration vise, en effet, la mise en œuvre des innovations sociales

¹¹⁵J. G., Dees, (1998), « The meaning of social entrepreneurship », comments and suggestions contributed from the Social Entrepreneurship Funders Working Group, October 31, 1998, p. 1-2.

¹¹⁶J. G., Dees ; Anderson, B., Battle, (2006), *Op. Cit.*, pp. 47-60.

mélangeant les pratiques des organismes à but non lucratif et le management des entreprises classiques, en vue de créer une valeur sociale durable avec un impact sur l'ensemble de la société.

Les entreprises sociales ne sont pas intéressantes sans des éléments d'innovations sociales. Cela élève cette conception de simples stratégies de collecte de fonds à une utilisation nouvelle de pratiques des entreprises classiques pour servir des objectifs sociaux. Les innovations qui utilisent des éléments des deux secteurs (économique & social), pour créer de la valeur sociale, questionnent le marché, les méthodes commerciales et le lien entre les préoccupations économiques et sociales. Toujours pour Dees et Anderson, la charité n'est pas une solution durable à la pauvreté. Il importe de pousser les gens à plus d'autonomie économique. La solution à beaucoup de problèmes sociaux complexes réside dans un fondement initialement économique !

Avec cette intégration, les auteurs rejettent deux anciennes dichotomies : Marché/Société & Lucratif/Non lucratif. Pour les auteurs, les frontières entre marché et société s'estompent : les organisations du secteur social opèrent dans le marché et se concurrencent les unes les autres pour vendre leurs « modèles sociaux ». Aussi, ces organisations peuvent dépasser la dichotomie lucratif/non lucratif, et ce, en regroupant des éléments des deux pratiques.

III- Définitions de l'entrepreneuriat social

Il y a autant de définitions que de conceptions et de pratiques de l'entrepreneuriat social. Néanmoins, avant d'en présenter les principales, voici les composantes principales des deux mots du concept : « Entrepreneuriat » et « Social ».

Tableau 4: Principales composantes de l'entrepreneuriat social

Entrepreneuriat	Social
-Démarrage d'entreprise ;	- Mission sociale ;
-Création de valeur ;	- Agent de changement ;
-Innovation ;	- Responsabilisation.
-Opportunité à saisir ;	

-Mobilisation de ressources.	
------------------------------	--

Source: inspiré du travail de J. Mair ;Martí, I., (2006), « Social entrepreneurship research: A source of explanation, prediction, and delight», *Journal of World Business*, 41(1), pp.38-39.

L'entrepreneur classique, en créant de la valeur économique, crée par la même occasion de la valeur sociale. En poursuivant leur intérêt propre, les entrepreneurs contribuent au bien être de la communauté dans laquelle ils évoluent : création de nouveaux produits ou services, ouverture de nouveaux marchés,...Selon Shane et Venkataraman¹¹⁷, l'opportunité est un élément central de la recherche en entrepreneuriat (école autrichienne).C'est en détectant une opportunité qu'un entrepreneur va, d'une manière innovante, créer une nouvelle structure dans laquelle il va mobiliser des ressources pour saisir et fructifier cette même opportunité.

La variable sociale opère un changement de perspective sur l'entrepreneuriat. La combinaison créative de ressources est mobilisée pour répondre à des besoins sociaux. L'élément central ici est la création de la valeur sociale, la valeur économique n'est créée que pour servir la cause sociale. L'entrepreneur dans cette conception, selon Dees¹¹⁸, est un agent de changement qui bouleverse les ordres sociaux en place. Aussi, une des différences majeures entre entrepreneuriat classique et social, réside dans les principes de distribution des ressources dégagées de l'activité entrepreneuriale (Mair & Marti, 2006)¹¹⁹.

Mair et Marti proposent au début de leur travail une définition de l'entrepreneuriat social : « *Nous considérons globalement l'entrepreneuriat social comme un processus intégrant l'utilisation innovante et la combinaison des ressources pour poursuivre des opportunités afin provoquer un changement social et/ou répondre à des besoins sociaux.* ¹²⁰» Les auteurs ont basé leur définition sur trois hypothèses essentielles :

1. L'entrepreneuriat social est un processus de création de valeur sociale par la combinaison de ressources d'une manière nouvelle ;
2. Cette combinaison de ressources vise essentiellement à explorer et à exploiter des opportunités sociales, en vue de créer de la valeur sociale via un changement social et/ou la réponse à des besoins sociaux ;
3. L'entrepreneuriat social entant que processus inclue l'offre de nouveaux produits ou services via la création d'une nouvelle organisation.

¹¹⁷S., Shane and S., Venkataraman (2000), *Op. Cit.*, 220-224.

¹¹⁸J. G., Dees, (1998),*Op. Cit.*, pp. 2-3.

¹¹⁹J., Mair and Martí, I., (2006), *Op. Cit.*, p. 37.

¹²⁰*Ibid.* (traduit de l'anglais par nos soins).

Dees¹²¹ propose les caractéristiques de l'entrepreneur social, porteur de changement dans le secteur social. Les dites caractéristiques visent à :

- Adopter la mission de la création et la pérennité de la valeur sociale ;
- Reconnaître et poursuivre toutes les opportunités qui permettraient d'atteindre sa mission sociale ;
- S'engager dans un processus continu d'innovation et d'apprentissage ;
- Agir efficacement sans être limité par les ressources en sa possession ;
- Exhiber ses exploits et rendre compte à ses différentes parties prenantes.

A travers ces caractéristiques, nous notons que Dees a fait un mix des différents développements théoriques de ses prédécesseurs. Il met l'accent sur la portée transformatrice de l'entrepreneuriat social, mais en même temps il souligne l'importance des caractéristiques de la personnalité de l'entrepreneur social. Il est un personnage en phase avec la société dans laquelle il opère, surtout avec sa population cible ; il travaille sans relâche dans la poursuite de sa mission sociale. Il n'est pas trop regardant sur les ressources entre ses mains. Trouver des solutions, se surpasser, se défier est un mode de vie. Enfin, l'auteur termine sa définition en soulignant le caractère spécial et exceptionnel de l'entrepreneur social.

Pour Brouard et *al.*¹²², l'entrepreneuriat social est : « *un concept qui représente l'ensemble des activités et des processus pour créer et soutenir la valeur sociale en utilisant des approches entrepreneuriales et innovantes et en tenant compte des contraintes de l'environnement externe.* ». Pour ces auteurs, l'entrepreneur social est la personne ou le groupe de personnes qui agit à titre de catalyseur et met à profit ses habilités entrepreneuriales pour faire avancer l'entreprise sociale. Ils sont impatients, visionnaires, ambitieux et osent voir des sources de profit là où le marché est réputé être inefficace. Ils osent, en outre, penser et mettre en œuvre la combinaison gagnante de l'économique et du social.

En somme, il est opportun de faire la distinction entre l'entrepreneur social et l'entreprise sociale. Brouard et *al.*¹²³ définissent l'entreprise sociale, d'une manière large, comme une organisation qui vise principalement des objectifs sociaux. Weerawardena et Mort (2006)¹²⁴ font un parallèle entre l'entreprise classique et l'entreprise sociale. En effet, pour ces

¹²¹J. G., Dees, (1998), *Op. Cit.*, p. 4.

¹²²F., Brouard ; Larivet, S., et Sakka, O., (2010), *Op. Cit.*, p. 49.

¹²³F., Brouard ; Larivet, S., ; O., Sakka, (2010), *Op. Cit.*, pp. 50-51.

¹²⁴J., Weerawardena and Mort, G., S., (2006), « Investigating social entrepreneurship: A multidimensional model », *Journal of World Business*, 41 (2006), p. 22.

auteurs, comme toutes les entreprises classiques ne sont pas entrepreneuriales, toutes les entreprises sociales ne sont pas socialement entrepreneuriales. L'entrepreneur social opère dans une entreprise sociale. Une entreprise sociale peut ne pas contenir des formes d'entrepreneuriat social.

CONCLUSION

Des premières pratiques européennes dans le domaine social, datant de la fin du 19^{ème} siècle, jusqu'aux initiatives anglo-saxonnes des années 1980, le champ social a vu beaucoup de développements tant au niveau théorique qu'au niveau pratique. Les différentes formes de l'entrepreneuriat social se sont avérées être un soutien pour les personnes démunies et marginalisées contre les méfaits des crises financières et économiques à répétition.

De nos jours, les entrepreneurs sociaux ne voudraient plus se contenter d'un rôle de matelas social. Ces derniers demandent à être au-devant de la scène, prennent des initiatives et innovent socialement en vue d'améliorer la vie de la société en général. Via leurs initiatives, ils veulent contribuer aux changements voire aux transformations sociétales, vers plus d'équité et de durabilité. Leur but est une société capable de donner accès aux opportunités à tous ses membres.

Si la valeur sociale est le but premier de toute initiative entrepreneuriale sociale, il reste que la cible est l'être humain pour qui tout ce processus a été initié. La lutte contre la marginalisation et l'exclusion, la lutte contre la pauvreté et leurs causes, tout cela vise à faire participer l'individu à la vie de la société dans laquelle il évolue.

Presque toutes les actions de l'entrepreneuriat social visent l'inclusion des individus, non touchés par les services de l'Etat et non solvables pour les marchés classiques, dans la vie de la communauté. Comme nous l'avons déjà montré dans le chapitre traitant la croissance inclusive, les prés-requis de toute croissance économique inclusive sont l'intégration effective dans le processus de création de richesse de la société et son partage équitable.

A ce stade, les deux concepts de ce travail nous semblent s'entrecroiser en plusieurs points. Ainsi, le chapitre suivant traitera de la relation conceptuelle qu'entretiennent les deux grands concepts de notre travail de recherche (la croissance inclusive et l'entrepreneuriat social). Aussi, le chapitre dressera les hypothèses de la recherche. Enfin, il présentera la méthodologie qui sera suivie.

Troisième chapitre : Protocole méthodologique

INTRODUCTION

L'objectif de ce travail est de déterminer et de mesurer les effets des initiatives de l'entrepreneuriat social sur l'inclusivité de la croissance économique. Pour ce faire, nous avons commencé, par une revue de la littérature de nos principaux concepts.

Si la croissance inclusive, dans sa définition absolue de la pauvreté, vise l'inclusion des personnes à la marge du processus de la croissance économique, via un travail effectif et productif, l'entrepreneuriat social peut être un relais et une boîte à outils pour toute stratégie d'inclusion. A nos yeux, les deux concepts semblent s'entrecroiser en plusieurs points. En effet, même à des échelles différentes, les deux concepts visent l'amélioration du niveau de vie des individus en difficultés via leur inclusion dans la dynamique sociale en général et celle économique en particulier.

C'est justement à ce titre que nous considérons que l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) est un terrain propice pour étudier et essayer de trouver des réponses à nos questions de recherche. Même si elle a été initiée par l'Etat, la manière dont l'INDH intègre le secteur de l'entrepreneuriat social s'inscrit à la fois, à nos yeux, dans les pratiques de l'entrepreneuriat social et sert l'inclusivité de la croissance économique.

Dans la première section de ce chapitre, nous tenterons d'abord de repréciser les deux concepts clés de notre travail aux vues de notre problématique et de nos questions de recherche. Ensuite, nous présenterons l'INDH et les motivations qui nous ont poussé à la choisir comme terrain d'étude. Enfin, suite à la mise en exergue des croisements conceptuels que nous avons décelé, entre l'entrepreneuriat social et la croissance inclusive, nous présenterons les hypothèses de notre recherche.

Toute méthodologie regroupe les étapes suivies et les outils mobilisés par le chercheur pour mener à bien son entreprise. Pour ce faire, Creswell¹²⁵ propose, avant tout travail de recherche, de définir un cadre de travail. Pour cela, il propose de poser trois questions :

1. Dans quel paradigme épistémologique s'inscrit le chercheur ?
2. Quelle stratégie de recherche sera suivie pour approcher la question étudiée ?

¹²⁵J.W., Creswell, (2003), *Research design: qualitative, quantitative, and mixed methods approaches*(2nd ed.), Thousand Oaks, CA: Sage Publications, pp. 4-5.

3. Quelles techniques seront utilisées pour collecter et traiter les données ?

Nous suivrons, tout au long de la deuxième section de ce chapitre, les étapes proposées par Creswell. A la fin de chacune d'entre elles, nous présenterons la nôtre aux regards des spécificités de notre travail. Nous commencerons par présenter brièvement les trois paradigmes dominants. . Par la suite, il sera question des stratégies de recherche et enfin des méthodes utilisées pour collecter et traiter les données.

Première section : Modèle conceptuel et hypothèses de la recherche

Nous allons à présent, repréciser, l'entrepreneuriat social et la croissance inclusive, à la lumière de nos questions de recherche et nous mettrons en exergue leurs croisements conceptuels.

D'abord, nous présenterons le caractère inclusif de la croissance économique, ensuite le rôle des initiatives de l'entrepreneuriat social dans cette inclusion. Avant de formuler les hypothèses de notre recherche, à la fin de cette section, nous présenterons l'INDH et son intérêt pour la partie empirique de notre travail.

I- La croissance économique comme processus inclusif

La revue de la littérature dans le premier chapitre nous a permis de mettre l'accent sur les liens qui existent entre la croissance économique, la pauvreté et les inégalités. La croissance économique affecte le niveau de vie de la population en général. Aussi, la manière dont les bénéfices de cette croissance sont partagés affecte le niveau des inégalités, surtout celles en termes de revenus. Cet état de la distribution forme les conditions initiales sur lesquelles sera basée la croissance économique du futur. Ces différentes interactions nous mettent devant une forme de causalité circulaire. Les conditions initiales déterminent la trajectoire et le modèle de la croissance économique, et celle-ci conditionne le niveau de vie et le niveau des inégalités.

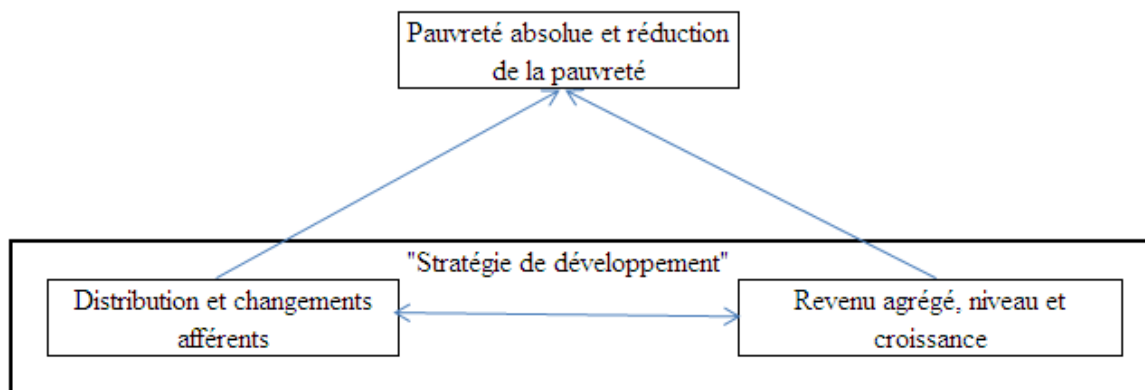
I-1-Les inégalités

Les inégalités ne sont pas seulement monétaires, liées à la croissance économique. En effet, d'autres formes existent et sont connectées et en interactions avec les inégalités en termes de revenus. Au sein d'une même société, toutes les formes d'inégalités agissent entre elles et forment des institutions et des règles perpétuant ainsi des disparités et creusant encore plus le clivage entre pauvres et non pauvres.

Toute stratégie de développement vise à briser ce cycle vicieux créant et perpétuant les inégalités de tout type, surtout celles monétaires. Offrir des opportunités aux pauvres, leur donner les moyens, afin de les saisir et de les exploiter, sont des moyens mis en œuvre dans les stratégies du développement, surtout dans les pays en voie de développement.

Selon Bourguignon¹²⁶, le bien être d'un individu ne peut être réduit à la seule variable monétaire, qu'elle soit conçue de manière absolue ou relative. Néanmoins, il considère qu'éradiquer la précarité doit être une préoccupation centrale pour toute stratégie de développement. Pour lui, la croissance économique, la pauvreté et les inégalités forment un triangle dont dépend tout développement. C'est un rythme de croissance économique combiné à une distribution au sein de la population. Le défi de toute stratégie est de trouver le juste équilibre entre croissance et redistribution et de trouver la priorité entre pauvreté et inégalités.

Figure 5 : Le triangle « Pauvreté-Croissance-Inégalités »



Source : F., Bourguignon, (2004), *Op. Cit.*, p. 4 (traduit de l'anglais par nos soins).

Le changement dans la distribution des revenus peut avoir deux effets :

- L'effet d'un changement proportionnel sur tous les revenus et qui ne touche pas à la distribution relative, c'est l'effet « croissance » ;
- L'effet de la distribution relative des revenus, qui est indépendant de la moyenne, c'est l'effet « distribution ».

L'évolution de la pauvreté est fonction à la fois de la croissance, qui est un changement dans la moyenne du niveau de vie (revenu et consommation), de la distribution et du changement dans la distribution. Les spécificités et les conditions initiales, en termes de pauvreté et d'inégalités de chaque pays, font que l'un ou l'autre effet soit recherché. Il est préférable pour un pays avec un niveau de revenus moyens, de rechercher l'effet distribution pour réduire les inégalités ; alors qu'un pays avec un niveau de revenu bas cherchera l'effet croissance, pour élever d'abord le niveau des revenus.

I-2- La redistribution

¹²⁶F., Bourguignon, (2004), *Op. Cit.*, pp. 1-2.

Un système de redistribution vise à corriger les effets non désirés d'une distribution spontanée de la croissance économique, sans pour autant la freiner, et ce dans le cadre d'une stratégie de développement. La redistribution peut toucher les revenus, les actifs ou les deux à la fois. Celle touchant les revenus nécessite la mise en place d'un système de taxation progressif et de dépenses publiques ciblées selon les objectifs de développement poursuivis. Celle touchant les actifs est la plus à même de réduire la pauvreté efficacement et, malgré sa facile mise en œuvre administrative, elle est la plus difficile à faire accepter politiquement.

Dagdeviren et *al.*,¹²⁷ résument dans le tableau ci-après les stratégies de redistribution. Les principaux outils de redistribution sont regroupés et croisés avec les différents niveaux initiaux des revenus des pays. Ainsi, les dépenses dans l'éducation, la santé et les infrastructures de base sont demandées quel que soit le niveau initial des revenus du pays. L'accent sera mis sur les revenus et les transferts entre agents économiques avec l'augmentation du niveau des revenus ; il sera question d'une redistribution des actifs dans les pays avec un très faible niveau des revenus.

¹²⁷H., Dagdeviren, van der Hoeven, R. and Weeks, J. (2000), *Ibid.*

Tableau 5 : Faisabilité des instruments de redistribution par catégorie de pays

		Catégorie de pays :		
		Redistribution des revenus et des actifs actuels (Pays avec revenus moyens)	Croissance avec des politiques de redistribution (Pays avec revenus moyens et la plupart des pays avec revenus faibles)	Croissance sans politiques de redistribution (Pays avec des revenus très faibles)
Instrument Redistributif :	Taxation progressive	Oui	Oui pour quelques pays	Non
	Transferts	Oui	Oui pour quelques pays	Non
	Aides à la consommation	Oui	Oui	Oui pour quelques pays
	Réforme agraire	Oui, mais pas toujours concluante	Oui	Non pour quelques pays
	Education et santé	Oui	Oui	Oui
	Infrastructures et service public	Oui	Oui	Oui

Source :H., Dagdeviren, van der Hoeven, R. and Weeks, J. (2000). « Redistribution matters: Growth for Poverty Reduction », *Employment Paper*, No. 2000/10. Geneva, International Labour Organization, p. 27 (traduit de l'anglais par nos soins).

Intégrer les questions de la redistribution et de la réduction de la pauvreté est essentiel pour renforcer à la fois la croissance et l'équité. Une grande équité de distribution constitue une condition initiale favorable à une croissance forte et stable. La redistribution des revenus et des actifs est la forme la plus efficace dans la réduction de la pauvreté dans tous les pays. Les problèmes rencontrés (taille de l'économie, secteur informel important, secteur public inefficace,...) lors de l'application de ces politiques ne doivent pas dissuader les décideurs d'en proposer. En effet, toujours selon Dagdeviren et *al.*, il vaut mieux implémenter une croissance redistributive imparfaite que d'implémenter le statut quo imparfaitement.

Toutes ces tentatives de redistribution pour juguler la pauvreté ont été critiquées par les tenants de l'efficacité économique. Certains économistes considèrent que l'effort doit se faire sur l'amélioration et la stabilité de la croissance économique. Pour eux, toutes les politiques visant à lutter contre la pauvreté, usant d'outils de redistribution, ne peuvent qu'affecter négativement l'efficacité de l'économie en général. La croissance pro-pauvre et, après elle, la croissance inclusive, ont offert un cadre d'analyse et de discussion, pour les

institutions internationales et les pays, pour étudier la dynamique des interactions entre croissance économique, pauvreté et inégalités. Aussi, elles ont permis de concilier les visions divergentes des tenants de l'efficacité économique et de ceux de l'intervention étatique via un système de redistribution.

Les deux types de croissance même s'ils traitent la même problématique, ne conçoivent pas la pauvreté de la même façon. Ils se distinguent par leurs définitions de la pauvreté ainsi que la manière dont ils voudraient l'éradiquer. Si la croissance pro-pauvre considère la pauvreté dans sa définition relative, la croissance inclusive met en avant sa définition absolue. Aussi, la croissance inclusive voudrait éliminer la pauvreté en incluant les pauvres dans le processus de croissance économique, via un travail effectif et productif. Alors que la croissance pro-pauvre viserait à éliminer toutes les formes d'inégalités, y compris celles monétaires, au sein de la société pour permettre aux pauvres de profiter pleinement de la croissance, quitte à faire une discrimination positive en leur faveur.

En 2016, le Maroc a enregistré un PIB/Habitant de 7838 USD (PPA) seulement et a été classé 123ème en ce qui concerne l'Indice du Développement humain (IDH). Suivant la classification proposée par Dagdeviren et *al.*¹²⁸ et les développements de Bourguignon¹²⁹, notre pays est dans la catégorie des pays avec un revenu moyen, voire faible, ce qui veut dire que l'accent doit être mis sur « l'effet croissance » touchant ainsi, dans un premier temps, tous les revenus d'une manière absolue. C'est pour cela que nous traiterons, dans le présent chapitre, de la croissance inclusive.

Nous nous inscrivons dans la définition proposée par Klasen¹³⁰. Ainsi, une croissance inclusive est celle qui permettrait la participation et l'amélioration des revenus de tous les membres de la société, surtout les pauvres. En plus de la dimension monétaire, elle impacterait favorablement d'autres dimensions non monétaires du bien-être, comme l'éducation et la santé. Dans la même optique, Kanbur et Rauniar¹³¹ considèrent l'inclusivité comme la distribution des dimensions du bien-être dans toute la société.

La commission Stiglitz-Sen-Fitoussi¹³² avait retenu huit dimensions objectives du bien-être, dont les conditions de vie matérielles, l'éducation et la santé. Dans un registre plus

¹²⁸H., Dagdeviren, van der Hoeven, R. and Weeks, J. (2000), *Op. Cit.*, p. 27.

¹²⁹F., Bourguignon, (2004), *Op. Cit.*, p. 4.

¹³⁰ Voir la dernière section du premier chapitre.

¹³¹R., Kanbur and G., Rauniar, (2009), « Conceptualizing Inclusive Development : With Applications to Rural Infrastructure and Development Assistance », ADB, Occasional Paper No. 7. December 2009, p. 2.

¹³²J. E., Stiglitz ; Sen, A. ; Fitoussi, J.-P. (2009), *Op. Cit.*

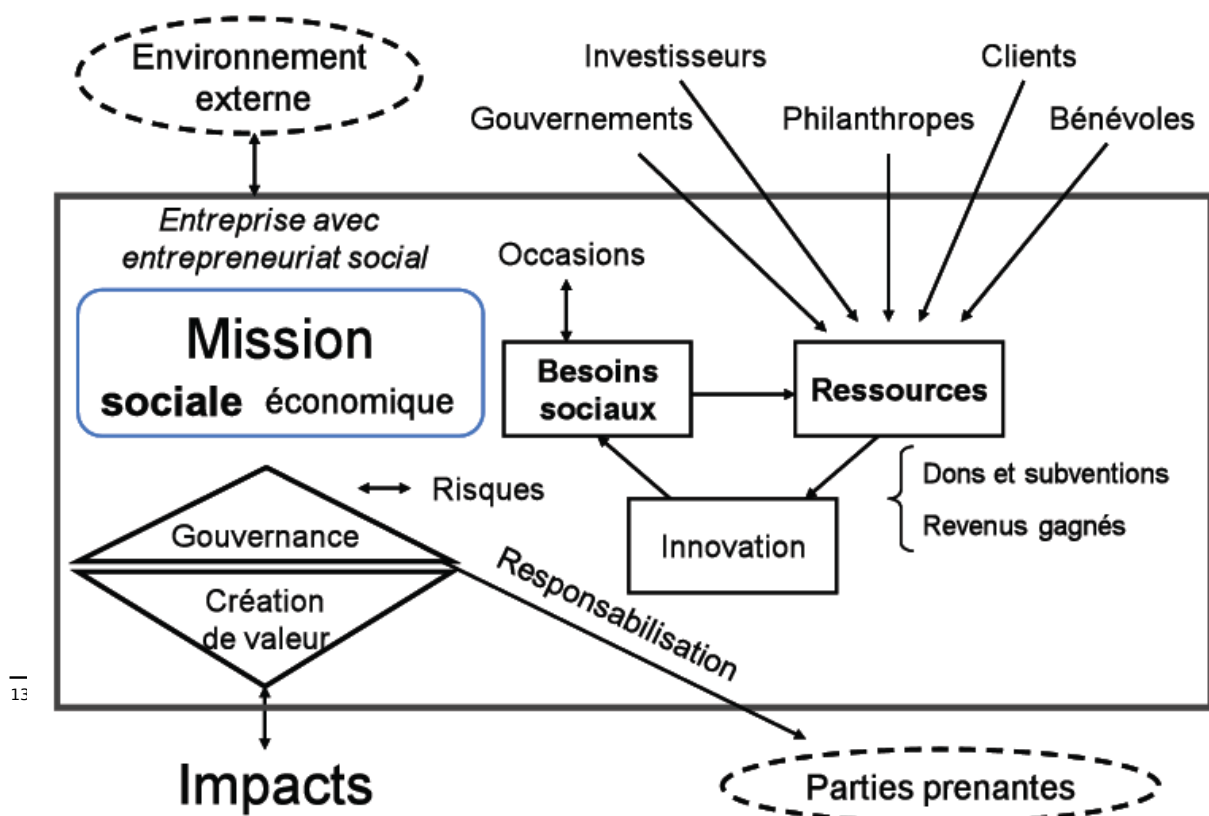
pratique, le HCP¹³³ a retenu trois dimensions pour calculer les indices de la pauvreté multidimensionnelle : l'éducation, la santé et les conditions de vie.

II- Le rôle de l'entrepreneuriat social dans l'inclusion

Nous avons montré, tout au long du deuxième chapitre, que l'entrepreneuriat social est une tentative de répondre à des besoins et des aspirations sociaux par et pour la société civile et ses composantes. Si la croissance inclusive se veut une réponse à niveau agrégé à la problématique de la pauvreté, l'entrepreneuriat social a des objectifs plus ambitieux. Il vise l'amélioration du niveau de vie multidimensionnel de tout un chacun, dont la variable monétaire n'est qu'une partie.

Pour Brouard et *al.*, l'entrepreneuriat social est une forme de participation citoyenne. Les entrepreneurs sociaux essaient de répondre à des besoins sociaux spécifiques, en proposant des solutions novatrices et en impliquant d'autres personnes avec eux. Ils proposent un cadre conceptuel de l'entrepreneuriat social :

Figure 6: Modèle conceptuel de l'entrepreneuriat social



Source : F., Brouard ; Larivet, S. et O., Sakka, (2010), *Op. Cit.*, p. 50.

Comme toute organisation, l'entreprise sociale¹³⁴ est dépendante de son environnement et il est alors opportun de le surveiller. Il est à la fois source d'opportunités : ressources financières (investisseurs, dons,...), ressources humaines (bénévoles,...) ; et aussi source de pressions soit par le macro-environnement (fiscalité, démographie, innovation technologique, ...), soit par les parties prenantes (clients, employés, gouvernements, médias,...). La gouvernance et la création de valeur, à l'instar des entreprises classiques, sont des éléments importants dans la mesure où l'entreprise sociale a des actions à justifier et des comptes à rendre aux niveaux social et économique.

Pour nous, l'entrepreneuriat social recouvre plusieurs conceptions théoriques et différentes pratiques sur le terrain. Qu'elles soient portées par des individus, de groupes d'individus, des entreprises commerciales ou par l'Etat, les initiatives entrepreneuriales sociales prennent plusieurs formes selon les buts et les objectifs poursuivis. Dans ce travail, nous considérons que toute initiative, quelle qu'en soit la forme, les sources de financements, nécessitant ou non la création d'une nouvelle structure, quels qu'en soient les initiateurs, relève de l'entrepreneuriat social, du moment qu'elle a pour finalité de répondre à un besoin ou une finalité d'ordre social.

III- L'INDH : un terrain d'investigation

L'INDH est, sans conteste, le chantier social phare de notre pays depuis le début des années 2000. Touchant des populations de pauvres, de démunis et de marginalisés sur tout le territoire national, elle a pour particularité d'intégrer ces bénéficiaires dans l'élaboration et l'exécution de ses initiatives.

Cette sous-section a pour but de présenter l'INDH et l'intérêt qu'elle représente pour la partie empirique de notre recherche.

III-1-INDH : Contexte d'émergence

Au Maroc, les stratégies du développement social, depuis l'indépendance, ne faisaient pas exception à ce qui se faisait au niveau international, pour des pays dont les indicateurs de développement étaient similaires. On pensait que plus de croissance économique produirait

¹³⁴ Entreprise sociale désigne ici toute initiative entrepreneuriale visant un changement, voire une transformation sociale, quelle qu'en soit la forme qu'elle pourrait prendre.

des emplois et ainsi réduirait les inégalités sociales. En réalité, cette configuration a encore plus créé de disparités sociales qu'elle n'en a résorbées. La pauvreté n'a pas cessé de proliférer, même si souvent au moins 50% du budget de l'Etat en moyenne sont dédiés aux secteurs sociaux. Ces exclusion et pauvreté sont encore plus prononcées dans les milieux ruraux et caractérisées par des disparités de niveaux entre différentes régions.

L'exclusion sociale crée aussi des problèmes d'accès aux soins et aux services publics de base (santé, éducation). Aussi, le taux d'analphabétisme témoigne de l'échec de l'enseignement public au Maroc, il est à remarquer, au passage, que la qualité de l'enseignement privé est meilleure que celle du l'enseignement public, au moins dans le primaire.

Le déclin de tous ces indicateurs sociaux est lié directement à l'application du Plan d'Ajustement Structurel (PAS), vers la fin des années 1980. Ainsi, toutes les coupes budgétaires ont été opérées sur les dépenses sociales.

Devant toutes ces conséquences, beaucoup de programmes ont été initiés sans pour autant juguler les externalités négatives du PAS. Les populations défavorisées n'ont pas été ciblées à cause du clientélisme, abus de pouvoir,... Aussi, la mauvaise gouvernance des institutions sociales et le manque de cohérence et de coordination ont joué un rôle dans cet échec. Notons le manque de programmation et de planification au préalable, puisque les programmes se faisaient à la hâte pour garantir un minimum de paix sociale. Les programmes n'étaient pas suivis, il n'existait aucun système de suivi et de contrôle, aucun système d'information fiable pour avoir une idée claire de ce qui se passe sur le terrain pour réagir à temps. Les défaillances et les irrégularités, détectées, souvent à posteriori, ne donnaient lieu à aucune poursuite judiciaire.

Devant tous ces constats, l'INDH a été une réelle innovation sociale à plus d'un titre. Elle s'inscrit dans l'engagement du royaume dans le développement humain et faisait suite à la déclaration des objectifs du millénaire en matière de développement. Mais l'INDH peut-elle être une réelle rupture par rapport aux expériences passées ? Peut-elle apporter des pratiques innovantes, en harmonie avec le projet de développement social ?

III-2-INDH : Présentation et intérêt pour la recherche

D'après Arib et Ziky¹³⁵, le développement social est un processus basé sur un progrès dynamique animé par des forces endogènes, afin de transformer les structures mentales, sociales, idéologiques et institutionnelles, dans le but d'un changement positif et d'amélioration des conditions de vie. L'INDH s'inscrit dans cette logique de par sa philosophie et ses buts.

L'INDH, selon le rapport national sur les objectifs du millénaire pour le développement du Haut-Commissariat au Plan (HCP)¹³⁶, est une réelle rupture par rapport à toutes les expériences des trois dernières décennies et ce, sur trois points qui sont :

- Un volontarisme politique fort, fondé sur des politiques publiques vigoureuses plus efficaces et mieux ciblées, l'action caritative ne pouvant s'inscrire qu'en complément et en soutien ;
- Des modalités innovantes de mise en œuvre des politiques et des programmes publics, fondés sur les constats des différents dysfonctionnements et contraintes qui entravaient leur efficience ;
- Des modalités innovantes de financement : en plus des dépenses budgétaires courantes et malgré les contraintes qui pèsent sur les finances publiques, un compte d'affectation spéciale a été créé pour l'INDH.

Aussi, Arib et Ziky¹³⁷ avancent que l'INDH consiste à mettre en pratique les principes du développement humain et à consolider la démocratie locale. Elle rompt avec la logique et les pratiques de l'Etat centralisateur et le mécanisme pyramidal de prise de décision sans concertation avec les populations cibles. Ainsi, elle place l'individu au centre de tout changement social et fait de lui l'acteur essentiel. La philosophie de l'INDH se base sur la participation du citoyen lui-même. Elle n'incarne pas la charité et évite l'implication prononcée des autorités locales dans l'action sociale, au moins en théorie.

L'INDH vise l'intégration de tous les citoyens dans sa démarche. C'est pourquoi elle a intégrée d'emblée l'approche genre. Elle peut même aller jusqu'à établir des discriminations positives en faveur des groupes marginalisés. Elle est, à plusieurs égards, une innovation

¹³⁵F.,Arib ; Ziky, M., (2012), « Pratiques innovantes de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion: Cas de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) au Maroc », 12èmes rencontres du Réseau Inter-Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire, 6-8 juin 2012 – NANCY - Campus Lettres et Sciences Humaines, p. 11.

¹³⁶HCP, (2005), « Rapport national relatif aux objectifs du millénaire pour le développement », HCP, Rabat, 2005.

¹³⁷F., Arib et Ziky, M., (2012), *Op. Cit.* pp. 11-19.

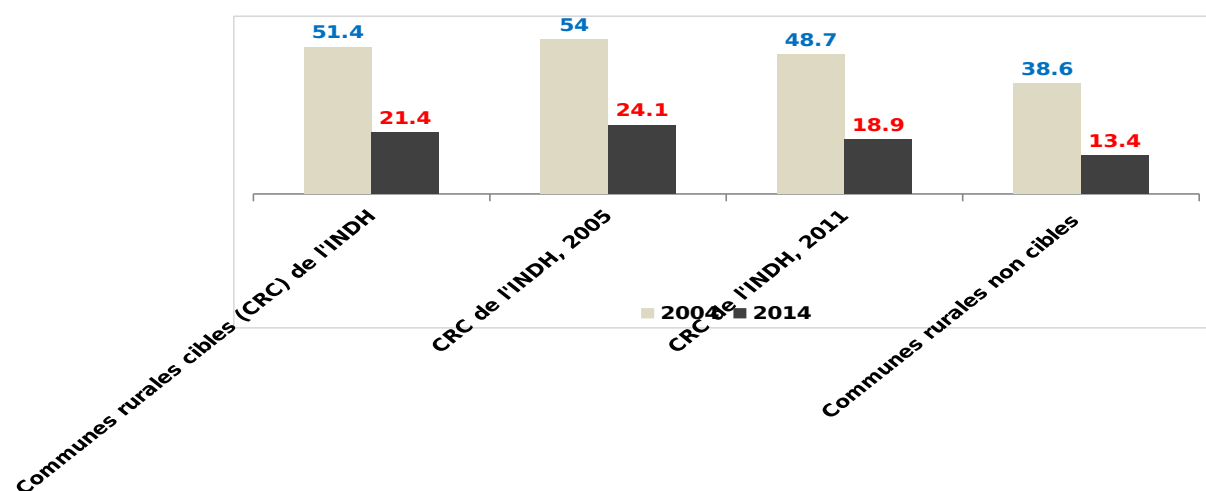
sociale. Elle favorise la participation de tous, le partage des ressources et l'autonomisation des individus. Elle intègre l'ensemble des acteurs institutionnels à tous les niveaux, de l'élaboration des programmes jusqu'à la prise de décision. Elle apporte un mode de gouvernance participatif : l'Etat, le secteur privé et la société civile sont complémentaires dans les projets de développements sociaux.

Selon le HCP¹³⁸, dans une étude traitant de la pauvreté multidimensionnelle au cours de la période 2004-2014, le taux de pauvreté des communes rurales cibles de l'INDH est passé de 51,4% en 2004 à 21,4% en 2014. Dans cette même étude, en termes de variation absolue, la pauvreté multidimensionnelle a été réduite de 30 points dans les communes cibles de l'INDH, contre 25,2 points dans les communes non cibles, soit une différence de 4,8 points.

L'étude du HCP montre sans nul doute l'impact positif des initiatives de l'INDH sur la réduction de la pauvreté dans les communes rurales cibles. De plus, l'étude a touché la pauvreté d'une manière multidimensionnelle, ne se limitant pas à la variable monétaire. Tout cela nous pousse à postuler l'existence de relations, méritant l'analyse, entre les initiatives de l'entrepreneuriat social et l'inclusivité de la croissance économique¹³⁹.

La figure suivante compare le changement du taux de pauvreté selon le ciblage ou non de l'INDH :

Figure 7 : Changement du taux de pauvreté multidimensionnelle (en %) entre 2004 et 2014 selon les communes cibles ou non de l'INDH



Source : HCP, (2017), *Op. Cit.*, p. 8.

¹³⁸HCP, (2017), "Principaux résultats de la cartographie de la pauvreté multidimensionnelle 2014, Paysage territorial et dynamique", Rencontre de présentation des résultats, Rabat, Octobre, 2017, pp. 11-12.

¹³⁹Nous expliciterons cette idée lors de la présentation des hypothèses de la recherche.

La partie empirique de notre travail s'attellera à étudier en deux temps l'Initiative Nationale pour le Développement Humain au sein du territoire de l'ancienne région du Gharb-Chrarda-Beni Hssen, de 2005 à 2015¹⁴⁰. Cette initiative, d'envergure nationale, offre, à nos yeux, un terrain d'étude à même de proposer des réponses aux questions de notre recherche. Elle a pour but l'amélioration des conditions de vie de la population, surtout des personnes démunies et marginalisées. Les différents programmes de l'INDH prônent l'inclusion des personnes en difficulté au travers du tissu associatif et coopératif. Cette manière de faire intègre à la fois des préoccupations relevant des deux grands concepts de ce travail et offrira, à nos yeux, un cadre d'analyse empirique de leurs croisements.

IV- Hypothèses de la recherche

Les hypothèses représentent, dans tout travail de recherche, des premières réponses basées sur l'état des connaissances du chercheur, au moment où il les émette, sur le sujet traité.

Dans cette sous-section, avant de présenter les hypothèses que nous avons pu formuler, il sera question des croisements théoriques entre les deux concepts majeurs de notre recherche, l'entrepreneuriat social et la croissance inclusive.

IV-1- Croisements entre croissance inclusive et entrepreneuriat social

Le lien entre entrepreneuriat et croissance économique n'est plus à démontrer. En effet, Dees¹⁴¹ avance que depuis les travaux pionniers du français Jean Baptiste Say en passant par ceux de Joseph Schumpeter, Peter Drucker et Stevenson, on sait que c'est à travers la création réussie de nouvelles entreprises qu'une économie se dynamise et devient prospère.

La croissance économique est faite par et pour la société. En effet, le processus de création de richesse mobilise des ressources humaines et matérielles de la société en question. Cette utilisation n'est pas que porteuse d'externalités positives. Ainsi, une sur utilisation ou une utilisation inappropriée des ressources peuvent engendrer des externalités négatives subies par les membres de la société. Aussi, la question des inégalités en termes de revenus pose problème, poussant les gouvernements à mettre en place des systèmes de redistribution des revenus ou des actifs, ou des deux à la fois.

¹⁴⁰ Jusqu'à fin 2015, l'ancien découpage régional était toujours en vigueur.

¹⁴¹J. G., Dees, (1998), *Op. Cit.*, pp. 1-2.

Le processus entrepreneurial, dans la mesure où il permet à des individus ou des groupes d'individus de détecter et d'exploiter des opportunités économiques, les fait participer et leur permet de bénéficier des fruits de la croissance économique. Les initiatives entrepreneuriales sociales, en agissant sur des personnes ou groupes défavorisés et exclus du processus de création de richesse, permettent de développer leurs capacités, les rendant à même de détecter et de concrétiser des opportunités et ainsi sortir de la précarité. Nous récapitulons dans le tableau ci-dessous les liens que nous avons pu mettre en exergue entre les deux concepts.

Tableau 6: Croisement conceptuel de l'entrepreneuriat social et de la croissance inclusive

Liens	Croissance	Inclusivité
Entrepreneuriat	L'entrepreneuriat agit directement et positivement sur la croissance économique via la création d'entreprises et ainsi de richesse; une croissance économique forte et stable crée et rend possible la détection et l'exploitation de nouvelles opportunités entrepreneuriales. (Jean Baptiste Say ; Joseph Schumpeter; Peter Drucker; Stevensen) ¹⁴²	L'entrepreneuriat permet d'inclure de nouvelles personnes dans le processus de création de richesse. ¹⁴³
Social	La croissance est source de richesse pour la communauté (emplois, impôts,...), mais aussi d'externalités négatives (pollution, disparités sociales,...); la société est le moyen et l'objectif de la croissance économique ¹⁴⁴	La perspective sociale de l'entrepreneuriat vise à garantir l'accès équitable des personnes et groupes marginalisés et désavantagés aux opportunités entrepreneuriales, pour leur permettre de sortir de la précarité ¹⁴⁵

¹⁴²Cités par J. G., Dees, (1998), *Op. Cit.*, pp. 1-2.

¹⁴³Interaction relevée par : Ifzal, A., & J., Zhuang (2007), *Op. Cit.*, et E., Ianchovichina, and Lundstrom. S., (2009), *Op. Cit.*

IV-2- Hypothèses de la recherche

D'après le croisement ci-dessus ainsi que les résultats de l'enquête qualitative exploratoire, première phase de notre partie empirique, nous pouvons postuler l'hypothèse principale de ce travail de recherche :

H₀ : L'entrepreneuriat social, en ciblant des individus et des groupes désavantagés et marginalisés via des initiatives de renforcement de capacités, influence positivement l'inclusivité du processus de la croissance économique.

L'entrepreneuriat social interpelle le chercheur sur deux aspects : son processus et son résultat. Cette particularité est partagée aussi avec la croissance inclusive. Ainsi, viser les populations en difficultés directement par des actions ou projets afin d'améliorer leur quotidien et développer leurs capacités, permet de les inclure directement dans le processus de création de richesse. Dans cette perspective, via ses initiatives, l'entrepreneuriat social vise un changement social, voire une transformation sociale des individus et groupes exclus, vers des situations plus durables.

Il existe plusieurs points de croisement entre les deux concepts. Pour nous, l'entrepreneuriat social dans la perspective des résultats, tombe directement dans le processus d'inclusivité de la croissance économique. Les résultats des initiatives de l'entrepreneuriat social préparent le terrain au processus d'une croissance incluant par là même les exclus et les désavantagés. Ainsi, les extrants de l'entrepreneuriat social sont les intrants de la croissance inclusive. Cette affirmation nous permet de postuler nos deuxième et troisième hypothèses de recherche :

H1 : Le nombre de bénéficiaires des initiatives de l'entrepreneuriat social influence positivement l'inclusivité du processus de la croissance économique.

H2 : La nature des initiatives de l'entrepreneuriat social influence positivement l'inclusivité du processus de la croissance économique.

¹⁴⁴ Interaction relevée par: S., Kuznets, (1955), *Op. Cit.* ; T., McKinley, (2009), « Revisiting the Dynamics of Growth, Inequality and Poverty Reduction », Discussion Paper 25/09, Centre for Development Policy & Research, School of Oriental & African Studies, August 2009 ; F., Bourguignon, (2000), « Can redistribution accelerate growth and development? », ABCDE/Europe, Paris 26-28 June 2000 ; H., Chenery et al., *Op. Cit.* ; A., Ifzal, & Zhuang, J., (2007), *Op. Cit.*

¹⁴⁵ Interaction relevée par : A., Ifzal, & Zhuang, J., (2007), *Op. Cit.* ; S., Klasen, (2010), *Op. Cit.* ; BAD, (2013), *Op. Cit.* ; Ifzal, A., & H. Hwa Son, (2007), *Op. Cit.* ; M., Ravallion, (2009), *Op. Cit.* ; A., De Haan; Thorat, S., (2013), *Op. Cit.*

Dans une note concernant sa première étude sur la pauvreté multidimensionnelle, parue en octobre 2017, le Haut-Commissariat au Plan (HCP)¹⁴⁶ confirme le caractère rural du phénomène de la pauvreté. En effet, en 2014, 85,4% des personnes multi-dimensionnellement pauvres vivent dans le milieu rural contre 80% en 2004. Ce constat nous pousse à formuler notre quatrième hypothèse :

H3 : La nature du territoire influence positivement l'inclusivité de la croissance économique.

Le secteur social, surtout au niveau territorial, est à la croisée de plusieurs programmes, actions et initiatives. En effet, en sus des programmes sectoriels, validés au niveau central et exécutés au niveau territorial, s'ajoutent des actions et projets initiés par la société civile. Les initiatives de l'entrepreneuriat social sont dilués parmi les autres actions visant le territoire, qu'elles soient initiées au niveau du territoire même ou au niveau national. Qu'est-ce qui distingue ces initiatives des autres programmes ? A ce stade, nous pensons que le coût global a une influence sur la portée inclusive de l'initiative. Nous pouvons postuler notre cinquième hypothèse :

H4 : Le coût global des initiatives de l'entrepreneuriat social influence positivement l'inclusivité de la croissance économique.

Le tableau ci-dessous regroupe toutes les questions de la recherche et leurs hypothèses respectives.

Tableau 7 : Questions et hypothèses de la recherche

<p>Question principale: Comment, et dans quelle mesure, l'entrepreneuriat social agit sur l'inclusivité de la croissance économique ?</p> <p>Hypothèse 0 : L'entrepreneuriat social, en ciblant des individus et des groupes désavantagés et marginalisés via des initiatives de renforcement de capacités, influence positivement l'inclusivité du processus de la croissance économique.</p>
<p>Question 1 : Quelle influence a le nombre de bénéficiaires des initiatives proposées par l'entrepreneuriat social sur l'inclusivité du processus de la croissance économique ?</p> <p>Hypothèse 1 : Le nombre de bénéficiaires des initiatives de l'entrepreneuriat social influence positivement l'inclusivité du processus de la croissance économique.</p>

¹⁴⁶HCP, (2017), *Op. Cit.*, p. 8.

Question 2 : Quelle influence exerce le choix de la nature des initiatives proposées par l'entrepreneuriat social sur l'inclusivité du processus de la croissance économique ?

Hypothèse 2 : La nature des initiatives de l'entrepreneuriat social influence positivement l'inclusivité du processus de la croissance économique.

Question 3 : Quelle influence exerce le territoire, de par sa nature (urbaine ou rurale), dans lequel les initiatives sont mises en œuvre, sur l'inclusivité du processus croissance économique ?

Hypothèse 3 : La nature du territoire influence positivement l'inclusivité de la croissance économique.

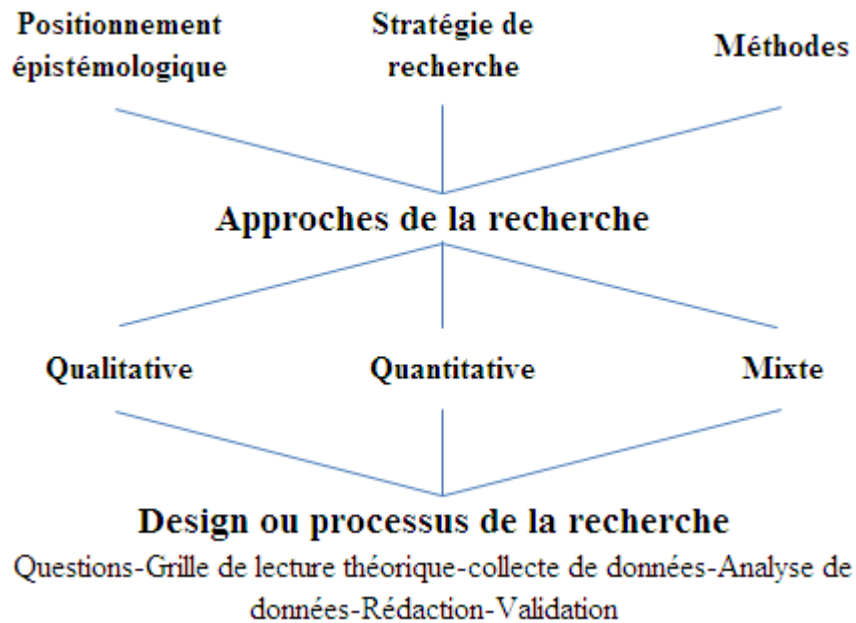
Question 4 : Quelle est l'influence du coût global des initiatives de l'entrepreneuriat social sur l'inclusivité du processus de la croissance économique?

Hypothèse 4 : Le coût global des initiatives de l'entrepreneuriat social influence positivement l'inclusivité de la croissance économique.

Deuxième section : Méthodologie de la recherche

Creswell récapitule dans la figure ci-dessous les différentes étapes et composantes d'un cadre de recherche.

Figure 8 : Etapes d'élaboration du cadre de la recherche



Source : d'après Creswell (2003), *Op. Cit.*, p. 5 (traduit de l'anglais par nos soins).

L'inscription dans un paradigme épistémologique donne une idée sur la manière dont le chercheur compte apprendre et ce qu'il va apprendre tout au long de son travail de recherche. La stratégie de recherche est le plan d'actions suivi par le chercheur, basé sur le paradigme choisi, et qui va lier les techniques mobilisées durant la recherche avec les résultats attendus. Enfin, la réponse à la dernière question est le choix des techniques pour collecter et traiter les données.

Du positionnement épistémologique aux méthodes utilisées en passant par la stratégie de la recherche, nous essayerons, dans cette section de suivre les étapes de Creswell pour présenter notre cadre de recherche.

I- Paradigmes épistémologiques

Avenier et Thomas¹⁴⁷ présentent les trois paradigmes dominants, en insistant sur les hypothèses fondatrices d'ordres ontologiques et épistémiques et les hypothèses fondatrices pour le statut des connaissances et leur évaluation. Les auteurs retiennent trois paradigmes : le paradigme positiviste, le paradigme constructiviste pragmatique et le paradigme réaliste critique.

I-1-Le paradigme positiviste

Le réel a une essence unique, c'est-à-dire séparé du sujet connaissant. Il est indépendant de l'attention que porte le sujet le décrivant. Le réel est connaissable et le chercheur ne peut que découvrir les lois qui le régissent. Une posture neutre et objective est demandée par rapport aux phénomènes étudiés.

Ce positionnement est le reflet d'une philosophie déterministe de la connaissance. Les causes déterminent probablement les effets et les résultats. Les connaissances développées dans ce cadre épistémologique sont basées sur l'observation et la mesure minutieuse de la réalité objective du monde. Il y a des lois et des théories qu'il faut vérifier, tester et affiner pour comprendre le monde, d'où un certain réductionnisme de la réalité.

I-2-Le paradigme constructiviste pragmatique

Dans ce cadre épistémologique, on ne sera jamais sûr que ce que nous sommes en train d'observer est le réel, qu'on pourrait assujettir à la raison ! C'est pour cela qu'il est impossible de se prononcer en faveur de l'existence indépendante d'un réel qu'on pourra décrire. Dans ce paradigme, il y a une interdépendance entre le sujet connaissant et le phénomène étudié. L'expérience d'un phénomène est une composition entre la part fournie par les objets et une autre part construite par le sujet.

Les chercheurs essaient de comprendre le monde dans lequel ils vivent et travaillent. Ils développent des connaissances subjectives de leurs expériences. Le chercheur vise à déchiffrer la connaissance derrière cette complexité de points de vue. Le développement des connaissances n'est pas l'apanage d'un seul chercheur, mais le résultat d'une interaction sociale avec les autres chercheurs et à travers des normes historiques et culturelles.

¹⁴⁷M.-J., Avenier ; Thomas, C., (2011), « Mixer quali et quanti pour quoi faire ? Méthodologie sans épistémologie n'est que ruine de la réflexion ! », Cahier de Recherche n°2011-06 E4, CERAG, pp. 6-11.

I-3- Le paradigme réaliste critique

Pour ce paradigme, le monde n'est pas un univers câblé composé d'événements isolés, mais il est fait d'objets complexes et intransitifs. Les structures du réel sont composées d'objets interconnectés, dont l'identité individuelle dépend de ses relations avec les autres composantes de la structure. Ici, les lois causales ne peuvent pas être prédictives mais seulement descriptives.

Dans ce cadre, le connaissable est de l'ordre de l'empirique, c'est-à-dire les événements effectivement observés. Les structures et les mécanismes générateurs ne sont pas observables. L'explication réside alors dans une imagination du fonctionnement des mécanismes générateurs qui sont à l'origine des événements observés. La description que l'on fait des structures réelles est dépendante des catégories linguistiques institutionnalisées et adoptées par une communauté.

Les connaissances sont les résultats d'actions, de situations et de conséquences plutôt que d'antécédents (coupure avec le positivisme). Le monde n'est pas vu comme une unité absolue et la réalité ne repose pas sur une stricte séparation sujet/objet. L'importance dans ce cadre épistémologique est donnée au problème, non à la méthode utilisée. Toutes les approches méthodologiques sont les bienvenues pour aider le chercheur à comprendre un problème et à en trouver une solution.

II- Logique de génération et d'évaluation des connaissances

Les auteurs continuent leur caractérisation des trois positions épistémologiques dominantes en présentant leur logique de génération, d'évaluation des connaissances générées et leurs formes généralisées.

II-1- Génération des connaissances

Dans le registre de la génération de la connaissance, David¹⁴⁸ appelle à dépasser la dichotomie induction/déduction. Selon lui, il faudrait considérer toute entreprise de recherche scientifique comme une boucle de raisonnements récursive : Abduction/Déduction/Induction. Le travail scientifique combine souvent les trois raisonnements. Ainsi, une hypothèse explicative est construite par abduction pour rendre compte d'un phénomène ; cette hypothèse est ensuite explorée par déduction ; enfin, l'induction permet de mettre à jour cette

¹⁴⁸A., David, (1999), « Logique, épistémologie et méthodologie en sciences de gestion », cahier de recherche, DMSP, Université Paris-Dauphine, nouvelle version revue et augmentée, juillet.

proposition par confirmation ou infirmation. Cette boucle est réinitialisée en cas d'infirmation de l'hypothèse.

Toujours selon David, la déduction consiste en l'enchaînement (ABC). Elle veut tirer une conséquence (C) d'une règle générale (A) et d'une observation empirique (B). L'induction (BCA), quant à elle, essaie de trouver une règle générale (A) qui pourrait rendre compte de la conséquence (C) si l'observation (B) est vraie. Enfin, l'abduction (ACB) voudrait élaborer une observation empirique (B) qui relie une règle générale (A) à une conséquence (C).

II-2- Evaluation des connaissances

L'évaluation de la connaissance se fait en deux temps. D'abord, une validité interne qui concerne le processus de recueil et de traitement de données. Ensuite, une validité externe qui se rapporte au processus de généralisation des connaissances générées. La forme généralisée des connaissances générées est alors fonction des deux premières étapes. Le tableau suivant récapitule ces trois étapes et leurs spécificités par rapport à chaque paradigme.

Tableau 8 : Hypothèses fondatrices dans différents paradigmes épistémologiques

	Paradigme épistémologique Positiviste	Paradigme épistémologique Réaliste Critique	Paradigme épistémologique Constructiviste Pragmatique
Génération des connaissances	Induction	abduction joue un rôle central ; cycle abduction/déduction/induction	L'abduction joue un rôle central, sans exclure l'induction
Evaluation des connaissances	Explicitation du processus de la recherche (Validité Interne) Généralisation via réplique (Validité Externe)	Explicitation détaillée du processus de la recherche (Validité Interne) Généralisation via des comparaisons et des mises à l'épreuve successives (Validité Externe)	Explicitation détaillée du processus de la recherche (Validité Interne) Généralisation via des comparaisons et des mises à l'épreuve dans l'action successives
Forme des connaissances généralisées	Règles de type "Si..., alors..."	Propositions concernant le fonctionnement des mécanismes générateurs, et règles de type : "si..., alors selon le contexte, on peut anticiper que..."	Propositions relatives à des dynamiques organisationnelles temporairement stables, et règles de type "si...,alors, selon le contexte, il est plausible que B..."

Source : M.-J., Avenier ; Thomas, C., (2011), *Op. Cit.*, pp. 18-19.

En ce qui nous concerne, notre positionnement épistémologique est clairement positiviste. L'objectif du présent travail de thèse est de déterminer les effets des initiatives entrepreneuriales sociales sur l'inclusivité de la croissance économique au niveau territorial. Pour ce faire, nous adoptons une approche mixte, combinant une première étape qualitative, exploratoire, inductive et dont nous vérifions les résultats, avec une deuxième étape quantitative, hypothético-déductive, dans une perspective de confirmation. Les différentes stratégies de recherche seront développées dans la prochaine section.

III- Stratégies de recherche

Nous présentons à présent les trois stratégies de recherche, en mettant l'accent sur celle mixte. Par ailleurs et à ce stade, il est opportun de faire une distinction très utile à ce stade entre type de recherche et type de données. Le type de recherche fait référence au cadre

de travail de la recherche, appelé « *Research Design* » par Creswell¹⁴⁹. Le type de données fait référence au matériau collecté et analysé lors de la phase opérationnelle de la recherche. Ainsi, une recherche dite quantitative peut inclure des données qualitatives et une recherche dite qualitative peut inclure des données quantitatives.

Creswell récapitule dans le tableau suivant les trois stratégies de recherche, que nous détaillerons ci-dessous, ainsi que leurs procédures respectives :

Tableau 9 : Approches et procédures de la recherche

Méthodes de recherche quantitatives	Méthodes de recherche qualitatives	Méthodes de recherche mixtes
Prédéterminées	Méthodes émergentes	Méthodes émergentes et prédéterminées
Questions fermées	Questions ouvertes	Questions fermées et ouvertes
Données de performance, d'attitude, d'observation et de recensement	Données d'interviews, d'observation, de documents et d'audiovisuels	Multiple formes de données regroupant toutes les possibilités
Analyse statistique	Analyse de texte et d'image	Analyse statistique et textuelle

Source : J.W., Creswell, (2003), *Op. Cit.*, p. 17 (traduit de l'anglais par nos soins).

III-1- Stratégie quantitative

Rattachée au positionnement positiviste, cette approche cherche à étudier les régularités à l'intérieur d'une population, à partir des données concernant un échantillon représentatif. Selon Avenier et Thomas¹⁵⁰, elle s'appuie en général sur des données quantitatives, mais peut aussi comprendre des données qualitatives.

Pour Creswell¹⁵¹, elle fait appel essentiellement aux techniques d'expérimentation, à la quasi-expérimentation et aux études de corrélations. Plus récemment, elle inclut aussi les modèles des équations structurelles.

¹⁴⁹J.W., Creswell, (2003), *Op. Cit.*, p. 13.

¹⁵⁰ M.-J., Avenier et Thomas, C., (2011), *Op. Cit.*, p. 14.

¹⁵¹J.W., Creswell, (2003), *Ibid.*

III-2- Stratégie qualitative

L'idée centrale dans cette approche est d'utiliser les études de cas comme base du développement de théories d'une manière inductive. Ainsi, selon Eisenhardt et Graebner¹⁵², c'est une théorie émergente dans la mesure où elle est située et développée par la reconnaissance de trames transverses entre les cas étudiés et leurs soubassements logiques. La construction des théories, dans cette logique, est faite d'une manière récursive entre les données des cas étudiés, la théorie émergente et la littérature existante.

Cette approche s'appuie essentiellement sur des données qualitatives (discours, observations, données historiques,...), mais peut faire également appel à des données quantitatives. D'après Creswell¹⁵³, elle a recours à une multitude de techniques de collecte de données : ethnographies, études de cas, techniques narratives, techniques phénoménologiques, ...

III-3- Stratégie mixte

Creswell¹⁵⁴ avance que cette approche a été introduite la première fois par Campbell et Fiske¹⁵⁵. Conscients de l'insuffisance de chacune des deux approches (qualitative et quantitative), beaucoup de chercheurs commencent à utiliser de multiples méthodes de recherches pour mieux appréhender les phénomènes étudiés.

Jick¹⁵⁶ parlait déjà de triangulation, avançant que les deux premières approches sont complémentaires, selon lui il serait préférable de les intégrer dans un même travail de recherche pour bénéficier des forces et éviter les faiblesses de chacune.

Développée principalement dans un cadre positiviste, cette approche, avancent Avenier et Thomas¹⁵⁷, recouvre deux pratiques distinctes:

¹⁵²K., Eisenhardt and Graebner, M., (2007), « Theory Building From CASES: OPPORTUNITIES AND CHALLENGES », *Academy of Management Journal*, 2007, Vol. 50, No. 1, p. 25.

¹⁵³J.W., Creswell, (2003), *Op. Cit.*, pp.14-15.

¹⁵⁴*Ibid.*, p.15.

¹⁵⁵Campbell, D., & D., Fiske (1959), « Convergent and discriminant validation by the multitrait-multimethod matrix », *Psychological Bulletin*, VOL. 56, No.2, MARCH, 1959, cité par J.W., Creswell, (2003), *Ibid.*

¹⁵⁶ T., Jick, (1979), « Mixing Qualitative and Quantitative Methods: Triangulation in Action », *Administrative Science Quarterly*, Vol. 24, No. 4, Qualitative Methodology (Dec., 1979), p. 602.

¹⁵⁷M.-J., Avenier ; Thomas, C., (2011), *Op. Cit.*, p. 13.

- Une première pratique qui traite les deux types d'approches pour une meilleure compréhension du phénomène étudié. Développée dans le même type de recherche, elle vise à renforcer la validité interne des connaissances générées.
- Une deuxième pratique qui combine aussi les deux approches vise cette fois-ci la validité externe des connaissances développées, c'est-à-dire aide à justifier la généralisation de ces mêmes connaissances. Néanmoins, si la validité externe de l'approche quantitative est basée sur la représentativité de l'échantillon étudié, elle est beaucoup plus complexe pour l'approche qualitative.

Cette approche représente pour les chercheurs le meilleur pont entre de riches études qualitatives et les études quantitatives dominantes basées sur la déduction. Aussi, pour Eisenhardt et Graebner¹⁵⁸, les logiques inductive et déductive sont les miroirs l'une de l'autre. La première propose de nouvelles connaissances, via des études de cas et la deuxième teste celles-ci avec les tests propres à l'approche quantitative.

D'après Avenier et Thomas¹⁵⁹, l'apport de cette approche sur le positivisme est amorcé d'une manière séquentielle et dans un ordre prédéterminé. L'approche qualitative est utilisée, en premier, pour générer inductivement de nouvelles connaissances à partir de données riches et ancrées dans le terrain. Par la suite, l'approche quantitative, de nature hypothético-déductive, complète le cycle (génération/justification) en testant les connaissances sur un échantillon représentatif de la population considérée. C'est cette approche que nous avons retenue. Le tableau ci-après regroupe l'intérêt de l'approche mixte pour les trois paradigmes épistémologiques.

¹⁵⁸K., Eisenhardt and Graebner, M., (2007), *Op. Cit.*, p. 25.

¹⁵⁹M.-J., Avenier ; Thomas, C., (2011), *Op. Cit.*

Tableau 10 : Apports de l'approche mixte

	Paradigme épistémologique Positiviste	Paradigme épistémologique Réaliste Critique	Paradigme épistémologique Constructiviste Pragmatique
Combinaison des types de données	Améliore la validité interne, via la triangulation des données	Peut améliorer la génération et la justification des connaissances (diversification et triangulation des sources)	Peut améliorer la génération et la justification des connaissances et éventuellement la justification (diversification et triangulation des sources)
Combinaison des types de recherche	Apport, dans une combinaison séquentielle, quali puis quanti, suivant le cycle exploration/justification. Le quanti est indispensable pour tester la validité externe des connaissances	La combinaison des perspectives (par exemple, combinaison "variance methods" et de "process methods") améliore la génération de connaissance mais a peu (ou pas) d'influence sur la justification.	La combinaison des perspectives (par exemple, combinaison "variance methods" et de "process methods") améliore la génération de connaissance mais a peu (ou pas) d'influence sur la justification.

Source : M.-J., Avenier ; Thomas, C., (2011), *Op. Cit.*, p. 19.

La nature du terrain que nous voulons étudier, à savoir la région Gharb-Chrarda-Beni Hssen, composée de trois provinces, nous pousse à faire, d'abord une première exploration avant de fixer les questions de la recherche. Aussi, cette première étape nous servira de grille de lecture de la base de données des projets INDH de la région et ainsi nous aidera dans la construction du modèle économétrique, en particulier dans le choix de la variable à expliquer et des variables explicatives.

IV- Approches et techniques de la recherche

Dans l'introduction de ce chapitre, nous avons amorcé trois questionnements majeurs. La troisième question est celle relative aux techniques et approches de collecte et d'analyse

des données. Pour Creswell¹⁶⁰, il est nécessaire de considérer, à ce stade, l'outil de collecte de données qui sera utilisé selon le niveau de prédétermination des questions, l'utilisation de questions ouvertes ou fermées ou encore la prise en compte des données numériques ou non numériques. Le choix de la méthode et les techniques utilisées sera fonction de l'objectif du chercheur. A-t-il déjà une idée sur les données qu'il veut collecter ou veut-il qu'elles émergent des participants eux-mêmes ? Aussi, le type de données jouera un rôle dans ce choix : s'agit-il de données numériques ou textuelles ? Dans l'approche mixte, il sera question de mixer les deux techniques.

Creswell propose de résumer les trois approches de recherche, leurs cadres épistémologiques ainsi que les méthodes et les techniques qui leurs sont associées :

¹⁶⁰J.W., Creswell, (2003), *Op. Cit.*, p. 17.

Tableau 11 : Différentes approches, méthodes et techniques de la recherche

Tend à ou typiquement	Approches qualitatives	Approches quantitatives	Approches mixtes
Utilise ces hypothèses philosophiques	Positionnement constructiviste/participatif	Positionnement post-positiviste	Positionnement pragmatique
Emploie ces stratégies de recherche	Phénoménologie, théories ancrées, ethnographie, étude de cas et narration	Enquête et expérimentation	Séquentielle, concurrente et transformative
Emploie ces méthodes	Questions ouvertes, approches émergentes, données en texte et image	Questions fermées, approches prédéterminées, données numériques	Questions ouvertes et fermées, approches prédéterminées et émergentes et analyse quantitative et qualitative des données
Utilise ces pratiques de recherche, entant que chercheur	Prend position	Teste ou vérifie des théories ou des explications	Collecte des données qualitatives et quantitatives
	Collecte les opinions des participants	Identifie des variables à étudier	Développe une justification pour mixer
	Se concentre sur un seul concept ou phénomène	Rattache des variables à des questions ou à des hypothèses	Intègre les données à différentes étapes de la recherche
	Apporte des valeurs personnelles dans l'étude	Utilise des standards de validité et de fiabilité	Présente des illustrations de la procédure dans l'étude
	Etudie le contexte ou le milieu des participants	Observe et mesure l'information numériquement	Emploie des pratiques de recherche quantitative et qualitative
	Valide l'exactitude de ces trouvailles	Utilise des approches non biaisées	
	Interprète et commente les données	Utilise des procédures statistiques	
	Etablie des agendas pour des changements ou des réformes		
	Collabore avec les participants		

Source: J.W., Creswell, (2003), *Op. Cit.*, p.19 (traduit de l'anglais par nos soins).

Ce bref aperçu de la méthodologie, basé sur le travail de Creswell, Avenier et Thomas, nous permet d'explicitier notre cadre de travail. En effet, après avoir présenté le modèle

conceptuel et les hypothèses de la recherche, nous nous attelons à présent à décrire la méthodologie adoptée durant cette partie empirique.

Premièrement, après la revue de la littérature des deux concepts principaux de notre travail, à savoir la croissance inclusive et l'entrepreneuriat social, et la mise en exergue des liens conceptuels, nous aborderons notre terrain avec une étude qualitative inductive exploratoire sur un échantillon de projets INDH de la province de Sidi Slimane. L'objectif de cette première étude exploratoire et de dégager par induction les déterminants de la portée inclusive de ces initiatives sociales.

L'échantillonnage a été établi sur la base de données INDH de la province de Sidi Slimane¹⁶¹. Deux critères ont été utilisés pour que ces initiatives soient sociales selon la définition de l'entrepreneuriat social que nous avons arrêtée : il faut d'une part qu'elle soit un projet et non une action (nécessitant la création d'une structure : association, coopérative ou société en nom collectif). Il faut, d'autre part, qu'elle soit AGR (Activité Génératrice de Revenu) : la consistance du projet doit générer un revenu et l'initiative doit être portée par des acteurs du secteur social. Durant cette première phase, l'entretien semi-directif est utilisé pour collecter les données. Dans le troisième chapitre de ce travail, nous avons pris position quant à la définition de l'entrepreneuriat social. Dans cette étape, nous avons fait un choix plus rigoureux des initiatives à étudier. Nous pensons que les initiatives répondant à ces critères nous informeraient encore plus que celles ne répondant pas à tous ces critères à la fois.

Dans la deuxième phase, vient le tour de l'étape quantitative dans la stratégie de recherche choisie. Une base de données regroupant toutes initiatives portées par le secteur associatif de la région a été constituée. Notre source principale est la division de l'action sociale de chacune des trois provinces de la région. C'est la base de données exhaustive que nous avons pu avoir regroupant les initiatives financées entre 2005 et 2015 au sein de la région par l'INDH.

Une fois la base de données arrêtée, plusieurs prétraitements doivent être opérés avant la régression proprement dite :

- Filtrer les initiatives pour ne garder que celles portées par les acteurs de l'entrepreneuriat social ;

¹⁶¹ A cette époque nous ne disposions que la base de données de la province de Sidi Slimane, c'est pourquoi l'échantillon de cette étude est totalement composé des projets de cette province.

- Faire une analyse en composante principale (ACP) sur le jeu de donnée ainsi constitué. Elle nous permettra de sonder automatiquement la base de données en mettant en avant les ressemblances entre individus statistiques et les corrélations entre variables. Cela nous aidera à supprimer les individus avec des comportements déviants et des variables sans signification statistique ;
- Créer la variable « inclusivité » des initiatives, qui sera la variable à expliquer de notre modèle. Elle sera une variable basée sur une variable que nous avons trouvé dans la base de données et qui n'est pas exploitable en l'état, décrivant la consistance des initiatives financées par l'INDH.

Nous avons retenu la technique statistique de la régression logistique pour le traitement des données collectées. En effet, nous cherchons à déterminer le caractère inclusif (ou non) des initiatives des acteurs du tissu social constituant notre jeu de données. Ces deux modalités, inclusive ou non inclusive, nous poussent à utiliser cette technique statistique qui traite des variables à expliquer (variables dépendantes) de ce type. Les variables explicatives (variables indépendantes), quant à elles, peuvent être soit de type binaire, soit de type continu. L'issue de cette régression nous permettra de confirmer ou infirmer les hypothèses présentées plus haut.

Dans la deuxième étape de la recherche, nous utiliserons, pour faire le calcul de l'ACP et de la régression logistique, le logiciel « R ». Il est à la fois un langage de programmation et un logiciel dédié aux statistiques et à l'analyse de données. Le développement de nouvelles fonctionnalités et la mise à jour du logiciel sont assurés par une communauté de développeurs-contributeurs bénévoles. Ce logiciel, mis à part le fait qu'il est gratuit (sous licence libre), offre un grand éventail de possibilités, de fonctionnalités et aussi une modularité infinies aux utilisateurs initiés à la programmation informatique.

Ci-après un tableau répondant, en ce qui concerne notre recherche, aux trois questions posées par Creswell au début du chapitre.

Tableau 12 : Récapitulatif du positionnement épistémologique et de la méthodologie de la recherche

<p>Positionnement épistémologique</p>	<p>Le positivisme est clairement notre positionnement. Nous voulons confirmer statistiquement la relation de causalité entre les initiatives de l'entrepreneuriat social et l'inclusivité du processus de la croissance économique</p>
<p>Stratégie de recherche</p>	<p>Les spécificités de la problématique et du terrain nous ont poussé à opter pour une stratégie mixte alliant une première étape qualitative exploratoire et ensuite une deuxième étape quantitative confirmatoire :</p> <p>Première étude qualitative : faire d'abord une exploration via une étude qualitative sur un échantillon des initiatives INDH de la province de Sidi Slimane.</p> <p>Deuxième étude quantitative : les résultats de la première étude seront vérifiés quantitativement sur l'ensemble de la base de données exhaustive de la région.</p>
<p>Méthodes de collecte et de traitement des données</p>	<p>Première étude qualitative : un guide d'entretien semi-directif sera utilisé pour collecter les données des porteurs des initiatives échantillonnées.</p> <p>Deuxième étude quantitative : d'abord une Analyse en Composante Principale du jeu de données, ensuite une régression logistique du modèle économétrique construit.</p>

CONCLUSION

Le résultat des actions de l'entrepreneuriat social tombe directement dans le processus de croissance économique, favorisant ainsi l'inclusion des personnes à sa marge. En effet, les initiatives de l'entrepreneuriat social visent l'émancipation, le renforcement des capacités, l'*empowerment* des personnes et de groupes de personnes, pour pouvoir saisir et concrétiser des opportunités, surtout économiques. Ces personnes et ces groupes, en exploitant ces opportunités, entrent de plein pied dans le processus de croissance économique et en deviennent ainsi participants et bénéficiaires.

Au Maroc, l'INDH offre le cadre d'interactions entre secteur public et secteur de l'entrepreneuriat social. C'est une initiative aux moyens considérables, touchant tout le territoire du royaume, ciblant des catégories de personnes souffrant d'une manière ou d'une autre de la pauvreté. Aussi, la région choisie, Gharb-Chrarda-Beni Hssen, est intéressante puisqu'elle présente, selon le HCP¹⁶², les chiffres les plus dégradés en matière de pauvreté au niveau national.

Avenier et Thomas¹⁶³ insistent sur l'importance du cadre épistémologique dans tout travail de recherche. En effet, toute recherche s'inscrit dans une conception, implicite ou explicite, de la connaissance. En examinant toute recherche, nous retrouverons une certaine idée de la nature du phénomène observé (ontologie) et la méthodologie mobilisée pour l'étudier (épistémologie). Le cadre épistémologique que nous avons choisi, le positivisme, nous paraît le plus approprié vu les buts poursuivis par ce travail. Nous voulons étudier les effets des initiatives de l'entrepreneuriat social sur l'inclusivité de la croissance économique. La stratégie, ainsi que les techniques de recherche choisies, sont, à nos yeux, compatibles à la fois avec le cadre épistémologique retenu et surtout les spécificités du terrain à étudier.

La stratégie de recherche mixte comporte deux étapes. La première étape est qualitative et exploratoire, la deuxième étape est confirmatoire. Ainsi, dans la première étape de ce travail, nous étudierons les initiatives INDH de la province de Sidi Slimane entre 2005 et 2015. C'est une étude qualitative et exploratoire et se fera avec des entretiens semi-directifs. C'est une première rencontre avec le terrain étudié. Dans une deuxième étape, les

¹⁶²HCP, (2017), Op. Cit., pp. 6-7.

¹⁶³M.-J., Avenier ; Thomas, C., (2011), Op. Cit., pp. 13-14.

conclusions de l'étude qualitative, qui nous ont servi d'hypothèses, seront vérifiées via un modèle économétrique sur la base de données exhaustive INDH de toute la région Gharb Chrarda Beni Hssen.

Quatrième chapitre : Initiatives entrepreneuriales sociales de la province de Sidi Slimane (une approche qualitative)

INTRODUCTION

Ce chapitre inaugure la première étape de la partie empirique de notre travail. En effet, après avoir présenté les deux principaux concepts, le modèle conceptuel ainsi que les hypothèses de la recherche, il est temps de présenter les premiers résultats de notre rencontre avec le terrain.

Dans le chapitre précédent, nous avons situé notre positionnement épistémologique et détaillé la méthodologie suivie lors des deux étapes de la phase empirique du travail. A présent, nous présenterons les résultats de la première étude qualitative, exploratoire et inductive qui a étudié des initiatives INDH de la province de Sidi Slimane. L'objectif de cette étude est de faire une première rencontre avec les porteurs des initiatives dans la province. Cela a été un premier aller-retour entre théorie et terrain.

L'INDH, en tant qu'initiative nationale touchant tout le territoire du royaume, n'avait pas exclu Sidi Slimane. D'abord, durant la première phase de l'initiative en tant que commune de Kenitra et ensuite dans la deuxième phase en tant que province, depuis 2010. Les indicateurs de la région en général, et ceux de Sidi Slimane en particulier, étaient les plus dégradés au niveau national. L'apport de l'INDH dans l'amélioration des indicateurs sociaux a été indéniable et ce, dès les premières années. C'est la raison pour laquelle nous avons touché, sur différents aspects, un échantillon de seize porteurs d'initiatives INDH par un entretien semi-directif.

Le chapitre sera organisé comme suit. Il sera question, d'abord, de la présentation de la région Gharb-Chrarda-Beni Hssen, sa géographie, les spécificités de sa population et leurs conditions de vie. Ensuite, nous présenterons l'étude qualitative proprement dite, consacrée aux initiatives INDH de la province de Sidi Slimane. Ainsi, nous commencerons par présenter la province, quelques statistiques sur les initiatives de l'INDH au sein de la province, la méthodologie et le guide d'entretien. Enfin, nous analyserons les entretiens réalisés et nous tirerons leur implication sur l'ensemble de notre travail.

Première section : Présentation de la région Gharb-Chrarda-Beni Hssen

La région Gharb-Chrarda-Beni Hssen s'étend sur une superficie de 79990 Km², soit près de 1,12% de la superficie totale du royaume. Elle est composée de trois provinces : Kenitra, Sidi Kacem et Sidi Slimane. Les dites provinces regroupent 10 communes urbaines et 53 communes rurales. Du fait de sa proximité de l'Atlantique, ses précipitations annuelles dépassent la moyenne nationale. Quant au climat, il est méditerranéen : doux et humide l'hiver, chaud et sec l'été. Aussi, la région dispose d'une richesse forestière importante s'étalant sur une superficie de 130000 ha, dont 29,2% de forêt naturelle.

Dans cette section, nous commencerons par faire un focus sur la démographie de la région, son niveau d'instruction et les conditions de vie de la population. Ensuite, nous présenterons les spécificités de son économie. Enfin, nous exposerons l'état de la pauvreté.

I- Démographie

Sur le plan démographique, la population de la région s'élève à 1 894 452 habitants, répartie comme suit : Kenitra (1 052 177 habitants), Sidi Kacem (522 070 habitants) et Sidi Slimane (320 205 habitants). La population reste relativement jeune, plus de 50% ont moins de trente ans. Le tableau ci-après détaille la population par sexe et par tranche d'âge.

Tableau 13 : Population de la région Gharb-Chrarda-Beni Hssen par groupe d'âge et sexe

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population municipale	950 070	944 382	1 894 452
Répartition selon les grands groupes d'âges			
Moins de 6 ans	13,2	12,7	13,0
De 6 à 14 ans	17,4	16,9	17,2
De 15 à 59 ans	61,3	62,0	61,6
60 ans et plus	8,1	8,5	8,3

Source : Haut-Commissariat au Plan, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014.

II- Analphabétisation et niveau d'étude

Le taux d'analphabétisation est de 38,1%, avec des disparités entre sexes et milieux. Il est de 49,3 dans le milieu rural contre 25,3 dans le milieu urbain. Les femmes sont les premières à en souffrir : 48,8% dans l'ensemble de la région et un taux encore plus prononcé dans le milieu rural : 61,9%. Quant au niveau d'études, il suit presque la même distribution. Dans l'ensemble de la région seulement, 3,9% ont fait des études supérieures, avec 7,4% dans le milieu urbain contre 0,9% dans le milieu rural. L'annexe 1 récapitule les données concernant l'analphabétisation, la scolarisation et le niveau d'études de la région.

III- Economie de la région

Sur le plan économique, l'agriculture a un rôle important. En effet, la région dispose d'un sol de bonne qualité et de ressources abondantes en eau et de disponibilité de main d'œuvre. Le secteur industriel est peu développé et l'ouverture de la nouvelle zone franche « Atlantic Free Zone » a donné un nouvel élan au secteur. La région dispose d'une infrastructure variée : port, zones industrielles, ... renforcée par une ligne de chemin de fer et d'un réseau routier dense. Le taux de chômage dans la région s'élève à 15,8%, avec des disparités selon le milieu et le sexe. Le taux de chômage est plus prononcé dans le milieu urbain que rural. L'annexe 2 regroupe tous les indicateurs concernant les activités et les emplois de la région.

IV- Conditions d'habitat des ménages dans la région

La région est constituée de 374 753 ménages, composés en moyenne de 5,2 individus. Ils vivent essentiellement dans des maisons marocaines (52,4%) et des logements de type rural (33,5%). Plus de 95% de ces ménages sont équipés de cuisine, et le mode de cuisson majoritairement utilisé est le gaz (98,3%), mais seulement 43,7% sont raccordés aux réseaux publics d'évacuation des eaux usées. L'annexe 3 présente plusieurs indicateurs des conditions d'habitat de la population de la région.

V- Etat de la pauvreté de la région

En 2007 le taux de pauvreté de la région était de 16%. Malgré son amélioration (22% en 2004), il reste toujours le plus élevé dans le pays. Le tableau suivant regroupe les taux de pauvreté des différentes régions et situe ainsi la région par rapport aux autres :

Tableau 14 : Taux de pauvreté régional (2004-2007)

Régions	TP (2004)	TP (2007)
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	20,5	16
Doukala-Abda	15,6	14,3
Sous-Massa-Draâ	18,9	12,7
Meknes-Tafilalt	19,5	12,2
Marrakech-Tensift El Haouz	19,2	11,2
Taza-Al houceima-Taounate	14,5	10,7
Oriental	17,9	10,1
Guelmim-Es-Semara	13,1	9,7
Fes-Boulemane	14,2	9,5
Tadla-Azilal	14,4	9,3
Tanger-Tetouan	12,4	7,8
Chaouia-Ouardigha	13,5	7,6
Rabat-Salé-Zémour-Zaer	8	5,1
Grand Casablanca	3,5	3,2
Oued Ed-Dahab-Lagouira	2,8	2,6
Laayoune-Boujdour-Sakia El Hamra	6,3	2,2
Maroc	14,2	8,9

Source : Haut-Commissariat au Plan, cartes de pauvreté 2004 et 2007.

Aussi, la région enregistre les taux de pauvreté les plus élevés quel que soit le milieu, urbain ou rural. En termes de variations, la province de Sidi Kacem est celle qui a fait le plus d'effort en passant de 28,3% à 19%. La pauvreté est plus prononcée dans le milieu rural qu'urbain. A part la province de Kenitra, qui a enregistré un taux inférieur à la moyenne nationale, les taux de Sidi Kacem et de Sidi Slimane la dépassent. Le tableau suivant compare les taux de la région avec les taux nationaux :

Tableau 15 : Taux de pauvreté régional par milieu (2004-2007)

Région	Urbain	Rural	Total
Laayoune-Boujdour-Sakia El Hamra	1,9	7,6	2,2
Oued Ed-Dahab-Lagouira	2,7	2,3	2,6
Grand Casablanca	3,2	3,7	3,2
Rabat-Salé-Zémour-Zaer	3,6	11,4	5,1
Tanger-Tetouan	4,1	12,1	7,4
Chaouia-Ouardigha	5,2	9,5	7,6
Tadla-Azilal	6,2	11	9,3
Meknes-Tafilalt	6,7	16,8	9,5
Guelmim-Es-Semara	5,5	17,3	9,7
Oriental	7,4	14,5	10,1
Taza-Al houceima-Taounate	5,4	12,3	10,7
Marrakech-Tensift El Haouz	4,1	15,7	11,2
Sous-Massa-Draâ	4,1	18,3	12,5
Fes-Boulemane	9,1	16,8	12,5
Doukala-Abda	8,9	17,4	14,3
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	10,8	19,9	16
Maroc	4,8	14,4	8,9

Source : Haut-Commissariat au Plan, cartes de pauvreté 2004 et 2007.

Deuxième section : Etude qualitative des projets INDH de la province de Sidi Slimane

Après avoir délimité les contours théoriques de notre travail de recherche, nous avons jugé utile de procéder d'abord à une étude qualitative exploratoire. Les résultats de cette étude, étant la première phase d'une stratégie de recherche mixte entre les deux approches qualitative et quantitative, seront testés via un modèle économétrique, sur des données au niveau régional.

Après plusieurs entrevues avec les responsables provinciaux, nous avons voulu faire une première rencontre avec les premiers concernés par l'INDH, à savoir les porteurs des initiatives et/ou les bénéficiaires. L'objectif de cette étude est d'essayer de cerner leurs préoccupations, leurs particularités, les spécificités de leurs organisations, le contexte dans lequel ils évoluent, les populations qu'ils ciblent, leur idée sur l'impact de leurs initiatives sur eux-mêmes et sur les bénéficiaires,... et aussi de déceler la portée inclusive de ces projets dans le processus de création de richesse.

En effet, après une description succincte de la province et ses caractéristiques (géographiques, démographiques, socio-économiques), nous présenterons les actions de l'INDH depuis la création de la province en 2010 jusqu'en 2015. Après la présentation de l'échantillon, nous terminerons par exposer les résultats de l'étude.

I- Présentation de la province de Sidi Slimane

Située au milieu de la plaine du Gharb, la province de Sidi Slimane partage cet espace, vaste de 4200 Km², avec Kenitra et Sidi Kacem. Plaine composée de sols riches et variés, elle se caractérise par une faible pente avec des altitudes de 60m en moyenne. Du fait de sa proximité avec l'océan Atlantique, la plaine du Gharb enregistre une pluviométrie plus élevée que la moyenne nationale.

La population totale de la province s'élève à 320205 habitants, selon le recensement de 2014. Elle se répartit équitablement entre les deux sexes. Cette population vit à 41% en milieu urbain contre 59% en milieu rural. La province enregistre un taux d'analphabétisation de 38,7%, avec une disparité entre le milieu urbain (26,5%) et le milieu rural (47,7%), toujours selon le même recensement. Le tableau ci-dessous représente la répartition de la population selon le sexe et les tranches d'âges :

Tableau 16 : Population de Sidi Slimane par groupe d'âge et sexe.

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population	160 086	160 119	320 205
Répartition selon les grands groupes d'âges			
Moins de 6 ans	13.8	12.9	13.4
De 6 à 14 ans	17.3	16.5	16.9
De 15 à 59 ans	61.2	62.0	61.6
60 ans et plus	7.8	8.5	8.2

Source : Haut-Commissariat au Plan, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014.

Le taux de chômage, quant à lui, est de 18,2%, réparti comme suit : hommes (14%) et femmes (36,2%). Ce même taux est de 24,4% en milieu urbain, contre 13,6% en milieu rural. Quant aux types de professions, ils sont dominés par les indépendants (29.4%) et les salariés du secteur privé (46.6%). Le tableau ci-dessous présente le taux d'activité et de chômage, avec une répartition par type de profession :

Tableau 17: Situation d'activité et d'emploi dans la province de Sidi Slimane

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population selon l'activité			
Population Active	86 468	20 590	107 058
Population Inactive	73 618	139 529	213 147
Taux net d'activité	77.8	17.9	47.5
Taux de chômage	14.0	36.2	18.2
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé			
Employeur	2.4	1.7	2.3
Indépendant	32.1	14.4	29.4
Salarié dans le secteur public	7.0	9.8	7.5
Salarié dans le secteur privé	45.1	54.8	46.6
Aide familiale	10.2	17.0	11.3
Apprenti	0.9	0.5	0.8
Associé ou partenaire	1.7	1.2	1.6
Autre	0.5	0.6	0.5

Source : Haut-Commissariat au Plan, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014.

Le taux d'analphabétisation total est de 38,7 %. Les femmes sont les plus touchées par ce phénomène (50,4 %) contre 26,9 pour les hommes. Quant au taux d'alphabétisation des enfants de 7 à 12 ans et il est de 93,8 %. Le tableau ci-après présente quelques indicateurs :

Tableau 18 : Education et alphabétisation dans la province de Sidi Slimane

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux d'analphabétisme	26,9	50,4	38,7
Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites			
Arabe seule	38,9	37,3	38,3
Arabe et français seules	47	46,9	46,9
Arabe, français et anglais	13,1	14,8	13,8
Autres	1	0,9	1
Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans	94,4	93,2	93,8
Niveau d'études			
Néant	33,7	52,6	43,2
Pré-scolaire	5,4	2	3,7
Primaire	31,5	25,4	28,4
Secondaire collégial	16,9	11,1	14
Secondaire qualifiant	8,8	6,1	7,5
Supérieur	3,7	2,8	3,3

Source : Haut-Commissariat au Plan, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014.

La province de Sidi Slimane est composée de 60922 ménages qui vivent essentiellement dans des maisons marocaines ou des logements de type rural. Plus de 96% de

ces ménages sont équipés de cuisine, dont le mode de cuisson majoritairement utilisé est le gaz (97,4%), mais seulement 41,6% sont raccordés aux réseaux publics d'évacuation des eaux usées. L'annexe 4 présente plusieurs indicateurs des conditions d'habitat de la population de la province.

En 2007, le taux de pauvreté de la région Gharb-Chrarda-Beni Hssen était de 16%, alors qu'il était de 22% en 2004. Malgré cette amélioration, la région enregistre toujours le taux de pauvreté le plus élevé au niveau national. La province de Sidi Slimane a enregistré un taux de pauvreté de 17,7, amorçant une amélioration par rapport à 2004 (21,8%). Ci-dessous un tableau récapitulatif des taux provinciaux de la région :

Tableau 19 : Taux de pauvreté provincial (en %) dans la région Gharb-Chrarda-BniHssen

Province	Année	Urbain	Rural	Total
Kénitra	2004	11,3	27,6	19
	2007	10,2	20,3	15,4
Sidi Slimane	2004	15,3	26,5	21,8
	2007	14,5	19,7	17,7
Sidi Kacem	2004	12,4	25,9	22,3
	2007	9,8	18,7	16
Région	2004	12,1	26,8	20,5
	2007	10,8	19,9	16

Source : Haut-Commissariat au Plan, cartes de pauvreté 2004 et 2007.

Au sein de la province de Sidi Slimane, c'est le milieu rural qui souffre le plus de la pauvreté. Le taux de pauvreté des communes rurales varie de 16,1% à Boumaiz, à 22,7 à Ameer Chamalia. Ces communes ont été la cible prioritaire de l'INDH durant la période 2005-2010. Le tableau ci-après détaille le taux de pauvreté par communes :

Tableau 20: Evolution du taux de pauvreté communal dans la province de Sidi Slimane

Commune	T.P.2004	T.P.2007	Variation (%)
AZGHAR	41	20,9	-49
M'SAADA	26,5	19,4	-26,8
OULAD BEN HAMMADI	45	19,1	-57,6
BOUMAIZ	36,4	16,1	-55,7
AMEUR CHAMALIA	30,2	22,7	-24,9
KCEIBYA	24,1	22,1	-8,1
SFAFAA	19,2	21,2	10,2
OULAD H'CINE	20,3	20,6	1,3
DAR BEL AMRI	18,2	16,7	-8,4

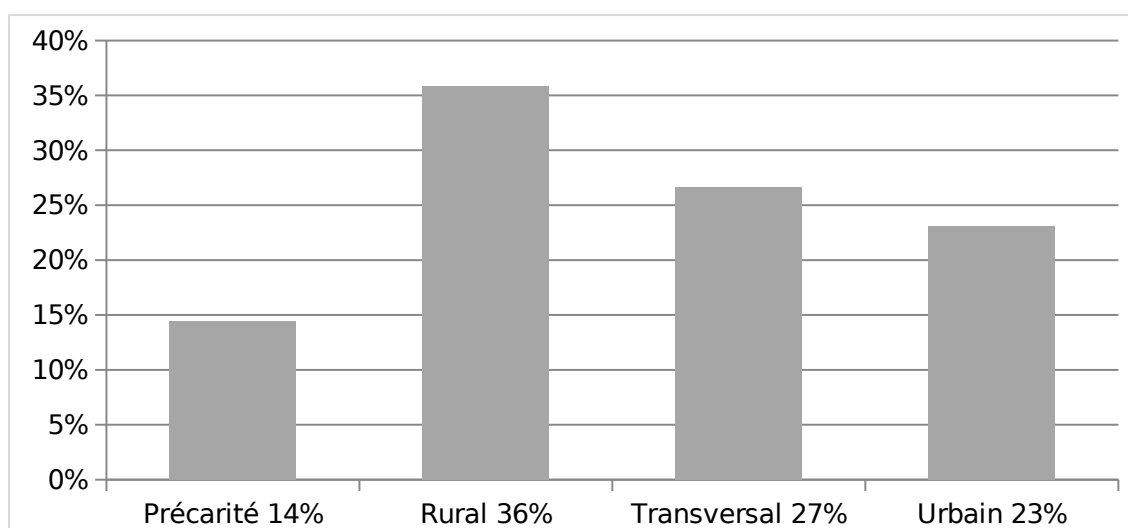
Source : Haut-Commissariat au Plan, cartes de pauvreté 2004 et 2007.

II- L'INDH à Sidi Slimane

Depuis la création de la province de Sidi Slimane en 2010, jusqu'alors dépendante de la province de Kenitra, le volet social est l'une des premières priorités des autorités locales. Les indicateurs sociaux dégradés de la province ont constitué un véritable chantier de l'équipe de l'action sociale nouvellement installée.

Pendant la période 2010-2015, la province a financé, entre projets et actions, à hauteur de 121 millions de Dirhams. Ce montant est réparti sur plusieurs programmes. La figure ci-dessous montre la répartition selon le type de programme :

Figure 9: Répartition des financements INDH par programmes (2010-2015)



Source : base de données INDH de la province.

La répartition des financements ci-dessus montre bien le caractère précaire de la province et ce, quel que soit le milieu, urbain ou rural. Le programme transversal, qui nous

intéresse, s'accapare presque le quart des financements depuis 2010. Notons aussi qu'au sein du programme transversal, la part des projets avec des activités génératrices de revenu reste faible, presque 6%.

III- Détermination de l'échantillon et du guide d'entretien

Nous avons choisi dans cette phase exploratoire d'utiliser la technique de l'entretien semi-directif. Cette technique de collecte des données permet une plus grande interaction entre l'intervieweur et l'interviewé. Néanmoins, pour le réussir, un équilibre doit être respecté entre le degré de liberté de l'interviewé et les hors sujets lors de l'échange. Le guide d'entretien sert à délimiter le sujet ou les sujets de discussion lors de l'entretien¹⁶⁴.

Nous avons choisi d'établir un guide¹⁶⁵ d'entretien générique qui sera adapté à chaque interviewé. Il sera comme suit:

- **AXE 1** : cet axe se concentre sur le processus entrepreneurial ;
- **AXE 2** : cet axe se focalise sur les spécificités de l'entrepreneuriat social au Maroc, spécialement dans la province de Sidi Slimane ;
- **AXE 3** : cet axe traite des motivations à l'entrepreneuriat social ;
- **AXE 4** : cet axe questionne les retombées de l'entrepreneuriat social sur les bénéficiaires ;
- **AXE 5** : cet axe s'intéresse à la portée inclusive de l'entrepreneuriat social ;
- **AXE 6** : discussion libre : l'interviewé parle librement de leurs projets et de leurs expériences de manière générale.

Nous avons travaillé sur la base de données INDH de la province de Sidi Slimane. La province a financé, entre 2010 et 2015, exactement 267 initiatives. Le tableau ci-dessous présente les statistiques des initiatives (actions et projets) de la province entre 2010-2015, ventilées par année :

Tableau 21: Répartition des projets/actions dans la province de Sidi Slimane 2010-2015

Type/Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total des projets
------------	------	------	------	------	------	------	-------------------

¹⁶⁴F., Navez-Bouchanine, (1989), *Enquête, mode d'emploi. Techniques d'enquête et collecte de données dans les études socio-économiques*, Edition Al Khattabi, Casablanca.

¹⁶⁵Le guide d'entretien détaillé est présenté dans l'annexe 5.

Actions	AGR	1		1	3			5
	PAS AGR	11	1	13	15	15	39	94
	Total actions	12	1	14	18	15	39	99
Projets	AGR			7	8	1		16
	PAS AGR	16	31	34	36	21	14	152
	Total projets	16	31	41	44	22	14	168
Total général		8	2	5	2	7	3	267

Source : base de données INDH de la province.

Nous avons trié ces données selon trois principaux critères :

- Nous n'avons retenu que les initiatives portées par les acteurs de l'entrepreneuriat social ;
- Pour la consistance, nous n'avons retenu que les projets éliminant ainsi les actions momentanées et ne nécessitant pas la création d'une nouvelle structure ;
- Aussi, parmi les projets nous n'avons sélectionné que les projets avec AGR (activité génératrice de revenu).

Compte tenu de ces trois critères nous nous sommes retrouvés à la fin avec seize projets que nous avons touchés en totalité. Ces seize projets dont la forme juridique est ventilée comme suit : trois SNC, sept associations et six coopératives. Ils opèrent dans divers secteurs. L'annexe 6 regroupe tous les détails concernant notre échantillon : intitulés, formes juridiques, nombre de bénéficiaires et activité principale.

VI- Analyse des entretiens

Nous avons choisi d'établir un guide d'entretien générique qui a été adapté à chaque interviewé. Le guide est organisé en six axes distincts. Nous détaillons les dits axes ainsi que le dépouillement de toutes les interviews. Une analyse de contenu qualitative et horizontale a été retenue pour étudier les données collectées lors des seize interviews. Cette technique d'analyse nous paraît la plus adaptée à notre échantillon et à notre objectif. En effet, pour Navez-Bouchanine¹⁶⁶, ce type d'analyse traverse l'ensemble des données collectées point par point, passant d'une interview à une autre, afin de déceler des dominances ou des

¹⁶⁶ F., Navez-Bouchanine, (1989), *Op. Cit.* pp. 328-329.

convergences, des différences ou des tendances minoritaires ou enfin des typologies, permettant d'identifier des sous-ensembles. Ci-dessous les résultats d'analyse de chaque axe :

Le processus entrepreneurial. Une situation économique dégradée est le déclencheur commun de tous les projets, (à l'exception de deux). Le chômage, la précarité ou encore la volonté de développer une activité stagnante sont la base de toutes les demandes de financement. Une fois le dossier complet, il est pris en charge par la division de l'action sociale de la province. La relecture du projet et son étude de faisabilité sont faites avec les porteurs du projet. Aussitôt accepté par la commission provinciale, le projet entre dans sa phase de concrétisation. La majorité des porteurs de projet ont bénéficié d'au moins une formation financée par la province ou l'un de ses partenaires (l'ANAPEC en l'occurrence). A ce stade, une structure est créée, si ce n'est pas déjà le cas. Trois formes sont acceptées par l'INDH : les associations, les coopératives et, plus récemment, les sociétés en nom collectif.

Les motivations à l'entrepreneuriat social. 75% des interviewés déclarent avoir la variable financière comme motivation première. Soit créer un revenu pour des personnes qui n'en avaient pas soit améliorer un revenu faible et ne pouvant pas satisfaire dignement les besoins basiques. Les 25% restant déclarent vouloir apporter une valeur non financière aux populations cibles : transmettre un savoir faire, permettre à des jeunes du milieu rural de faire des activités parascolaires ou encore assurer un enseignement préscolaire. La plupart des porteurs de projets interviewés pense que la valeur sociale passe par la création de valeur économique. Pour eux, garantir un revenu minimal pour des personnes en chômage ou en situation de précarité, est une priorité. La valeur sociale ne peut être pensée et créée qu'à partir du moment où tous les besoins essentiels sont satisfaits.

Les spécificités de l'entrepreneuriat dans la province de Sidi Slimane. Les porteurs de projets ont décrit le contexte entrepreneurial social de la province en insistant sur les points suivants : caractère rural de la province, manque d'opportunité d'emploi, saisonnalité de l'activité économique (prédominance du secteur agricole et présence des MRE l'été), et manque d'infrastructure de base, surtout dans la périphérie de la ville. Quant aux déterminants du choix du secteur d'activité du projet, il est fonction de l'expérience première du ou des porteurs de projets. Pour les projets à caractère purement social, le choix du domaine d'action est basé sur la connaissance du territoire dans lequel ils sont insérés et les manques et dysfonctionnements dont il souffre.

Les retombées de l'entrepreneuriat social sur les bénéficiaires. 81% des personnes interviewées déclarent avoir constaté une augmentation significative et une régularité de leurs revenus (pour ceux qui n'avaient aucun revenu ou un revenu faible). Notons qu'un des projets¹⁶⁷ a non seulement permis de créer un revenu pour les porteurs de projets (anciens licenciés chômeurs) mais ils ont créé 15 emplois (via contractualisation). Les initiateurs des 19% des projets étudiés, à caractère purement social, déclarent que la majorité des bénéficiaires a senti des changements dans leur quotidien (femmes formées ayant trouvé un emploi, enfants ayant bénéficié d'un cycle préscolaire,...). Toutes les personnes touchées par cette étude affirment le caractère transformationnel de l'expérience de manière générale. Les porteurs de projets dans le secteur du BTP affirment travailler de manière plus professionnelle. Des diplômés chômeurs reconnaissent que leurs idées sur le fonctionariat ont changé après avoir testé cette expérience entrepreneuriale.

La portée inclusive de l'entrepreneuriat social. Se mettre en règle avec des exigences réglementaire, avoir un revenu minimal pour subvenir à ses besoins ou encore créer à proximité des activités parascolaires pour de jeunes enfants, toutes ses initiatives sont considérées par leurs initiateurs comme donnant aux bénéficiaires la chance de profiter de toutes les opportunités qu'offre la province. Plusieurs porteurs de projet ont été invités pour représenter la province avec leurs produits dans des foires nationales. Ces distinctions, même symboliques, ont marqué grandement ces personnes. Aussi, presque tous les projets (sauf trois) ont vu les bénéficiaires participer avec un travail productif et effectif dans le projet. Les personnes n'ayant pas une expérience préalable ont été formées pour y être insérées.

Discussion libre : toutes les personnes interviewées ont valorisé l'expérience de l'INDH du fait qu'elle est axée sur l'être humain et ses capacités créatrices. Aussi, ils ont insisté sur la variable financière de l'expérience. Un revenu minimal et stable leur a permis de vivre avec dignité. Dans un autre registre 44% des porteurs de projets se projettent dans l'avenir. Ils préparent, ou ont préparé, des demandes de financement, soit pour développer leurs projets actuels ou en créer de nouveaux. 25% estiment que l'impact de l'INDH est indéniable mais pensent que cette initiative pourrait donner encore plus de résultats si elle n'obéit, dans l'octroi des fonds, qu'à des considérations objectives au lieu de considérations politiciennes ne servant que l'intérêt d'un groupe au détriment d'autres.

¹⁶⁷Ces informations concernent le projet de l'école privée AL MASSAR, créée et gérée par 20 licenciés chômeurs de la ville de Sidi Slimane.

A la fin de cette analyse, nous pouvons récapituler les résultats de notre étude dans le tableau ci-dessous :

Tableau 22 : Récapitulatif de l'analyse de l'enquête par axe

AXE 1 : le processus entrepreneurial	Le processus se résume comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • Dépôt du projet; • Relecture du projet et sa faisabilité avec l'équipe de la province ; • Examen par la commission provinciale et octroi du financement ; • Accompagnement des porteurs de projets par l'équipe de l'action sociale.
AXE 2 : les motivations à l'entrepreneuriat social	La motivation première de tous les porteurs sont : <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une source de revenu stable ; • Amélioration d'un revenu faible et/ou irrégulier.
AXE 3 : les spécificités de l'entrepreneuriat social dans la province de Sidi Slimane	Les spécificités de l'ES dans la province sont comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • Primauté de la création de la valeur économique ; • La valeur sociale ne peut être créée qu'après la création de celle économique.
AXE 4 : les retombées de l'entrepreneuriat social sur les bénéficiaires	L'impact des projets sur les bénéficiaires est indéniablement financier et ce, dès les premiers mois
AXE5 : la portée inclusive de l'entrepreneuriat social	Les projets permettent une inclusion , via un travail effectif et productif, des personnes bénéficiaires

A l'issue de cette étude, nous avons pu déceler, lors de la réalisation et l'analyse des entretiens que les projets de l'INDH ont contribué directement, au moins au niveau de la province de Sidi Slimane, à inclure les bénéficiaires dans la vie sociale et économique de la province. Aussi, l'intérêt que nous avons témoigné aux projets a été confirmé lors de cette étude.

Les conclusions de cette première rencontre avec le terrain nous ont éclairé sur la manière dont nous allons aborder la prochaine étape. Aussi, ce sont ces conclusions qui nous ont aidé à repréciser la question principale et les questions connexes, présentées dans l'introduction générale, et à postuler les hypothèses de la recherche dans le troisième chapitre.

Il est à présent question d'étudier quantitativement les effets des projets de l'INDH sur l'inclusivité du processus économique, et ce, sur une plus grande échelle et avec un échantillon plus exhaustif. C'est l'objet du prochain chapitre.

CONCLUSION

Le présent chapitre a tenté de faire un premier test du modèle conceptuel sur le terrain. La province de Sidi Slimane a été une source d'information importante pour notre travail et ce pour plusieurs raisons. Le niveau déjà dégradé des indicateurs sociaux de la province représentait un vrai test pour les initiatives de l'INDH. Ainsi, nous avons essayé, via des entretiens semi-directifs, de sonder l'apport de l'INDH sur le quotidien des porteurs des initiatives. Que ce soit durant la première phase, quand Sidi Slimane était seulement une commune de la province de Kenitra, ou dans la deuxième phase où elle est devenue une province, l'INDH a permis de réduire considérablement le taux de pauvreté. Certains des initiatives réussies à Sidi Slimane ont été dupliquées dans d'autres provinces.

Si l'objectif de cette étude était de faire une première rencontre avec les porteurs d'initiatives de l'INDH, connaître leurs particularités, leurs motivations et les spécificités de l'entrepreneuriat social à Sidi Slimane, elle nous a permis aussi de nous rendre compte de leur portée inclusive. Si une initiative, comporte une activité génératrice de revenu (AGR), intègre directement les bénéficiaires dans le monde du travail et leur procure un revenu stable, les autres initiatives, non AGR, ou actions momentanées, participent indirectement à l'inclusion des pauvres, des marginalisés et des démunis, en renforçant leurs capacités pour les rendre à même de saisir des opportunités et ainsi sortir de leur précarité.

Les résultats de cette première étude qualitative nous ont été d'une grande utilité. En effet, selon la méthodologie, exposée dans le précédent chapitre, c'est une première exploration. Elle avait pour but de faire un premier aller-retour entre le cadre conceptuel et le terrain à étudier. Ainsi, elle a permis de repréciser la problématique présentée dans l'introduction générale de ce travail et mettre à jour les hypothèses de la recherche.

C'est dans la continuité de ce chapitre que s'inscrit le suivant. En effet, dans le prochain chapitre, il sera question de mettre à l'épreuve des tests statistiques les conclusions dégagées dans la présente étude et ce, sur la base de donnée regroupant toutes les initiatives de la région Gharb Chrarda Beni Hssen entre 2005 et 2015.

Cinquième chapitre : Initiatives entrepreneuriales sociales de la région GCBH (une approche quantitative)

INTRODUCTION

Le chapitre précédent nous a éclairé sur le terrain que nous voulons étudier. En effet, l'étude qualitative nous a permis de mettre l'accent sur la portée inclusive des initiatives des programmes de l'INDH, et ce dans la province de Sidi Slimane. Aussi, cette exploration nous a permis de mettre à jour et repréciser nos questions de recherche et, par conséquent, les hypothèses qui leurs sont associées.

Ce chapitre présentera l'étude quantitative de notre travail. Comme nous l'avons exposé dans le chapitre consacré à la méthodologie, cette étude est la deuxième étape de notre stratégie de recherche. Ainsi, il sera question de présenter l'analyse quantitative, afin de trouver des justifications à la possibilité de généraliser les connaissances développées dans la première étape qualitative de ce travail. Ce chapitre essayera de boucler le cycle de génération-validation via l'étude de la base de données exhaustive des initiatives des programmes de l'INDH de l'ancienne région Gharb Chrada Beni Hssen entre 2005 et 2015.

Dans un premier temps, nous présenterons la base de données globale des initiatives INDH de la région. Ensuite, nous mettrons en avant seulement les initiatives portées par les acteurs de l'entrepreneuriat social. Dans un deuxième temps, nous procéderons à une première exploration de la base de données via une Analyse en Composante Principale (ACP) pour nous éclairer sur notre jeu de données et les relations entre les différentes variables. Dans un troisième temps, nous construirons et présenterons notre modèle économétrique. Nous en estimerons et évaluerons la significativité globale, puis celle des différentes variables explicatives. Les différentes étapes de cette étude quantitative sont résumées dans le tableau ci-après :

Tableau 23 : Les différentes étapes de l'analyse quantitative

Etape	Consistance	Objectifs
Première étape	Présentation de la base de données brute	Présenter les variables de la base, leur nature et l'effectif général
Deuxième étape	Présentation de la base de données des initiatives INDH portées par les acteurs de l'ES	Mettre en exergue les spécificités de la base des initiatives portées par les acteurs de l'ES
Troisième étape	Première Analyse en Composante Principale	Mettre en avant les corrélations entre variables et les ressemblances entre individus. Déterminer les individus statistiques aberrants à supprimer
Quatrième étape	Deuxième Analyse en Composante Principale	Confirmer la cohérence de la base de données après la troisième étape
Cinquième étape	Construction du modèle à estimer	Construire le modèle en se basant sur les résultats de la quatrième étape et en vue de vérifier les hypothèses de la recherche
Sixième étape	Régression et analyse de ses résultats	Calculer la régression logistique, en vérifier la validité et en interpréter les résultats
Septième étape	Vérification des hypothèses de la recherche	Confirmer ou infirmer les hypothèses de la recherche sur la base des résultats de la sixième étape

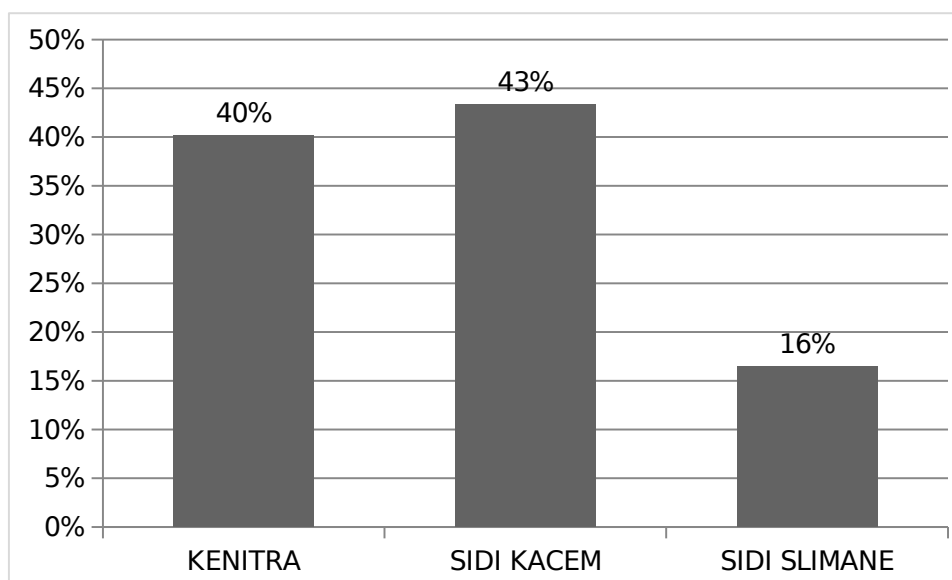
Première section : Présentation de la base de données

La base de données, que nous avons pu avoir, est une base de données exhaustive de toutes les initiatives de la région entre 2005 et 2015. Elle regroupe les initiatives INDH des trois provinces de la région Gharb-Chrarda-Beni Hssen. Dans un premier temps nous, présenterons la base de données d'une manière globale. Ensuite nous nous focaliserons sur les initiatives portées par les acteurs de l'entrepreneuriat social au sein de la région.

I- Présentation de la base de données brute

Notre base de données compte 2440 initiatives réparties comme suit : 40% pour la province de Kenitra, 43% pour la province de Sidi Kacem et enfin 16% de initiatives pour la province de Sidi Slimane.

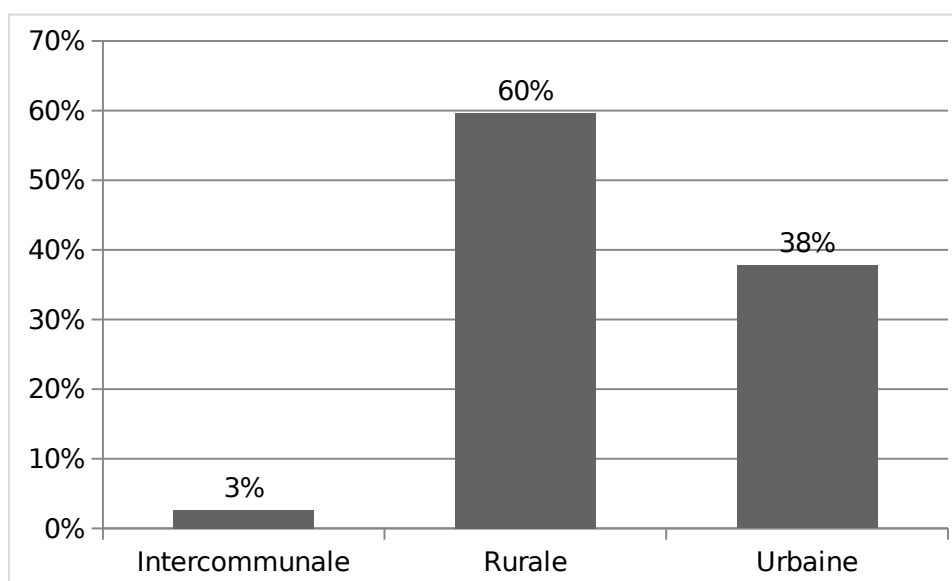
Figure 10 : Répartition des initiatives de la région par province



Source : notre base de données

Les 2440 initiatives INDH de la région ont touché différents types de communes. Ainsi, 60% des initiatives ont été réalisés dans des communes rurales, contre 38% dans des communes urbaines, alors que 3% des initiatives touchent plusieurs communes de différents types en même temps. Dans la base de données ces initiatives sont qualifiées d'intercommunales.

Figure 11 : Répartition des initiatives INDH de la région selon le type de la commune



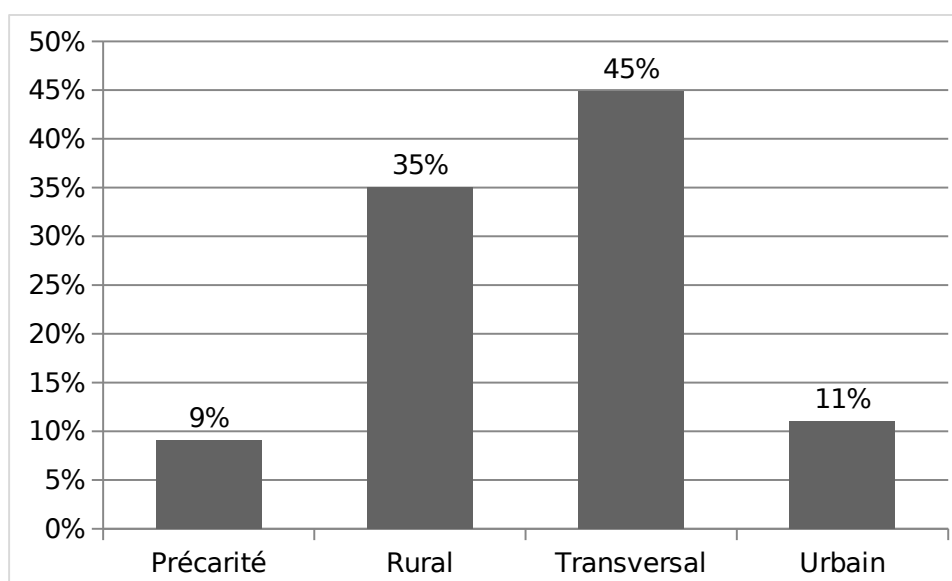
Si la répartition des initiatives au niveau des deux provinces de Kenitra et de Sidi Slimane est presque identique entre les communes urbaines et rurales, ce constat n'est pas vérifié pour la province de Sidi Kacem. En effet, cette dernière a réalisé entre 2005 et 2015 plus que le double des initiatives en communes rurales qu'en communes urbaines. Le tableau ci-après fournit plus de détails.

Tableau 24 : Répartition des initiatives selon la nature de la commune par province

Province/Nature de la commune	Rurale	Urbaine	Total général
Kenitra	567	414	981
Sidi Kacem	740	318	1058
Sidi Slimane	197	204	401
Total général	1504	936	2440

Quant aux types d'initiatives réalisés, selon la classification de l'INDH, la grande partie concerne les catégories « Transversal » avec 45% et « rural » avec 35%. Le reste des catégories est détaillé dans le graphe ci-après.

Figure 12 : Répartition des initiatives de la région selon les programmes de l'INDH



Quant à la répartition de ces types d'initiatives au sein de la même province, elle suit la même logique ; prévalence des initiatives de type « Transversal », pour la province de Kenitra et Sidi Slimane alors que pour la province de Sidi Kacem c'est le type « Rural » qui occupe la première place. Le type « Transversal » vient en seconde position. Le tableau ci-après détaille davantage cette répartition.

Tableau 25 : Répartition des initiatives par type et par province

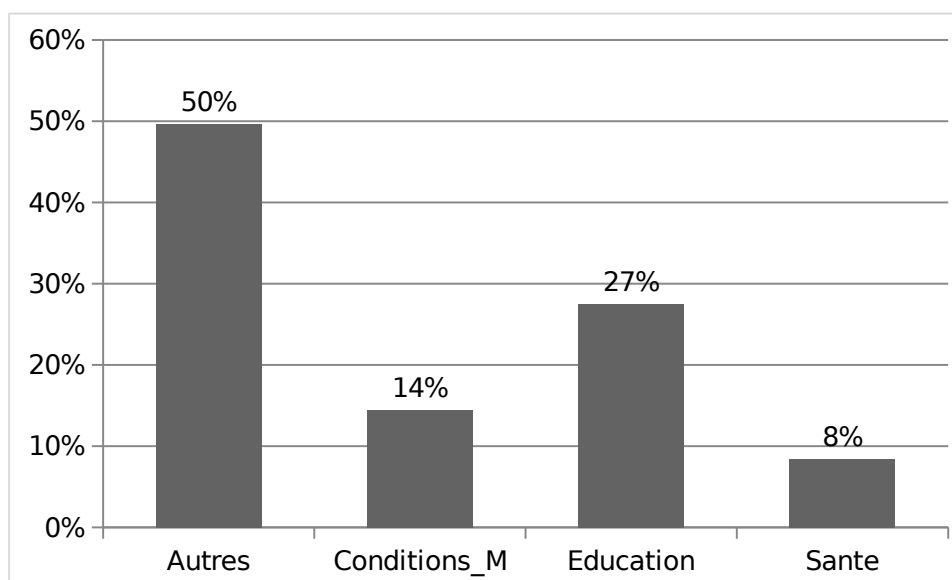
Province/Type de projet	Précarité	Rural	Transversal	Urbain	Total général
Kenitra	74	255	497	155	981
Sidi Kacem	70	493	402	93	1058
Sidi Slimane	77	106	196	22	401
Total général	221	854	1095	270	2440

Le type de projet ne dit pas grand-chose en ce qui concerne sa vraie nature et le domaine qu'il touche. Nous avons procédé à une transformation d'une variable qui s'appelait « Consistance », qui n'était pas bien codifiée, en prenant en compte deux autres variables qui sont « Rubrique » et « Intitulé du projet ». Ainsi, nous avons créé quatre catégories pour cette variable, à savoir : « santé », « éducation », « conditions matérielle » et « autres » pour catégoriser l'ensemble des initiatives de la base de données. Pour cela, nous nous sommes

basés sur le travail de la commission Sen-Stiglitz-Fitoussi (2009), ainsi que sur la catégorisation faite par le HCP pour étudier la pauvreté multidimensionnelle. C'est cette variable qui nous servira à déterminer l'inclusivité ou non des initiatives que nous allons détailler dans les pages qui suivent.

La répartition de la consistance des initiatives de notre base de données révèle que 50% consistent en des actions concernant directement la santé, l'éducation et les conditions matérielles. Le reste, c'est-à-dire les 50% restant, la catégorie « Autres », ne touchent pas directement les trois premières catégories et concernent essentiellement l'électrification et l'accès à l'eau potable, les aménagements de pistes,... Le graphe suivant récapitule la distribution de la consistance des initiatives de toute la région.

Figure 13 : Répartition des initiatives selon leur consistance



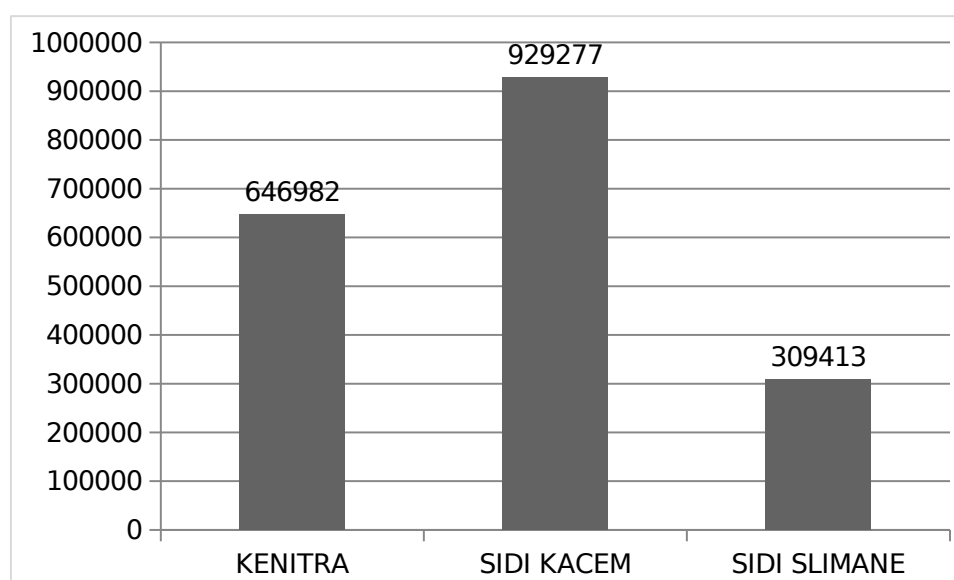
Concernant le volet financement, la part financée par l'INDH vient, sans surprise, en première position avec 84% du montant global des initiatives, contre seulement 16% répartis entre les contributions des bénéficiaires et les autres services extérieurs concernés par des initiatives spécifiques. Cette distribution est presque respectée dans la province de Sidi Slimane alors qu'elle change dans les deux autres provinces. Ainsi, dans la province de Kenitra, la part de l'INDH atteint 92%, alors qu'elle descend à 76% dans la province de Sidi Kacem. Le tableau suivant récapitule la distribution des sources de financements pour chaque province.

Tableau 26 : Répartition des sources de financement par province

Province	Montant Global	Part INDH	Autres financements
Kenitra	550726873	506186998	44539875
%	100%	92%	8%
Sidi Kacem	529158272	399909269	129249003
%	100%	76%	24%
Sidi Slimane	214660932	174888768	39772164
%	100%	81%	19%
Total général	1294546077	1080985035	213561042
%	100%	84%	16%

Quant au nombre de bénéficiaires il s'élève à 1 885 672 dans toute la région et durant la même période. Ainsi, presque la moitié a été enregistrée dans la province de Sidi Kacem, 34% dans la province de Kenitra et 16% dans la province de Sidi Slimane.

Figure 14 : Répartition du nombre de bénéficiaires par province



II- Présentation des initiatives portées par les acteurs de l'entrepreneuriat social

A présent, nous filtrons les initiatives INDH portées seulement par les acteurs du secteur de l'entrepreneuriat social que nous utiliserons pour le reste de notre analyse. Ainsi,

32% des initiatives INDH de la région, entre 2005-2015, ont été portés par les acteurs du secteur de l'entrepreneuriat social. La province de Sidi Slimane se distingue par l'importance de la proportion des initiatives portées par le secteur de l'ES (45%), quant aux deux autres provinces, elles présentent presque la même proportion (30%). Le tableau ci-après donne plus de détails.

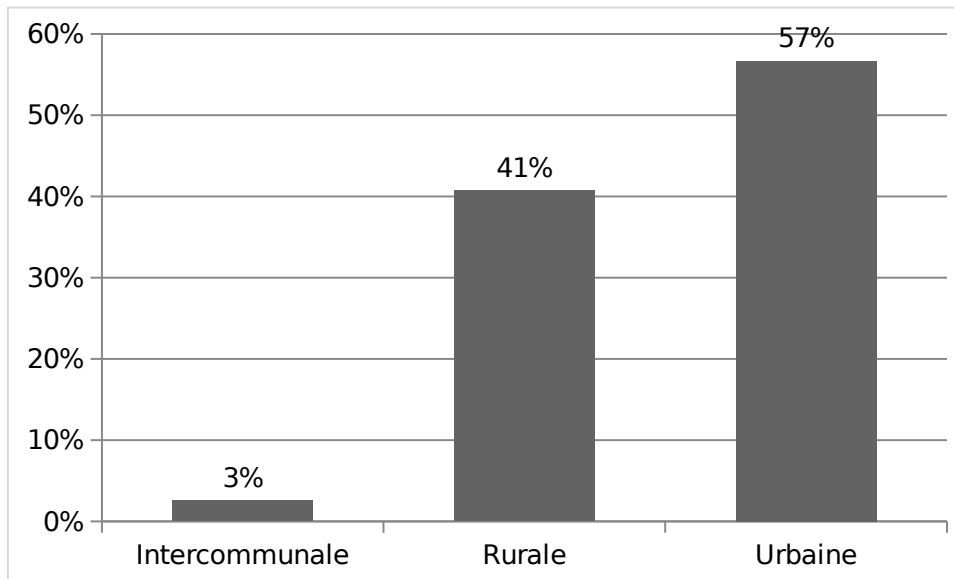
Tableau 27 : Répartition des initiatives INDH par catégorie de porteur de projet

Catégorie d'acteurs/Province	KENITR A	SIDI KACEM	SIDI SLIMAN E	Total général
Acteurs de l'ES	296	306	181	783
	30%	29%	45%	32%
Autres acteurs	685	752	220	1657
	70%	71%	55%	68%
Total général	981	1058	401	2440

Les initiatives portées par les acteurs¹⁶⁸ de l'ES se réalisent essentiellement en milieu urbain avec 57%, contrairement à la tendance de la base de données globale (60% en milieu rural), ce qui est dû à l'existence d'un important tissu associatif et coopératif en milieu urbain relativement au milieu rural de la région. Les initiatives réalisées en milieu rural représentent 41%, le reste étant des initiatives intercommunales (3%).

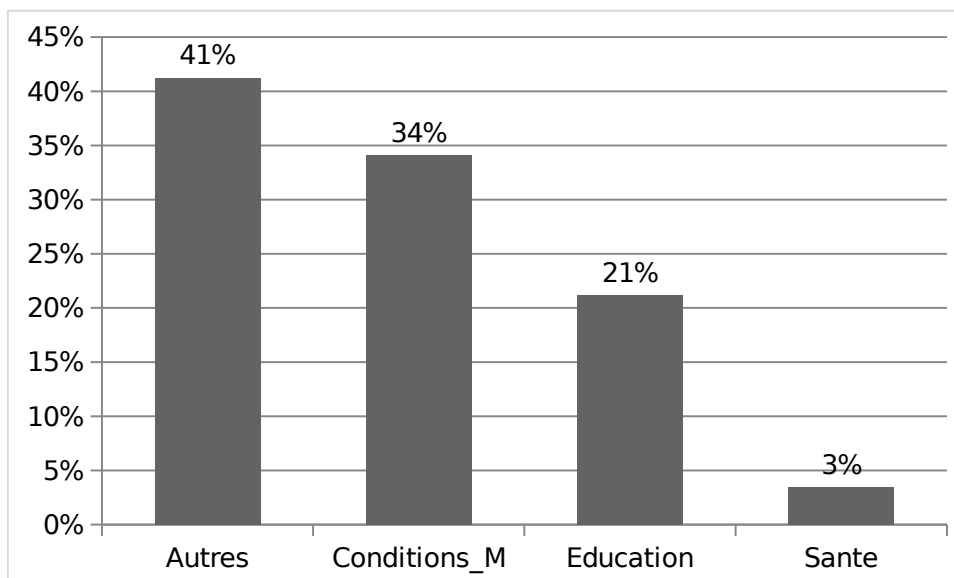
¹⁶⁸ Nous désignons par acteurs de l'entrepreneuriat social une association, une coopérative ou encore tout individu portant une initiative sociale.

Figure 15 : Répartition des initiatives portées par des acteurs de l'ES



La répartition de la consistance des initiatives concernant directement la santé, l'éducation et les conditions matérielle est de 59%, plus importante que dans la base de données globale (50% seulement). Le reste des initiatives, c'est-à-dire les 41% restants, la catégorie « Autres », ne touchant pas directement les trois premières catégories, concerne essentiellement l'électrification et l'accès à l'eau potable, les aménagements de pistes,...

Figure 16 : Répartition des initiatives de l'ES de l'INDH par consistance



Pour le secteur de l'entrepreneuriat social, la part financée par l'INDH est un peu moins importante que dans la base de données globale avec 78% du montant global des initiatives, contre 22% répartie contre contributions des bénéficiaires et autres services extérieurs concernés par des initiatives spécifiques. Cette répartition est respectée dans toutes

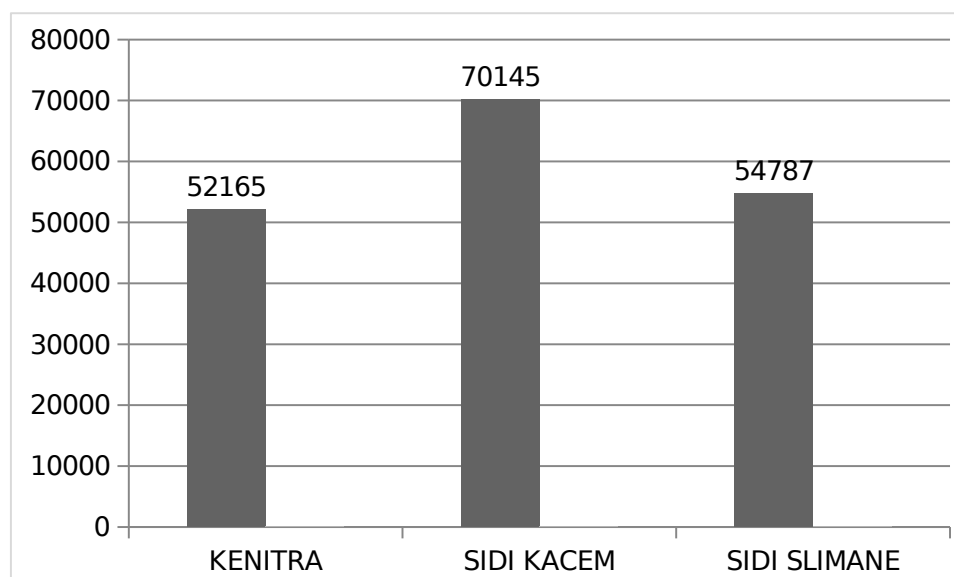
les provinces. Le tableau suivant récapitule la distribution des sources de financements pour chaque province.

Tableau 28 : Répartition des sources de financements par province

Province	Montant Global	Part INDH	Autres financements
Kenitra	98495364	78213134	20282230
%	100%	79%	21%
Sidi Kacem	96078315	75199734	20878581
%	100%	78%	22%
Sidi Slimane	55762373	42867154	12895219
%	100%	77%	23%
Total général	250336052	196280022	54056030
%	100%	78%	22%

Le nombre de bénéficiaires des initiatives du secteur de l'ES s'élève à 177 097 dans toute la région et durant la même période. Ainsi, 40% ont été enregistrés dans la province de Sidi Kacem, 29% dans la province de Kenitra et 31% dans la province de Sidi Slimane. Contrairement à la répartition de la base de données globale, la part des initiatives du secteur de l'ES dans la province de Sidi Slimane a doublée.

Figure 17 : Répartition des bénéficiaires des initiatives par province



Deuxième section : Construction du modèle

Dans cette section, nous commençons à analyser notre jeu de données. Nous allons d'abord faire une première Analyse en Composante Principale (ACP) avec le logiciel « R »¹⁶⁹. Ensuite, nous chercherons les individus aberrants. Une deuxième ACP sera calculée sans ces individus, pour vérifier leur incidence sur le jeu de données. Enfin, sur la base des deux ACP nous construirons notre modèle en nous basant sur les variables exploitables de la base de données.

I- l'analyse en composante principale (ACP)

Après importation de notre jeu de données sur le logiciel « R », nous procédons à sa description via la commande « Summary (GCBH) », « GCBH » étant l'appellation que nous avons donnée à notre jeu de données. La figure suivante nous présente le jeu de données dans le logiciel « R ».

Tableau 29: Sommaire de la base de données INDH de la région

Province	N_Commune	Programme	Montant_Global
KENITRA :296	Intercommunale: 20	Precairite :111	Min. : 13605
SIDI KACEM :304	Rurale :319	Rural : 47	1st Qu.: 121821
SIDI SLIMANE:180	Urbaine :441	Transversal:595	Median : 220565
		Urbain : 27	Mean : 306211
			3rd Qu.: 330000
			Max. :3600000
Part_INDH	Autres_Fin	Pop_Benef_Totale	beneficiaire_calculés
Min. : 13605	Min. : 0	Min. : 0.0	Min. : 0.00
1st Qu.: 100000	1st Qu.: 0	1st Qu.: 10.0	1st Qu.: 10.00
Median : 175000	Median : 27000	Median : 40.0	Median : 40.00
Mean : 246139	Mean : 60072	Mean : 196.5	Mean : 69.98
3rd Qu.: 277502	3rd Qu.: 69000	3rd Qu.: 120.0	3rd Qu.:120.00
Max. :2588660	Max. :2900000	Max. :8000.0	Max. :400.00
AGR	Projet_Action		
AGR :364	Action:148		
PAS AGR:416	Projet:632		

La base de données comporte dix variables exploitables. D'autres seront créées ou recodées pour les besoins de la régression logistique. Ainsi, ce sont cinq variables qualitatives et cinq variables quantitatives, dont nous donnons ci-après une présentation de chacune :

1. **Province** : une variable qualitative avec trois modalités (Kenitra, Sidi Kacem ou Sidi Slimane) ;
2. **N_Commune** : une variable qualitative avec deux modalités (Rurale ou Urbaine) ;

¹⁶⁹ Le logiciel « R » a été déjà présenté dans le chapitre consacré à la méthodologie.

3. **Programme** : une variable qualitative avec quatre modalités (Précarité, Rural, Transversal ou Urbain) ;
4. **Montant_Global** : une variable quantitative représentant le montant global de l'initiative en Dirhams ;
5. **Part_INDH** : une variable quantitative représentant le montant de l'initiative en Dirhams financé par les fonds de l'INDH ;
6. **Autres_fin** : une variable quantitative représentant le montant de l'initiative en Dirhams financé par d'autres acteurs (bénéficiaires, services déconcentrés de l'Etat et autres partenaires) ;
7. **Pop_Benef_Totale** : une variable quantitative représentant le nombre total de bénéficiaires de l'initiative ;
8. **Beneficiaires_Calculés** : une variable quantitative représentant le nombre projeté de bénéficiaires du projet ;
9. **AGR** : une variable qualitative avec deux modalités (AGR ou PAS AGR), AGR étant une Activité Génératrice de Revenu ;
10. **Projet_Action** : une variable qualitative avec deux modalités (Projet ou Action), qui précise la nature de l'initiative.

A l'aide de la commande « PCA » (Principal Component Analysis), nous procédons à l'analyse en composante principale proprement dite. Dans un premier lieu, le logiciel nous renvoie les dimensions de l'ACP. Seulement quatre composantes regroupent 100% de l'information de notre jeu de données. La première dimension (Dim.1) regroupe à elle seule 46%, la deuxième dimension (Dim.2) regroupe 26%, la troisième (Dim.3) regroupe 14% et la dernière dimension (Dim.4) comporte le reste. La figure ci-après montre les premiers résultats de l'ACP, ainsi que les résultats des dix premiers individus de notre jeu de données par rapport aux trois premières dimensions de l'ACP.

Tableau 30 : Premiers résultats de la première ACP

```

> summary(res)

Call:
"res<-PCA(ES.PCA , scale.unit=TRUE, ncp=5, quali.sup=c(6: 7), graph = FALSE)"

Eigenvalues
          Dim.1  Dim.2  Dim.3  Dim.4  Dim.5
Variance      2.349   1.300   0.720   0.632   0.000
% of var.     46.973  26.000  14.393  12.634   0.000
Cumulative % of var. 46.973  72.974  87.366 100.000 100.000

Individuals (the 10 first)
          Dist  Dim.1  ctr  cos2  Dim.2  ctr  cos2
1 | 1.094 | -0.609  0.020  0.310 | -0.733  0.053  0.449
2 | 1.060 | -0.286  0.004  0.073 | -0.767  0.058  0.523
3 | 6.887 | 5.306  1.531  0.594 | -1.010  0.100  0.022
4 | 1.044 | -0.980  0.052  0.881 | -0.283  0.008  0.073
5 | 0.565 | -0.172  0.002  0.092 | -0.368  0.013  0.425
6 | 8.786 | 6.877  2.572  0.613 | -1.115  0.122  0.016
7 | 9.213 | 7.226  2.839  0.615 | -1.152  0.130  0.016
8 | 1.048 | 0.480  0.013  0.210 | -0.417  0.017  0.158
9 | 2.937 | 2.097  0.239  0.510 | -0.588  0.034  0.040
10 | 5.551 | 4.254  0.984  0.587 | -0.786  0.061  0.020
          Dim.3  ctr  cos2
1 | 0.101  0.002  0.009 |
2 | -0.077  0.001  0.005 |
3 | -3.232  1.854  0.220 |
4 | 0.220  0.009  0.044 |
5 | -0.226  0.009  0.160 |
6 | -4.111  2.999  0.219 |
7 | -4.303  3.286  0.218 |
8 | -0.590  0.062  0.316 |
9 | -1.480  0.389  0.254 |
10 | -2.676  1.271  0.232 |

Variables

```

Concernant les variables utilisées pour calculer les dimensions de l'ACP, le logiciel nous renvoie aussi une description de leurs contributions respectives aux différentes dimensions de l'ACP. La première dimension (Dim.1) est principalement construite autour des trois variables : « Montant_Global », « Part_INDH » et « Autres_fin », avec une importance à la variable « Montant_Global » qui contribue à elle seule à hauteur de 41%. La deuxième dimension (Dim.2) est construite autour des deux variables « Pop_Benef_Totale » et « Beneficiaire_Calculés », qui contribuent respectivement à hauteur de 52% et 43% :

Tableau 31: Contributions des variables dans chaque dimension de la première ACP¹⁷⁰

```

Variables
      Dim.1   ctr   cos2   Dim.2   ctr   cos2   Dim.3
Z.Autres_Fin      | 0.758 24.467 0.575 | -0.177 2.410 0.031 | 0.578
Z.beneficiaire_calculés | 0.307 4.006 0.094 | 0.754 43.691 0.568 | -0.248
Z.Montant_Global  | 0.990 41.738 0.980 | -0.122 1.148 0.015 | 0.003
Z.Part_INDH       | 0.834 29.611 0.695 | -0.036 0.097 0.001 | -0.463
Z.Pop_Benef_Totale | 0.065 0.178 0.004 | 0.827 52.655 0.685 | 0.330
      ctr   cos2
Z.Autres_Fin      | 46.468 0.334 |
Z.beneficiaire_calculés | 8.570 0.062 |
Z.Montant_Global  | 0.001 0.000 |
Z.Part_INDH       | 29.788 0.214 |
Z.Pop_Benef_Totale | 15.173 0.109 |

```

Aussi, nous avons choisi d'utiliser les cinq variables qualitatives comme variables illustratives de l'ACP.

Tableau 32 : Distances des variables qualitatives illustratives

```

Supplementary categories
      Dist   Dim.1   cos2 v.test   Dim.2   cos2 v.test
Intercommunale | 1.526 | 1.228 0.648 3.627 | -0.012 0.000 -0.049
Rurale         | 0.368 | -0.260 0.499 -3.929 | -0.233 0.403 -4.748
Urbaine        | 0.223 | 0.131 0.346 2.742 | 0.168 0.569 4.724
Action         | 0.514 | -0.147 0.082 -1.304 | 0.489 0.905 5.812
Projet         | 0.121 | 0.035 0.082 1.304 | -0.115 0.905 -5.812
      Dim.3   cos2 v.test
Intercommunale | -0.835 0.299 -4.455 |
Rurale         | 0.101 0.076 2.766 |
Urbaine        | -0.035 0.025 -1.324 |
Action         | 0.031 0.004 0.492 |
Projet         | -0.007 0.004 -0.492 |
> |

```

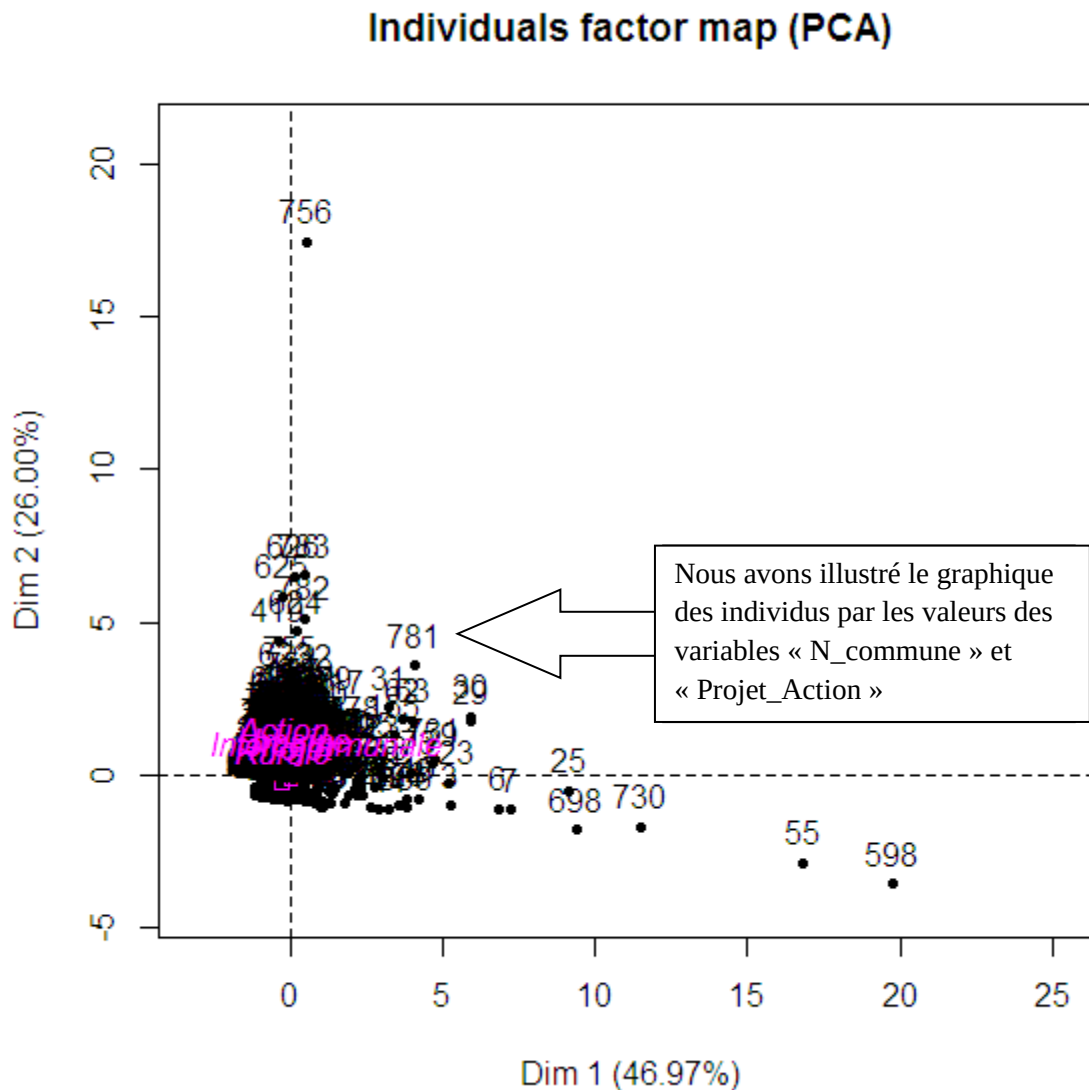
La représentation des individus, par rapport aux deux premières dimensions de notre ACP, nous est donnée par le graphe ci-après. En effet, chaque numéro dans le graphe représente une initiative de notre base de données. Cette représentation des initiatives par leurs numéros nous permet de confirmer l'analyse faite plus haut.

Les initiatives ayant une forte corrélation avec le deuxième axe de l'ACP, construit autour du nombre de bénéficiaires, présentent un nombre élevé de bénéficiaires, par exemple l'initiative numéro 756 dont le nombre de bénéficiaires est 23475 personnes. Aussi, nous avons choisi d'illustrer le graphe des individus (initiative dans notre cas) par des variables qualitatives. Elles n'apparaissent pas clairement dans le graphe du fait du nombre élevé des

¹⁷⁰ Dans cette figure le nom des variables est précédé de la lettre « Z » et ce après centrage et réduction des variables. En effet, cette opération est nécessaire pour éliminer l'effet de la grandeur de mesure des variables quantitatives.

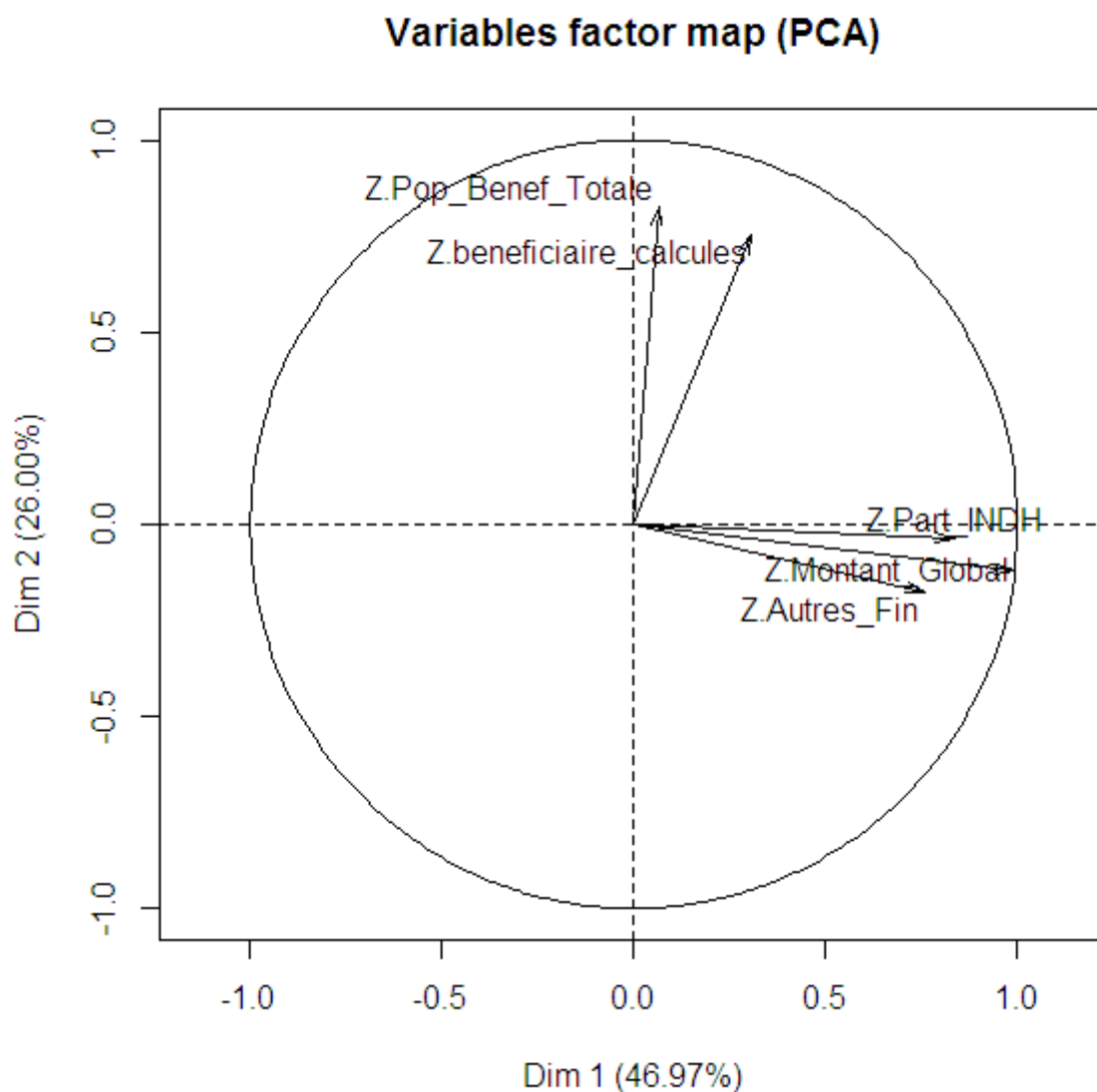
initiatives. Néanmoins, leur concentration autour du point de départ des deux axes de l'ACP nous confirme leur normalité.

Figure 18 : Graphe des individus de la première ACP



Un deuxième graphe nous donne aussi une idée sur la corrélation entre les variables et les différentes dimensions de l'ACP. Il confirme aussi le même constat fait plus haut. Ainsi, au tour de la première dimension nous retrouvons les variables « Pop_Benef_Totale » et « Beneficiaire_Calculés », ce qui veut dire que cette dimension de l'ACP est construite avec ces deux variables. Quant à la deuxième dimension, elle est construite par les trois variables : « Montant_Global », « Part_INDH » et « Autres_fin ». Ce qui est validé par la proximité de ces trois variables à l'axe de la deuxième dimension.

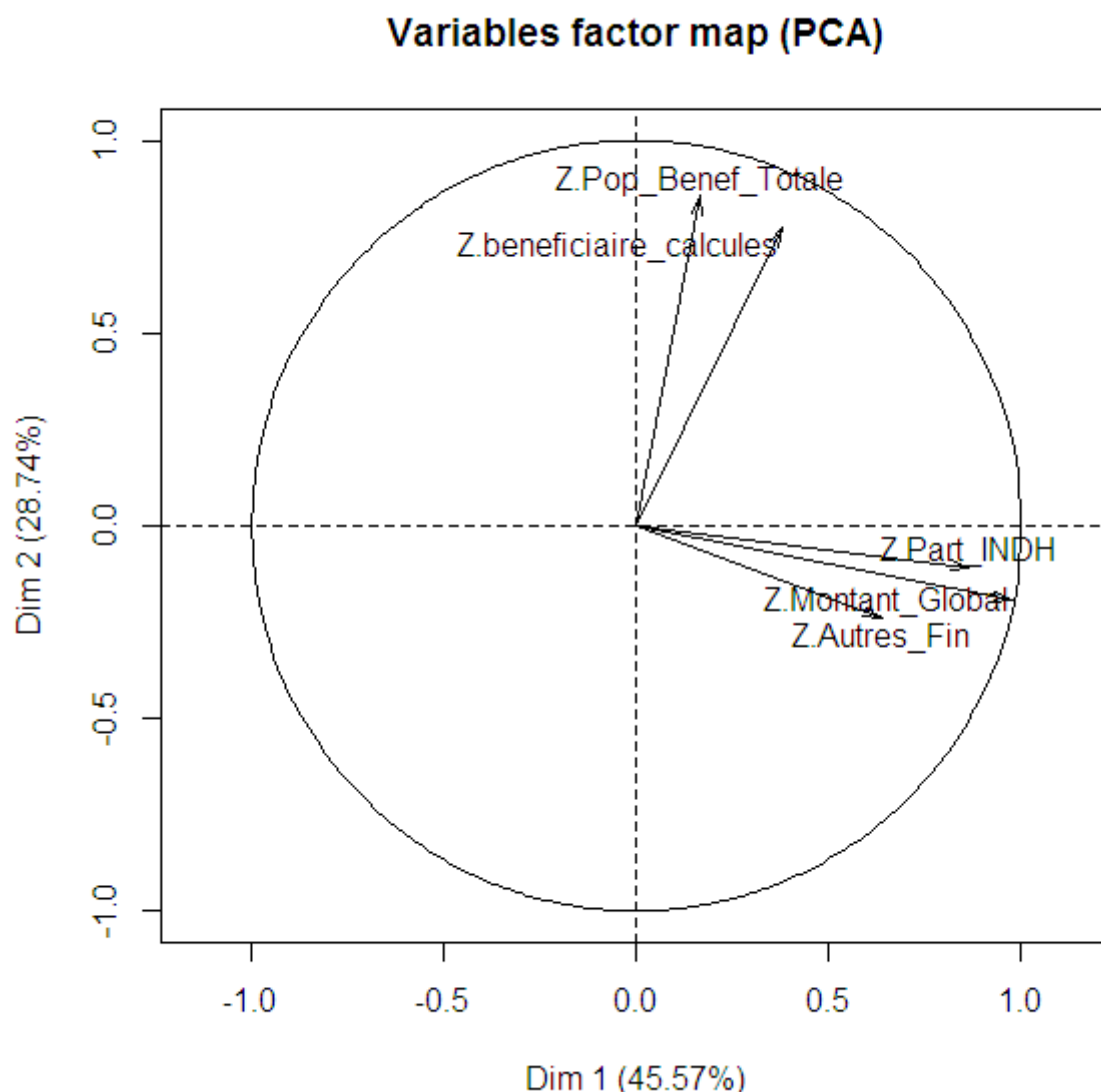
Figure 19 : Graphe des variables de la première ACP



II- Calcul de la deuxième ACP

L'observation des graphes des individus nous pousse à distinguer quelques individus aberrants dans la base de données. Par exemple le projet numéro « 598 » est fortement corrélé à la première dimension, celle construite essentiellement autour de montant global des initiatives, et ce car il a un montant global de six millions de dirhams. Ainsi, nous soupçonnons d'aberrance les initiatives numéros : 756, 55 et 598. Nous allons à présent refaire le calcul de l'ACP en supprimant ces trois initiatives et voir l'incidence sur le calcul des axes. Le graphe des individus est devenu, après le deuxième calcul, comme suit :

Figure 21 : Graphe des variables après suppression des individus « aberrants »



La suppression des trois initiatives a eu un effet sur le graphe des variables. En effet, les deux flèches représentant les variables « Beneficiaires_Calculés » et « Pop_Benef_Totale » sont plus rapprochées sur le graphe. Cela nous réconforte dans notre démarche. Nous continuons le reste de l'analyse de notre jeu de données sans les trois initiatives en question.

III- Construction du modèle

L'analyse en composante principale nous a aidé à comprendre la structure des variables au sein de la base de données. Ainsi, le premier axe de l'ACP, qui concentre plus de 44% des données, regroupe l'information de trois variables essentielles de la base de données : le montant global de l'initiative, la part financée par l'INDH et la variable « Autres

financement » (la partie financée par des partenaires, autres que l'INDH). La variable « Montant_Global » n'étant que la sommation des deux variables « Part_INDH » et « Autres_Fin », nous décidons de ne pas l'inclure dans notre modèle. Le deuxième axe, quant à lui, regroupe seulement les données concernant le nombre de bénéficiaires des initiatives.

A l'aide de la fonction *Summary()* du logiciel « R », nous vérifions notre jeu de données avant de lancer le calcul de la régression logistique.

Tableau 33: Jeu de données utilisé pour le calcul de la régression logistique

```
> summary(ES)
      Province      N_Commune      Commune_B      Programme
KENITRA      :296  Intercommunale: 20  Min.      :0.000  Precarite  :111
SIDI KACEM   :304  Rurale      :319  1st Qu.:0.000  Rural      : 47
SIDI SLIMANE:180  Urbaine    :441  Median  :0.000  Transversal:595
                                     Mean     :0.409  Urbain     : 27
                                     3rd Qu.:1.000
                                     Max.     :1.000

Montant_Global  Part_INDH      Autres_Fin      Pop_Benef_Totale
Min.      : 13605  Min.      : 13605  Min.      : 0      Min.      : 0.0
1st Qu.: 121821  1st Qu.: 100000  1st Qu.: 0      1st Qu.: 10.0
Median : 220565  Median : 175000  Median : 27000  Median : 40.0
Mean     : 306211  Mean     : 246139  Mean     : 60072  Mean     : 196.5
3rd Qu.: 330000  3rd Qu.: 277502  3rd Qu.: 69000  3rd Qu.: 120.0
Max.     :3600000  Max.     :2588660  Max.     :2900000  Max.     :8000.0

beneficiaire_calcules  AGR      AGR_B      Projet_Action
Min.      : 0.00      AGR      :364  Min.      :0.0000  Action:148
1st Qu.: 10.00      PAS AGR:416  1st Qu.:0.0000  Projet:632
Median : 40.00      Median :0.0000
Mean     : 69.98      Mean     :0.4667
3rd Qu.:120.00      3rd Qu.:1.0000
Max.     :400.00      Max.     :1.0000

Projet_B      Inclusivite
Min.      :0.0000  Min.      :0.0000
1st Qu.:1.0000  1st Qu.:0.0000
Median :1.0000  Median :1.0000
Mean     :0.8103  Mean     :0.5872
3rd Qu.:1.0000  3rd Qu.:1.0000
Max.     :1.0000  Max.     :1.0000
> |
```

Ainsi, les variables explicatives (X_i) que nous avons retenu pour construire notre modèle sont comme suit :

1. **Commune_B** :c'est l'ancienne variable « N_Commune »que nous avons recodée en deux valeurs « 1 » quand la commune est rurale et « 0 » quand la commune est urbaine ;
2. **Part_INDH** : une variable quantitative représentant le montant de l'initiative en Dirhams financé par les fonds de l'INDH ;

3. **Autres_Fin** : une variable quantitative représentant le montant de l'initiative en Dirhams financé par d'autres acteurs (bénéficiaires, services déconcentrés de l'état et autres partenaires) ;
4. **Pop_Benef_Totale** : une variable quantitative représentant le nombre total de bénéficiaires de l'initiative ;
5. **Beneficiaires_Calculés** : une variable quantitative représentant le nombre projeté de bénéficiaires de l'initiative ;
6. **AGR_B** : c'est l'ancienne variable « AGR » que nous avons recodée en 1 quand l'initiative est AGR et 0 quand l'initiative ne l'est pas ;
7. **Projet_B** : c'est l'ancienne variable « Projet_Action » que nous avons recodée en « 1 » quand il s'agit d'un projet et « 0 » quand c'est une simple action.

Quant à la variable à expliquer « Inclusivite », c'est une variable dichotomique ($Y_i \{0,1\}$) prenant la valeur « 1 » quand l'initiative est inclusive et la valeur « 0 » quand elle ne l'est pas. En effet, c'est une variable composite que nous avons créée à partir de la variable consistance (voir début du chapitre). Nous nous sommes basés sur la définition de l'inclusivité que nous avons retenue dans le troisième chapitre, les développements de Sen Stiglitz et Fetoussi ainsi que le rapport du HCP sur la pauvreté multidimensionnelle de 2017 pour créer cette variable. Si l'initiative touche un des trois thèmes de l'inclusivité, à savoir la santé, l'éducation ou les conditions matérielles, alors elle est inclusive, sinon elle ne l'est pas.

Ainsi, pour n'importe quelle initiative, du moment que sa variable « Consistance » est égale aux valeurs « Santé », « Education » ou encore « Conditions_M » elle est considérée comme une initiative inclusive. C'est-à-dire, sa variable « Inclusivite » est égale à « 1 », et elle est égale à « 0 » si sa variable « Consistance » est différente de ces trois valeurs. C'est ainsi que nous avons recodé notre base de données avant de procéder à la régression.

Donc nous essayerons de vérifier la relation suivante :

$$\text{Inclusivite} = f(\text{Commune}_B ; \text{Part_INDH} ; \text{Autres_Fin} ; \text{Pop_Benef_Totale} ; \text{Beneficiaires_Calculés} ; \text{AGR}_B + \text{Projet}_B)$$

Troisième section : Tests des hypothèses de la recherche

L'utilité d'une régression dans toute analyse statistique quantitative est de déterminer et de mesurer la nature des relations entre la variable à expliquer et les variables explicatives. En effet, nous avons choisi d'utiliser la régression logistique de par la nature de notre variable dépendante. Nous voulons à ce stade, en se basant sur les résultats des deux ACP faites ci-dessus, construire un modèle économétrique, l'estimer et mettre en évidence la nature des relations entre l'inclusivité et les autres variables indépendantes, que nous avons proposées, en se basant sur notre modèle conceptuel, qui pourraient éventuellement l'influencer d'une manière ou d'une autre.

Pour cela, nous commençons d'abord par estimer les paramètres de notre modèle. Ensuite, nous interpréterons par la suite les résultats obtenus sur le logiciel « R ».

I- Rappel des spécifications statistiques de la régression logistique

Le modèle logistique est un cas particulier du modèle linéaire général. Le modèle général de la régression multiple s'écrit comme suit :

$$y_t = \beta_0 + \beta_1 X_{1t} + \beta_2 X_{2t} + \dots + \beta_m X_{mt} + \varepsilon_t$$

Avec:

- y_t : la variable à expliquer en temps t ;
- X_{1t} : 1ère variable explicative en temps t;
- X_{2t} : 2ème variable explicative en temps t;
- $\beta_0; \beta_1; \dots; \beta_m$: paramètres du modèle;
- n : nombre d'observations;
- m: nombre de paramètres ;
- ε_t : le terme de l'erreur en temps t.

Ainsi, le modèle logistique, comme tout modèle linéaire, doit satisfaire un certain nombre d'hypothèses :

- H1: les valeurs X_i sont observées sans erreur;
- H2: $\varepsilon_t \sim N(0; \sigma^2)$, avec la variance constante;
- H3: $E(\varepsilon_t \varepsilon_s) = 0, t \neq s$: les erreurs sont indépendantes;

- H4: $Cov(x_{it}; \frac{\hat{\beta}_i}{\sigma^2})=0$: l'erreur est indépendante des variables explicatives;
- H5: absence de colinéarité entre les variables explicatives: la matrice $(X^T X)$ est régulière et la matrice $(X^T X)^{-1}$ existe;
- H6: $(X^T X)/n$ tend vers une matrice finie non singulière;
- H7: $n > m+1$: le nombre d'observations est supérieur au nombre de variables explicatives.

Aussi, les estimateurs doivent satisfaire deux propriétés :

- Sans Biais: $E(\hat{\beta}) = \beta$;
- Convergents: $\lim_{n \rightarrow +\infty} \hat{\beta} = \beta$.

Un estimateur qui satisfait ces critères est dit « BLUE » : « *Best Linear Unbiased Estimator* ».

Les conditions de validité de la régression sont les mêmes : cinq à dix événements (où $Y=1$, c'est-à-dire initiative inclusive) par variable explicative. Sauf que pour les variables qualitatives catégorielles, cette condition doit être vérifiée pour chaque classe.

Pour calculer la régression des variables explicatives sur la variable à expliquer, nous avons opté pour la régression logistique. En effet, ce type de régression permet d'expliquer une variable qualitative binaire « Y_i » par des variables « X_i » quantitatives ou qualitatives. Ainsi, les éléments de base du modèle logistique sont les suivants :

- Un événement Y ($Y=1$, pour notre cas une initiative est inclusive ou $Y=0$ non inclusive) ;
- Une (ou plusieurs) variable indépendante X_i (quantitative ou qualitative) ;
- $P(Y=1/X_i)$, décrit la probabilité de $Y=1$ pour une valeur X_i donnée.

Le modèle logistique permet de calculer la probabilité d'un événement Y en connaissant X_i . La probabilité qu' $Y=1$ en prenant en compte les valeurs de X_i s'écrit comme suit : $E(Y_i = X_{1i}, \dots, X_{ki}) = P(Y_i = 1 = X_{1i}, \dots, X_{ki}) = f(X_{1i}, \dots, X_{ki})$, avec: $E(Y_i = X_{1i}, \dots, X_{ki})$ est la moyenne de Y conditionnellement aux valeurs prises par les variables explicatives.

$$E[Y|X=x] = p(x) = \frac{\exp(\beta_0 + \beta_1 x)}{1 + \exp(\beta_0 + \beta_1 x)}$$

Ou encore :

$$\text{logit } p(x) = \log\left(\frac{p(x)}{1-p(x)}\right) = \beta_0 + \beta_1 x$$

Cette dernière écriture permettra au modèle logistique de bénéficier des propriétés du modèle linéaire.

II- Calcul du modèle et interprétation des résultats

A présent, nous procédons au calcul proprement dit de la régression logistique. Une fois calculée, nous évaluerons notre régression en deux temps. D'abord, la signification du modèle d'une manière globale, en postulant l'hypothèse $H_0: a_1=a_2=\dots=a_j=0$, c'est-à-dire que tous les paramètres sont nuls et que le modèle n'a aucun pouvoir explicatif. Ensuite, nous évaluerons chaque variable d'une manière individuelle, en postulant l'hypothèse $H_0: a_j=0$. La figure ci-après nous renvoie les résultats obtenus sur le logiciel « R ».

Tableau 34 : Résultats du calcul de la régression logistique

```
> summary(GLM.1)

Call:
glm(formula = Inclusivite ~ AGR_B + Commune_B + Projet_B + Part_INDH +
     Autres_Fin + beneficiaire_calcules + Pop_Benef_Totale, family = binomial(log
     data = ES)

Deviance Residuals:
    Min       1Q   Median       3Q      Max
-2.1326  -1.0907   0.4802   0.6861   2.2960

Coefficients:
              Estimate      Std. Error z value Pr(>|z|)
(Intercept)  -2.42022048850  0.30668971987  -7.891 2.99e-15 ***
AGR_B        1.47377680418  0.20633317513   7.143 9.15e-13 ***
Commune_B    0.69597301279  0.18486320761   3.765 0.000167 ***
Projet_B     2.31225204096  0.25713252054   8.992 < 2e-16 ***
Part_INDH   -0.00000008277  0.00000028554  -0.290 0.771922
Autres_Fin   0.00000089406  0.00000056753   1.575 0.115178
beneficiaire_calcules -0.00045265810  0.00132106112  -0.343 0.731864
Pop_Benef_Totale 0.00006423640  0.00008645166   0.743 0.457462
---
Signif. codes:  0 '***' 0.001 '**' 0.01 '*' 0.05 '.' 0.1 ' ' 1

(Dispersion parameter for binomial family taken to be 1)

    Null deviance: 1061.37  on 782  degrees of freedom
Residual deviance:  839.26  on 775  degrees of freedom
AIC: 855.26

Number of Fisher Scoring iterations: 4

> |
```

Le tableau ci-dessus nous renvoie la régression de chaque variable explicative sur la variable à expliquer « Inclusivite ». Si nous prenons la variable « AGR_B » par exemple,

nous avons juste devant elle le nombre 1.47377680418, ce qui représente l'estimation du paramètre lié à cette variable. Ce paramètre n'est pas interprétable en l'état et nécessite une transformation statistique, ce que nous allons voir dans les développements ci-dessous. Juste devant ce nombre, l'estimation de l'erreur. A l'extrémité de cette même ligne, nous avons la valeur -P- avec trois étoiles (***). Cela veut dire que la relation entre la variable explicative « AGR_B » est hautement significative avec la variable à expliquer « Inclusivite », et ce étant donné l'échantillon qui a servi au calcul de cette régression.

L'estimation des paramètres de notre modèle a été faite par la méthode de maximum de vraisemblance. Nous utiliserons le rapport de vraisemblance pour évaluer la significativité globale du modèle :

$$LR = -2 * \log \left(\frac{L(\text{modèle réduit})}{L(\text{modèle complet})} \right) = [-2 * \log L(\text{modèle réduit})] - [-2 * \log L(\text{modèle complet})]$$

Avec LR rapport de vraisemblance (en anglais : *likelihood Report*) ; $L(\text{modèle réduit})$ vraisemblance du modèle avec seulement la constante ; $L(\text{modèle complet})$ vraisemblance du modèle avec toutes les variables explicatives. Ce rapport suit asymptotiquement une loi du KHI-2 à (j-p) degrés de liberté. Dans la figure ci-après, nous procéderons au calcul de la valeur-p (*p-value*) de ce rapport.

Tableau 35: Calcul de la valeur-p du rapport de vraisemblance du modèle global

```
> chidiff=GLM.1$null.deviance-GLM.1$deviance
> dfdiff=GLM.1$df.null-GLM.1$df.residual
> chidiff
[1] 222.1116
> dfdiff
[1] 7
> pchisq(chidiff,dfdiff,lower.tail=F)
[1] 2.350411e-44
> |
```

L'étape décrite dans la figure ci-dessus nous renseigne sur la significativité globale du modèle estimé. En effet, à travers ce traitement statistique via le logiciel « R », nous avons comparé notre modèle estimé, en prenant en compte toutes ses variables explicatives, avec le même modèle ne contenant que la constante. C'est-à-dire, nous avons voulu jauger le pouvoir explicatif général du modèle. En d'autres termes, nous avons voulu répondre à la question suivante : est-ce que la variation de la variable à expliquer « Inclusivite » est expliquée par les variables explicatives qui constituent notre modèle ?

La valeur-p du rapport de vraisemblance, compte tenu du degré de liberté, est extrêmement petite. Ceci signifie que le modèle est globalement significatif et que l'hypothèse nulle peut être rejetée.

Concernant les variables explicatives, le logiciel nous donne directement la significativité de chacune d'entre elles. Ainsi, la significativité pour les variables explicatives est comme suit :

1. **Commune_B** : La variable est significative à 5% ;
2. **Part_INDH** : La variable n'est pas significative à 5% ;
3. **Autres_Fin** : La variable n'est pas significative à 5% ;
4. **Pop_Benef_Totale** : La variable n'est pas significative à 5% ;
5. **Beneficiaires_Calculés** : La variable n'est pas significative à 5% ;
6. **AGR_B** : La variable est significative à 5% ;
7. **Projet_B** : La variable est significative à 5%.

Après la vérification de la significativité des variables explicatives, nous passons à présent à l'interprétation des coefficients des variables. A l'état actuel, les coefficients ne sont pas interprétables, sauf pour le signe (+/-) du coefficient. Comme dans la régression linéaire, un signe positif veut dire une corrélation positive avec la variable à expliquer et un signe négatif signifie une corrélation négative avec la variable à expliquer.

Pour pouvoir interpréter convenablement les coefficients, nous procédons, toujours via le logiciel « R », à leur élévation à l'exponentiel.

Tableau 36 : Rapports de cote (*Odds ratios*) des variables explicatives de la régression

```
> exp(coef(GLM.1)) # Exponentiated coefficients ("odds ratios")
      (Intercept)      AGR_B      Commune_B
      0.08890201      4.36569241      2.00565966
      Projet_B      Part_INDH      Autres_Fin
      10.09713824      0.99999992      1.00000089
beneficiaire_calculés      Pop_Benef_Totale
      0.99954744      1.00006424
> |
```

L'interprétation des coefficients des variables statistiquement significatives est comme suit :

1. **Commune_B** : cette variable est codée en « 1 » quand elle prend la valeur « Rurale » et « 0 » quand elle prend la valeur « Urbaine ». Une initiative de

l'INDH portée par les acteurs de l'entrepreneuriat social a deux fois (Odds ratio : 2.00565966) plus de chances d'être inclusive quand elle est déployée dans une commune rurale, et ce, indépendamment des autres variables explicatives ;

2. **AGR_B** : cette variable est codée en « 1 » quand elle prend la valeur « AGR » (Activité Génératrice de Revenus) et « 0 » quand elle prend la valeur « Non AGR ». Une initiative de l'INDH portée par les acteurs de l'entrepreneuriat social a quatre fois (Odds ratio : 4.36569241) plus de chances d'être inclusive quand elle est AGR, et ce indépendamment des autres variables explicatives;
3. **Projet_B** : cette variable est codée en « 1 » quand elle prend la valeur « Projet » et « 0 » quand elle prend la valeur « Action ». Une initiative de l'INDH portée par les acteurs de l'entrepreneuriat social a dix fois (Odds ratio : 10.09713824) plus de chances d'être inclusive quand elle est un projet et non pas une action, et ce, indépendamment des autres variables explicatives.

III- Vérification des hypothèses de la recherche

Les résultats de la régression logistique ainsi présentés et commentés, nous allons à présent mettre à exergue leur implication sur les hypothèses du travail.

Hypothèse 1 (H₁) : Le nombre de bénéficiaires des initiatives de l'entrepreneuriat social influence positivement l'inclusivité du processus de la croissance économique. **Cette hypothèse est rejetée.** Aucune des deux variables concernant les bénéficiaires des initiatives (Pop_Benef_Totale & Beneficiaires_Calculés), dans le modèle, n'est significative.

Hypothèse 2 (H₂) : La nature des initiatives de l'entrepreneuriat social influence positivement l'inclusivité du processus de la croissance économique. **Cette hypothèse est vérifiée.** En effet, deux variables concernant la nature des initiatives de l'INDH sont significatives dans notre modèle (AGR_B & Projet_B), surtout la variable « Projet_B » qui multiplie par dix les chances qu'une initiative soit inclusive.

Hypothèse 3 (H₃) : La nature de la commune influence positivement l'inclusivité de la croissance économique. **Cette hypothèse est vérifiée.** La variable « Commune_B » est significative et augmente de deux fois les chances d'une initiative d'être inclusive si elle est déployée dans une commune rurale.

Hypothèse 4(H₄) : Le coût global des initiatives de l'entrepreneuriat social influence positivement l'inclusivité de la croissance économique. **Cette hypothèse est rejetée.** Les deux variables dans notre modèle concernant cette hypothèse (Part_INDH & Autres_Fin) ne sont pas statistiquement significatives.

Hypothèse 0(H₀) : L'entrepreneuriat social en ciblant des individus et des groupes désavantagés et marginalisés via des initiatives de renforcement de capacités, influence positivement l'inclusivité du processus de la croissance économique. **L'hypothèse principale de notre travail est de ce fait vérifiée.** Ainsi, en se basant sur la significativité globale du modèle et sur les trois variables significatives statistiquement, nous pouvons dire que les initiatives de l'entrepreneuriat social, sous certaines conditions (toucher une commune rurale via un projet AGR) influencent positivement l'inclusivité de la croissance économique.

Le tableau ci-dessous rappelle les différentes hypothèses ainsi que leur statut après vérification :

Tableau 37 : Statut des hypothèses de la recherche après leur vérification

Hypothèse	Statut
Hypothèse 0 : L'entrepreneuriat social, en ciblant des individus et des groupes désavantagés et marginalisés via des initiatives de renforcement de capacités, influence positivement l'inclusivité du processus de la croissance économique.	Vérifiée
Hypothèse 1 : Le nombre de bénéficiaires des initiatives de l'entrepreneuriat social influence positivement l'inclusivité du processus de la croissance économique.	Rejetée
Hypothèse 2 : La nature des initiatives de l'entrepreneuriat social influence positivement l'inclusivité du processus de la croissance économique.	Vérifiée
Hypothèse 3 : La nature du territoire influence positivement l'inclusivité de la croissance économique.	Vérifiée
Hypothèse 4 : Le coût global des initiatives de l'entrepreneuriat social influence positivement l'inclusivité de la croissance économique.	Rejetée

IV- Analyse des résultats de la recherche

Les résultats de l'analyse quantitative s'inscrivent dans la continuité de la première étape de notre stratégie de recherche. Lors de la première phase nous avons constaté que les porteurs d'initiatives entrepreneuriales sociales veulent, pour eux ou pour les bénéficiaires, créer, améliorer ou rendre stable un revenu. Pour eux la création de la valeur sociale passe par la création de la valeur économique. Les initiatives capables de réaliser cette finalité sont à

même de les inclure dans le processus de création de richesse. Nous avons essayé de vérifier les intuitions relevées lors de la première étape qualitative exploratoire. Les constats faits dans la première phase qualitative ont guidé notre cheminement analytique dans ce présent chapitre. Dans cette optique, nous avons rassemblé et analysé la base de données INDH de toute la région Gharb Chrarda Beni-Hssen entre 2005-2015.

Même si la significativité globale a été vérifiée et aussi celle de plusieurs variables, il est à présent temps d'analyser globalement les résultats de cette deuxième phase de recherche avec celle faite dans le chapitre précédent.

En effet, le rôle du nombre de bénéficiaires dans la détermination de l'inclusivité n'a pas été vérifié statistiquement. En faisant un retour à la première étude qualitative nous avons constaté que le nombre moyen de bénéficiaires des initiatives touchées par l'étude est de 11 bénéficiaires, ce qui reste faible par rapport à la moyenne générale qui est de 762 bénéficiaires. Ceci nous révèle que l'essentiel n'est pas de vouloir toucher un très grand nombre d'individus, mais se concentrer sur un nombre limité de bénéficiaires et les aider à s'émanciper et à acquérir une suffisance financière. L'augmentation du nombre de bénéficiaires, selon nos deux études, diluerait le caractère inclusif des initiatives.

Quant à l'importance de la nature des initiatives, elle a été vérifiée par notre modèle. En effet, les deux variables la concernant sont hautement significatives. Ainsi, pour qu'une initiative soit inclusive elle doit être un projet et non une action et doit comporter une AGR. Ce résultat va dans le sens de la première hypothèse et la corrobore. C'est un projet qui cible un nombre limité de bénéficiaires et qui améliore leur niveau de vie via une AGR qui a la portée inclusive. Comme l'ont montré l'étude qualitative et la significativité des variables de cette hypothèse, l'inclusivité passe par l'amélioration du niveau matériel des bénéficiaires.

Le territoire de mise en œuvre des initiatives est aussi important. La variable le concernant dans notre modèle est significative. En effet, selon le type de territoire, urbain ou rural, dans lequel l'initiative est déployée, l'inclusivité de l'initiative se verra changée. Viser un territoire à caractère rural augmente la probabilité de l'inclusivité de l'initiative. Ceci s'explique, à notre avis, par la dégradation encore plus prononcée des indicateurs sociaux dans le milieu rural qu'urbain.

Enfin, selon notre modèle, le coût global des initiatives n'influence pas leur inclusivité. Lors du traitement de la base de données brute des initiatives de la région étudiée entre 2005-2015 nous avons remarqué que les initiatives avec des coûts élevés étaient

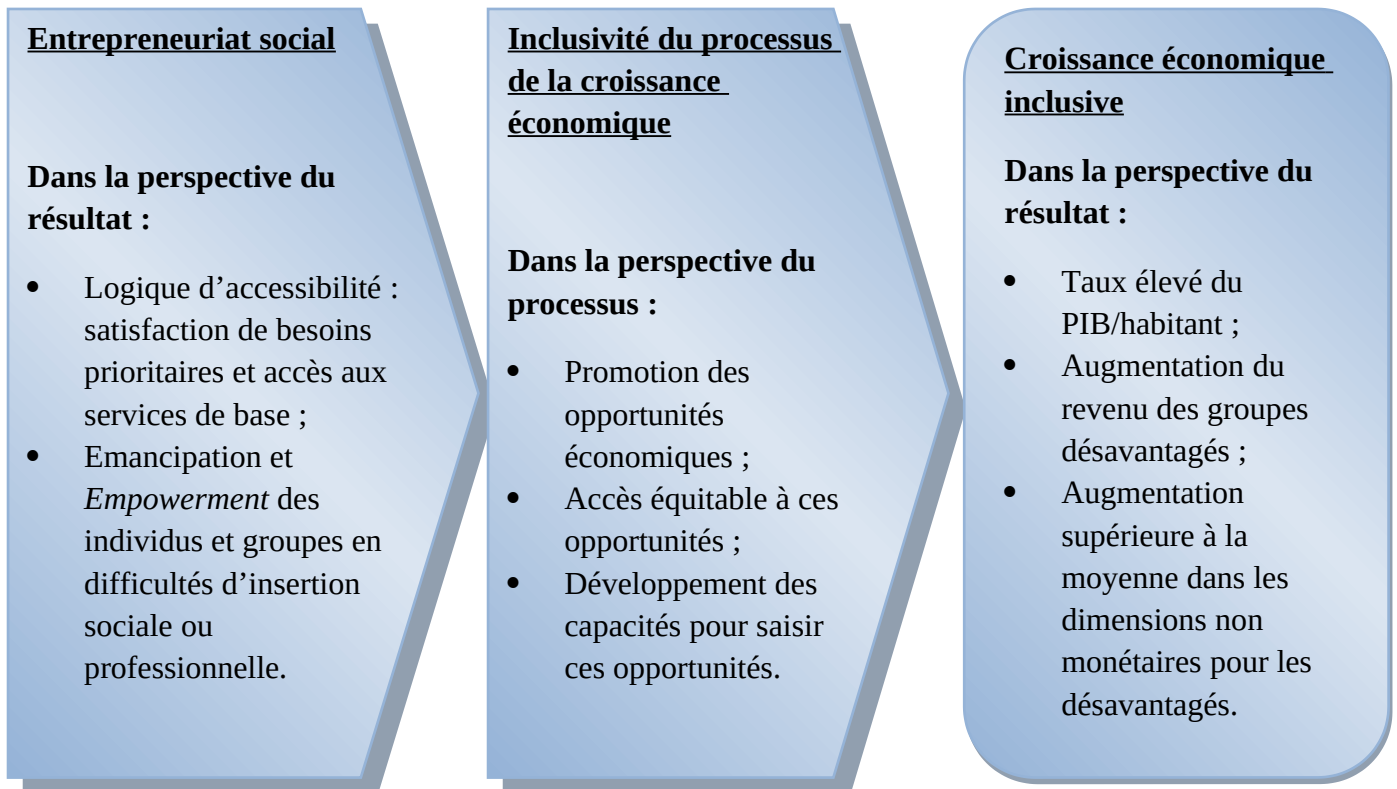
généralement des actions momentanées touchant un nombre élevé de bénéficiaires, quelques milliers pour quelques-unes, et qui visaient des indicateurs sociaux disparates. L'effort d'inclusion est ainsi dispersé dans le territoire et entre les bénéficiaires.

En définitive, nous pouvons dire que l'hypothèse centrale de notre travail est vérifiée. D'abord, par la significativité globale du modèle et ensuite par celle de trois variables explicatives. Dans ces conditions spécifiques, toute initiative, prenant la forme de projet, incluant une AGR, ciblant un nombre limité de personnes, ayant pour contexte de déploiement une commune rurale, est à même, vraisemblablement, à inclure ses bénéficiaires dans le processus de création de richesse.

Si les deux concepts clefs de notre travail poursuivent des objectifs convergents, ils ne le font pas de la même manière et sur la même échelle. La croissance inclusive a pour objectif d'inclure des populations démunies et marginalisées en vue de les faire sortir de la pauvreté. Ainsi, cet effort d'inclusion contribuera à intégrer les pauvres dans le processus de la croissance économique allégeant les caisses de l'Etat des aides et subventions à caractère social et aussi, et surtout, les dissuadant de manifestations sociales potentiellement capables de menacer l'équilibre socio-politique des pays. Quant à l'entrepreneuriat social, l'éradication de la pauvreté n'est qu'un objectif intermédiaire, son but est la transformation profonde de la société en vue d'atteindre un bien-être pour toutes ses composantes.

L'effort de l'entrepreneuriat social dans l'émancipation et l'indépendance des bénéficiaires de ses actions, contribue directement à leur inclusion dans la vie de la société de manière générale et dans l'économie de manière particulière. C'est dans cette interaction que l'entrepreneuriat social rejoint la croissance inclusive pour servir l'inclusivité. La contribution de l'entrepreneuriat social dans l'inclusivité à l'échelle territoriale et individuelle vient s'ajouter aux efforts premiers de l'Etat à l'échelle nationale. Le résultat de cette conjonction des efforts est l'augmentation du taux de PIB/Habitant, dans les populations cibles, au-dessus de la moyenne. Aussi, l'augmentation des indicateurs sociaux, pour ces mêmes populations, des dimensions non monétaires du bien-être. D'après l'analyse des résultats ci-dessus, nous pouvons, enfin, schématiser le lien entre l'entrepreneuriat social et la croissance inclusive dans la figure qui suit :

Figure 22 : Relation conceptuelle entre entrepreneuriat social et croissance inclusive



CONCLUSION

Le présent chapitre a présenté la deuxième et dernière étape et boucle ainsi la stratégie de recherche que nous avons choisie. Ainsi, comme annoncé dans la méthodologie, dans ce chapitre nous avons exploré la base de données exhaustive des initiatives des programmes de l'INDH de la région Gharb Chrarda Beni Hssen. Par la suite, nous nous sommes concentrés sur les seules initiatives portées par les acteurs de l'ES dans la région afin de déceler les ressemblances et les différences avec la base de données globale.

En effet, nous avons procédé à une Analyse en Composante Principale (ACP) qui nous a aidé à comprendre la structure et les relations entre les variables et les ressemblances entre individus statistiques. Aussi, elle a permis de déterminer les variables explicatives exploitables à intégrer dans le modèle. Enfin, nous avons régressé les variables explicatives choisies sur une variable à expliquer composite rendant compte de l'inclusivité des initiatives de l'INDH de la région.

Le calcul de la régression nous a permis de relever la nature de la relation qu'entretiennent les variables explicatives avec la variable à expliquer (Inclusivité). L'analyse de cette relation statistique nous a aidé à vérifier l'ensemble des hypothèses et ainsi répondre aux questions de ce travail. Ainsi, après l'estimation des paramètres du modèle et l'analyse de leur signification, nous pouvons dire que, pour être inclusive, une initiative de l'INDH doit être un projet avec AGR et déployée dans une commune rurale. Nous proposons à l'issue de notre travail, l'initiative inclusive type.

Ce cinquième et dernier chapitre a bouclé la stratégie annoncée au troisième chapitre. La conclusion générale essayera de rappeler le questionnement de départ, le cadre conceptuel et les principaux résultats empiriques.

CONCLUSION GENERALE

Ce travail de thèse avait pour objectif de départ d'étudier l'influence de l'entrepreneuriat social sur la croissance inclusive. En effet, nous voulions déterminer et mesurer les effets des initiatives entrepreneuriales sociales sur l'inclusivité de la croissance économique.

Après avoir mis en exergue la relation conceptuelle entre l'entrepreneuriat social et la croissance inclusive, nous nous sommes rendus compte que les résultats des initiatives de l'entrepreneuriat social tombent directement dans le processus de l'inclusivité de la croissance économique. Comme on l'a montré, l'inclusivité est obtenue en agissant sur les intrants de la croissance économique, surtout les secteurs de l'éducation, la santé et les conditions matérielles des individus et des groupes à la marge de la société. Aussi, l'entrepreneuriat social, sous toutes ses formes, agit sur le renforcement des capacités visant une amélioration sensible et durable du niveau de vie.

Il est indéniable que tout processus de développement commence d'abord par l'amélioration significative du niveau matériel des individus. Cette amélioration n'est possible que via une croissance économique forte et durable. La croissance est nécessaire mais non suffisante pour tout processus de développement. Parce qu'elle est facilement quantifiable, relativement au développement, et observable sur un temps plus court, la croissance est une matière de prédilection des théoriciens et décideurs politiques. Elle est au centre des politiques publiques, surtout en matière d'économie.

Une croissance économique forte et durable, va certainement améliorer le niveau de vie de la population d'un pays de manière générale, c'est-à-dire agir positivement sur la dimension matérielle du bien-être. Néanmoins, cette amélioration pourrait s'accompagner d'un creusement des inégalités en termes de revenus. L'exemple chinois est une parfaite illustration de ce propos. Nous avons montré dans le premier chapitre qu'une corrélation existe, via une revue de la littérature, entre croissance, pauvreté et inégalités, formant ainsi un triangle. Et ce sont les conditions initiales de chaque pays qui déterminent le sens des relations de ce triangle. Un pays avec un niveau des revenus initial bas devrait privilégier une croissance économique forte et durable pour lutter contre la pauvreté absolue. Un autre pays avec un niveau des revenus moyens devrait agir sur les inégalités en termes de revenus, via des systèmes de redistribution des revenus ou même des actifs.

Qu'elle soit économique tout court, pro-pauvre ou encore inclusive, la croissance est supposée viser, *in fine*, l'accroissement de la richesse du pays en général, et par conséquent l'amélioration considérable du niveau de vie des individus.

La croissance inclusive se distingue des autres formes de croissance économique en ce qu'elle vise à inclure les individus, rencontrant des situations difficiles, via un travail effectif et productif, dans le processus de croissance économique. A la différence des autres formes de croissance, celle inclusive voudrait améliorer le niveau de vie de toutes les strates de la société : pauvres, moins pauvres et mêmes riches. Elle privilégierait la lutte contre la pauvreté, dans sa définition absolue, pour ne pas sacrifier l'efficacité économique sur l'autel de l'équité sociale.

Cette forme de croissance prône un certain interventionnisme étatique. En effet, sur des secteurs clés, éducation, santé, elle prétend mettre tous les individus d'un pays sur le même pied d'égalité devant les opportunités en général, et celles économiques en particulier. Et c'est à ce point précis que la croissance inclusive se croise avec l'entrepreneuriat social.

L'entrepreneuriat social, même s'il rencontre la croissance inclusive sur le point du renforcement des capacités, est encore plus ambitieux. Il a pour but le changement, voire la transformation de la société vers plus de durabilité, non seulement juste pour les personnes démunies et marginalisées, mais pour tout un chacun.

Les initiatives entrepreneuriales sociales touchent toutes les dimensions de la vie de l'être humain. L'esprit entrepreneurial social, comme on l'a montré dans le chapitre qui lui a été consacré, qu'il soit porté par un entrepreneur, un seul individu, des entrepreneurs, ou un groupe d'individus, voudrait apporter des solutions nouvelles à des problèmes et aspirations sociaux tant au niveau individuel que collectif.

L'entrepreneuriat social se manifeste, selon le contexte d'émergence et des sensibilités de ses promoteurs, dans différents champs et se cristallise sous différentes formes. En effet, l'entrepreneuriat social permettrait de dépasser les limites de l'action publique, entachée de bureaucratie et de méconnaissance des individus et leurs problèmes. L'entrepreneuriat social pourrait encore être, dans une approche anglo-saxonne, porté par un ou plusieurs individus pour servir une finalité sociale ou encore porté par une activité économique marchande au profit d'une cause sociale. Dans une autre approche, européenne et latine, le secteur de l'économie sociale et solidaire promeut ces initiatives entrepreneuriales sociales.

C'est ce croisement, ainsi mis en exergue, qui a été la base de notre questionnement et c'était ce que nous avons cherché à élucider à travers une stratégie de recherche alliant étape qualitative et quantitative.

Comme on l'a annoncé dans le chapitre consacré à la méthodologie, nous avons opté pour une stratégie de recherche mixte et ce pour une raison bien précise. Au départ de ce travail nous n'avions pas une représentation claire de la notion d'inclusivité, et la manière dont on pourrait l'appréhender sur le terrain. Si les initiatives de l'entrepreneuriat social étaient relativement connues, autant au plan théorique que pratique, il n'en était pas de même pour l'inclusivité !

La première étape de notre stratégie de recherche nous a permis de toucher, même en partie et sur une seule province, l'inclusivité des initiatives de l'entrepreneuriat social. Ce premier travail empirique a été autant plus riche qu'il s'est donné pour mission d'étudier un échantillon d'initiatives des programmes de l'INDH sur la province de Sidi Slimane. Les résultats de ce premier travail empirique nous ont permis de repréciser nos questions et retravailler les hypothèses du travail associées. Le choix de l'INDH et ses programmes n'était pas fortuit. C'est un chantier qui mobilise des ressources humaines et matérielles considérables et touche tout le territoire du royaume. Ainsi, les initiatives des programmes de l'INDH, en ciblant des individus et des groupes de démunis et marginalisés par des actions et projets spécifiques visant le renforcement des capacités et la création des sources stables de revenu permettent de les intégrer dans la vie de la communauté. Ainsi, ils deviennent des actants dans la dynamique du développement du territoire et leur l'inclusion dans le processus de la croissance économique n'est qu'une seule résultante de ces initiatives.

C'est cette dernière intuition que nous avons essayée de vérifier lors de la deuxième étape de notre stratégie de recherche. En effet, nous avons commencé par le traitement de la base de données exhaustive des initiatives des programmes de l'INDH de la région Gharb-Chrard-Beni Hssen, durant la période 2005-2015. D'abord nous avons soumis notre base de données à une Analyse en Composante Principale, ce qui nous a donné une idée sur les ressemblances entre individus et les corrélations entre variables. Ce premier traitement a été instructif quant au choix des variables qui ont constitué par la suite notre modèle économétrique.

Une fois le modèle de régression construit, estimé et évalué, il nous a permis de vérifier toutes les hypothèses annoncées de notre travail. Ainsi, selon le modèle estimé et

prenant en compte les spécificités du modèle, pour qu'une initiative ait une portée inclusive il faut qu'elle soit un projet portant une AGR et touchant une commune rurale. Cette affirmation est, bien sûr, à relativiser à notre modèle économétrique et à sa construction. Aussi, elle est fonction des définitions que nous avons données des deux concepts centraux de ce travail.

Néanmoins, ce travail est le premier, à notre connaissance, à avoir questionné cette relation sous cet angle. Il est désormais indéniable que la croissance inclusive et l'entrepreneuriat social s'entrecroisent dans les buts et les objectifs qu'ils poursuivent. Mais la différence entre les deux réside dans l'échelle de traitement. La croissance inclusive les poursuit à une échelle nationale et agrégée, alors que l'entrepreneuriat social œuvre à une échelle territoriale. Ce travail a essayé d'instruire cette relation, tant au niveau théorique que pratique.

Tout travail de thèse, quels qu'en soient les moyens et le temps qui lui ont été dédiés, ne peut être que perfectible. Le présent travail ne fait pas figure d'exception. En effet, quand la question principale commençait à prendre forme et une fois le choix du terrain arrêté, notre ambition était d'étudier la base de données INDH de la nouvelle région Rabat-Salé-Kenitra ! Chose quasi impossible du fait de la difficulté d'avoir les bases de données INDH des préfectures et des provinces constituant la région. En ne focalisant notre attention que sur l'ancienne région Gharb-Chrarda-Beni Hssen, la difficulté était de taille, puisque jusqu'à fin 2017 nous ne disposions que des bases de données de Sidi Slimane, Sidi Kacem et seulement un fichier incomplet concernant Kenitra (disponible sur Internet), ne retraçant que la période de 2005 à 2010 ! Une fois la base de données de la région complétée par celle de Kenitra, nous avons dû refaire les calculs depuis le début et par la même occasion l'analyse et l'interprétation.

Aussi, dans la première étude qualitative de ce travail, après avoir échantillonné dans la base de données INDH de Sidi Slimane, nous avons eu la plus grande difficulté à approcher les porteurs des initiatives de la province. Nous avons senti chez certains une appréhension pour nous répondre. D'autres n'ont accepté de nous rencontrer qu'après avoir consulté les responsables de la province de Sidi Slimane.

Malgré toutes ces limites et difficultés, nous ambitionnerions de tester notre modèle économétrique sur la base de données INDH nationale. Aussi, nous voudrions sonder un échantillon représentatif de bénéficiaires des initiatives, pour évaluer le degré d'inclusivité des initiatives sur leur vie. Dans le même registre, il serait intéressant d'étudier l'impact des

initiatives, non seulement sur l'inclusivité mais d'une manière multidimensionnelle. C'est-à-dire sur des dimensions non seulement monétaires.

Aussi, nous pourrions construire un modèle prédictif, basé sur toute la base de données globale de l'INDH, pour juger de l'inclusivité des initiatives soumises aux divisions de l'action sociale des provinces. C'est-à-dire, mettre à disposition des responsables des provinces un outil statistique de « *scoring* » pour juger de la portée inclusive des initiatives soumises pour obtenir le financement INDH, en plus des traitements habituels pour évaluer leur faisabilité.

Depuis 2015, l'INDH a commencé à financer des initiatives présentées par des Sociétés en Nom Collectif. Cette ouverture inaugure une nouvelle ère dans le travail de l'INDH en acceptant une forme juridique autre que l'association et la coopérative. En effet, à notre connaissance il n'y pas de statistiques concernant les initiatives financées par l'INDH et qui ont passées à l'entrepreneuriat classique, changeant ainsi de forme juridique. Plusieurs questions se posent quant à cette ouverture de l'INDH. N'est-il pas venu le temps de mettre en place des mécanismes qui aideraient les porteurs de projets réussis vers l'entrepreneuriat classique ? Cette possibilité de passage de l'entrepreneuriat social à l'entrepreneuriat classique ne doit-elle pas être inscrite dans les buts de l'INDH (en plus de ses principaux objectifs) ? Si c'est le cas n'est-elle pas une remise en cause de la raison d'être de l'INDH ? N'est-il pas opportun de laisser cette tâche (passage vers l'entrepreneuriat classique) à un autre organisme de l'Etat en le dotant de ressources appropriés ?

Toutes ces questions demeurent sans réponses mais elles ne peuvent en aucun cas évacuer ce besoin de passage vers l'entrepreneuriat classique pour répondre à un besoin de professionnalisation et d'expansion.

Dans un autre registre, il est légitime de poser la question du passage de la croissance inclusive au développement Inclusif ! Quelles seraient les caractéristiques de ce genre de développement ? Quelle place aurait l'entrepreneuriat social dans un processus de développement inclusif ?

BIBLIOGRAPHIE

- Acquier A. (2008), « Développement durable et management stratégique : piloter un processus de transformation de la valeur », Actes du colloque de l'AIMS.
- Ahluwalia, Montek A., (2011), « Prospects and Policy Challenges in the Twelfth Five Year Plan », *Economic and Political Weekly*, Vol.46, No.21, May 21 - May 27.
- Angeon V., P. Caron et S. Lardon, (2006) « Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans ce processus ? », Développement durable et territoires [En ligne], Dossier 7 : Proximité et environnement, mis en ligne le 17 juillet 2006. URL : <http://developpementdurable.revues.org/2851>.
- Arib, F. et Ziky, M. (2012) « Pratiques innovantes de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion: Cas de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) au Maroc », 12èmes rencontres du Réseau Inter-Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire, 6-8 juin 2012 – NANCY - Campus Lettres et Sciences Humaines
- Arrous, J., (1999), *Les théories de la croissance, La pensée économique contemporaine 3*. Paris : Éditions du Seuil.
- Arvisenet, P., (2015), « Inégalité et croissance, les enseignements des débats récents », Conjoncture, Novembre 2015, pp. 3-22.
- Avenier, M.-J., C., Thomas, (2011), « Mixer quali et quanti pour quoi faire ? Méthodologie sans épistémologie n'est que ruine de la réflexion ! », Cahier de Recherche n°2011-06 E4, CERAG.
- BAD (2013), « La recherche d'une croissance inclusive en Afrique du Nord : une approche comparative », Note économique, 2013.
- Bairoch, P., (1997), *Victoires et déboires : Histoire économique et sociale du monde du XVIe siècle à nos jours*, Paris, Gallimard.
- Barrientos, Gideon A., J. and Molyneux M., (2008), « New Developments in Latin America's Social Policy », *Development and Change*, Vol.39, No.5, pp.759-74.
- Barro, R. J., (1990), « Government Spending in a simple model of endogenous growth », *Journal of Political economy*, vol 98, n°5, pp. S103-S125.

- Barro, R. J., (2000), «Inequality and Growth in a Panel of Countries », *Journal of Economic Growth*, 5, pp. 5-32.
- Barro, R. J., (2008), «Inequality and Growth revisited», Working paper series on regional economic integration, n. 11.
- Beaurain C., (2004) « Gouvernance environnementale locale et comportements économiques », Développement durable et territoires [En ligne], Dossier 2 : Gouvernance locale et Développement Durable, mis en ligne le 07 février 2004. URL : <http://developpementdurable.revues.org/1110>.
- Berg, A.G., and Ostry J.D., (2011), « Inequality and Unsustainable Growth: Two Sides of the Same Coin?», IMF Staff Discussion Note, April 8th 2011.
- Besançon, E. ; N., Chochoy, (2013), « L'élargissement du concept d'innovation », L'innovation sociale en pratiques solidaires. Emergence, approches, caractérisation, définition, évaluation. Contribution de l'Institut Jean-Baptiste Godin, Janvier 2013.
- Besançon, E., (2013), « L'innovation sociale en pratiques solidaires, Processus et résultat », L'innovation sociale en pratiques solidaires. Emergence, approches, caractérisation, définition, évaluation. Contribution de l'Institut Jean-Baptiste Godin, Janvier 2013,
- Borzaga, C.; Defourny J. (dir.) (2001), *The emergence of social enterprise*, Routledge.
- Bouchard, M. J. (dir.) (2011), *L'économie sociale vecteur d'innovation. L'expérience du Québec*, Presses de l'Université du Québec.
- Bourguignon, F., (2000), « Can redistribution accelerate growth and development?», ABCDE/Europe, Paris 26-28 June 2000.
- Bourguignon, F., (2004), «The Poverty-Growth-Inequality Triangle». Paper presented at the Indian Council for Research on International Economic Relations, New Delhi, February 4.
- Bourguignon, F., (2012), «Inégalités et croissance : une histoire des idées. Entretien », *Afrique contemporaine* 2012/4 (n° 244), p. 131-140.
- BOUTILLIER S., (2008), « Entrepreneuriat social et développement durable : Quelles perspectives ? », Manuscrit auteur, publié dans "VIIIemes Rencontres internationales

- du Réseau Inter-Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire » : "Economie sociale et solidaire, développement, mobilité et relocalisations", Barcelone, 2008.
- Boutillier, S., (2008), « John Rockefeller était-il un entrepreneur social ? », Colloque International Economie Sociale et Solidaire « Nouvelles pratiques et Dynamiques territoriales », 29-30 sept, Nantes.
- Bres, L. ; E. Raufflet ; L.J. Filion (2011), «Développement durable et entrepreneuriat», Colloque de l'Association des Sciences Administratives du Canada/Administrative Sciences Association of Canada (ASAC), Université du Québec à Montréal (UQAM), 2-5 juillet 2011.
- BROUARD F., S., LARIVET ; O., SAKKA (2010), « Entrepreneuriat social et participation citoyenne », *Revue Canadienne de recherche sur les OSBL et l'économie sociale*, Vol 1, n°1, Automne 2010, p : 46 – 64.
- Campbell, D., & D., Fiske (1959), «CONVERGENT AND DISCRIMINANT VALIDATION BY THE MULTITRAIT-MULTIMETHOD MATRIX », *Psychological Bulletin*, VOL. 56, No.2, MARCH, 1959.
- Capron M. et F. Quairel-Lanoizelée (2010), *La responsabilité sociale d'entreprise*, Paris, La Découverte, Collection Repères.
- Cass, David (1965), «Optimum Growth in an Aggregate Model of Capital Accumulation », *Review of Economic Studies* 32, pp. 233-240.
- CESE (2013), « Initiative Nationale pour le Développement Humain : Analyse et recommandations », Saisine n° 2/2013
- Chandra, N.K., (2010),«Inclusive Growth in Neoliberal India: A Façade?», *Economic and Political Weekly*, Vol.45, No.8, February 20 - 26.).
- Chenery, H., Ahluwalia, M.S., Bell, C.L.G., Duloy, J.H. and Jolly, R. (1974).*Redistribution with Growth*.Oxford, Oxford University Press.
- Chia E., A. Torre et H. Rey-Valette, (2008) « Conclusion : Vers une «technologie» de la gouvernance territoriale ! Plaidoyer pour un programme de recherche sur les instruments et dispositifs de la gouvernance des territoires », *Norois* [En ligne], 209 | 2008/4, mis en ligne le 01 mars 2009. URL : <http://norois.revues.org/index2603.html>.

- Christian, T., « John Hicks, le dernier keynésien ? », Cahiers d'économie Politique / Papers in PoliticalEconomy 2001/1 (n° 39), p. 73-87.
- Cohen, B.; M.I., Winn, (2007), « Market imperfections, opportunity and sustainable entrepreneurship». *Journal of Business Venturing*, 22(1): 29-49.
- Colin R. (1992), « Les stratégies économiques et financières de la protection de l'Environnement et du Développement durable: enjeux et perspectives », *Revue de l'OFCE*. n°40, pp. 101-139.
- Coppin O., (2000) «Les dimensions territoriales du développement durable», Cahiers du Lab.RII, n°34, juillet.
- Cotesta, V., (2011), « La théorie de la modernité de Max Weber et la voie chinoise à la modernisation », *societàmutamentopolitica*, issn 2038-3150, vol. 2, n. 3, pp. 263-284, 2011.
- Creswell, J.W., (2003), *Research design: qualitative, quantitative, and mixed methods approaches* (2nd ed.), Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Crotty, M., (1998), *The foundations of social research: Meaning and perspective in the research process*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Crozier M. et E. Friedberg (1977), *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Editions du Seuil, Collection « Points Essais ».
- CST (Conseil de la Science et de la Technologie) (2000), « Innovation sociale et innovation technologique. L'apport de la recherche en sciences sociales et humaines », Avis, Gouvernement du Québec, [en ligne] URL : <http://www.cst.gouv.qc.ca>
- Dagdeviren, H., van der Hoeven, R. and Weeks, J. (2000).«Redistribution matters: Growth for Poverty Reduction», Employment Paper, No. 2000/10.Geneva, International Labour Organization.
- Dandurand, L. (2005), « Réflexion autour du concept d'innovation sociale, approche historique et comparative », *Revue française d'administration publique*, vol. 3, n° 115, p. 377-382.

- Datt, G. and Ravallion, M. (1992), «Growth and Redistribution Component of changes in poverty measures: A Decomposition with applications to Brazil and India in the 1980s», *Journal of Development Economics*, Vol. 38, 275-95
- Datt, G., and Ravallion, M., (2002), «Why has Economic Growth been More Pro-poor in some states of India than others?», *Journal of Development Economics*, Vol. 68(2), pp. 381-400.
- David, A. (1999), « Logique, épistémologie et méthodologie en sciences de gestion », cahier de recherche, DMSP, Université Paris-Dauphine, nouvelle version revue et augmentée, juillet.
- De Haan Arjan; S., Thorat (2013), «Inclusive Growth : More than Safety Nets», SIG WORKING PAPER 2013/1, January 2013
- Dean, T.; J., McMullen (2007), « Toward a theory of sustainable entrepreneurship: Reducing environmental degradation through entrepreneurial action », *Journal of Business Venturing*, 22 (2007) 50– 76.
- Dees J. G., (1998), « The meaning of social entrepreneurship », comments and suggestions contributed from the Social Entrepreneurship Funders Working Group, October 31, 1998
- Dees, J. G., & B., Battle Anderson, (2006), «Framing a theory of entrepreneurship: Building on two schools of practice and thought», ARNOVA Occasional Paper Series: Research on Social Entrepreneurship: Understanding and Contributing to an Emerging Field, pp. 39-66.
- DEFOURNY J., (2004), « L'émergence du concept d'entreprise sociale », De Boeck Université, *Reflets et perspectives de la vie économique*, 2004/3 - Tome XLIII.
- Diamond, P. A., (1965), « National Debt in a Neoclassical Growth Model », *American Economic Review*, 55, pp.1126–1150.
- Drucker, P.F., (1985), *Entrepreneurial Strategies, Innovation and Entrepreneurship Practice and Principles*, Harper & Row, New York,
- Durance, P., (2011), *L'innovation sociale, ou les nouvelles voix du changement*, CNAM, Paris, [en ligne] URL : <http://www.essenregion.org>

- Eisenhardt, K. ;Graebner, M., (2007), «Theory Building From CASES: OPPORTUNITIES AND CHALLENGES», *Academy of Management Journal* ,2007, Vol. 50, No. 1, p. 25.
- Ferreira, F.H.G., Litchfield,J.A.. Leite, P.G., (2006), «The Rise and Fall of Brazilian Inequality», 1981-2004, World Bank Policy Research Working Paper 3867, World Bank, Washington D.C.)
- Figuiere C. et M. Rocca (2008), « Un développement véritablement durable : quelle compatibilité avec le capitalisme financier ?», Colloque international organisé par le CLERSE, La problématique du développement durable vingt ans après : nouvelles lectures théoriques, innovations méthodologiques et domaines d'extension, Lille, Novembre 2008.
- Flatau, P., (2002), «Hicks' The Theory of Wages: Its place in the history of neo-classical distribution theory», *Journal of Economic Literature*, Classifications: B31, D31., Working Paper No. 187, pp. 1-14.
- Gartner W.B. (1985), «A framework for describing the phenomenon of new venture creation», *Academy of Management Review*, 10 (4), p.696-706.
- Godard O. (1996), « Le développement durable et le devenir des villes : bonnes intentions et fausses idées », *Futuribles*, n° 208, p.29-35.
- Grinspun, A. (2009), «Pro-poor Growth: Finding the Holy Grail», One Pager, International Policy Centre for Inclusive Growth, UNDP, Brasilia.)
- Guyon, T. ; E., Besançon, (2013), « Les principales approches de l'innovation sociale », L'innovation sociale en pratiques solidaires. Emergence, approches, caractérisation, définition, évaluation. Contribution de l'Institut Jean-Baptiste Godin, Janvier 2013.
- Hamner, L., Pyatt, G. and White, H (1997), «Poverty in Sub Saharan Africa. What can be learnt from the World Bank's Poverty Assessments?»,(I.S.S., The Hague).
- HCP, (2005), « Rapport national relatif aux objectifs du millénaire pour le développement », HCP, Rabat, 2005.

- HCP, (2017), «Principaux résultats de la cartographie de la pauvreté multidimensionnelle 2014, Paysage territorial et dynamique», Rencontre de présentation des résultats, Rabat, Octobre, 2017.
- Hendrickson, L. U. ; Tuttle, D. B. (1997), « Dynamic management of the environmental enterprise: a qualitative analysis», *Journal of Organizational Change Management*, 10(4): 363-382.
- Hicks, J.R. (1932), *The theory of wages*, London: MacMillan.
- Husson F., S., Lê et J., Pagès, (2016), *Analyse de données avec R*, Presses Universitaires de Rennes, 2ème édition.
- Ianchovichina, E., & S.,Lundstrom. (2009), «Inclusive Growth Analytics», Policy Research Working Paper No. 4851, March, Washington, DC: Economic Policy and Debt Department, The World Bank.
- Ifzal, A., & H. Hwa Son, (2007), «Measuring Inclusive Growth», *Asian Development Review*, Vol. 24, No. 1, pp.11–31.
- Ifzal, A., & J., Zhuang, (2007), «Inclusive Growth toward a Prosperous Asia: Policy Implications», ERD Working Paper Series No. 97. July. Manila: ADB.
- Jeantet, Thierry. (2006). « La solidarité au défi de l'efficacité », *Etudes de la documentation française sur l'économie sociale*, n°2, pp. 9-15.
- Jick, T., (1979), « Mixing Qualitative and Quantitative Methods: Triangulation in Action», *Administrative Science Quarterly*, Vol. 24, No. 4, Qualitative Methodology (Dec., 1979), pp. 602-611.
- Jonas H. (1990), *Le principe responsabilité*, Traduction française, édition du Cerf 1990.
- Julien P. A. et M. Marchesnay, (1996), *L'entrepreneuriat*, Economica, 1996.
- Kakwani, N. and Pernia, E. (2000), «What is Pro-poor Growth?», *Asian Development Review: Studies of Asian and Pacific Economic Issues*, Vol. 18, No. 1. Mandaluyong City, Philippines, Asian Development Bank.

- Kakwani, Nanak, ShahidKhandker and Hyun H. Son (2004).«Pro-Poor Growth: Concepts and Measurements with Country Case Studies». Working Paper #1 of the International Poverty Centre, Brasilia, August.
- KALDOR, N., (1956), « Alternative theories of distribution », *Review of Economic Studies*, Vol. 23, No. 2. (1955 - 1956), pp. 83-100.
- Kanbur, R. and G., Rauniar, (2009), « Conceptualizing Inclusive Development : With Applications to Rural Ifrastructure and Development Assistance», ADB, Occasional Paper No. 7. December 2009.
- Klasen, S., (2010),«Measuring and Monitoring Inclusive Growth: Multiple Definitions, Open Questions, and Some Constructive Proposals», June 2010 Working Paper Series No. 12.
- Koopmans, Tjalling C. (1965), «On The Concept of Optimal Economic Growth», in *The Econometric Approach to Development Planning*, Amsterdam: North-Holland, pp. 225-195.
- Kumhof, M., and Rancière, R., (2010), « Inequality, Leverage and Crisis », IMF Working Paper WP/10/268, Washington DC.
- Kuznets, S (1955), «Economic growth and income inequality»,*An American economic review*,Vol. No: 45, 1-28.
- Laganier R., B. Villalba et B. Zuindeau, (2002) « Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire », Développement durable et territoires [En ligne], Dossier 1 : Approches territoriales du Développement Durable, mis en ligne le 01 septembre 2002. URL : <http://developpementdurable.revues.org/774>.
- Laville J-L (dir.), 1994, *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Desclée de Brouwer.
- Le Velly, R., (2014), «Entrepreneuriat social», *Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat*, 2014.
- Lê, S., Josse, J. & Husson, F., (2008), « FactoMineR: An R Package for Multivariate Analysis», *Journal of Statistical Software*, 25(1). pp. 1-18.

- Lévesque, B., (2008), «Le potentiel d'innovation et de transformation de l'économie sociale: quelques éléments de problématique», *INTERAÇÕES*, Campo Grande, v. 9, n. 2, p. 191-216, jul./dez. 2008.
- Lucas R.E (1988), «On the Mechanics of Economic Development», *Journal of Monetary Economics*, vol 22, pp. 3-42.
- Maillefert M., S. Rousseau et B. Zuideau, (2010) « Lectures hétérodoxes du développement durable », Développement durable et territoires [En ligne], Vol. 1, n° 3 | Décembre 2010, mis en ligne le 07 décembre 2010. URL : <http://developpementdurable.revues.org/8681>.
- Mair, J., & Martí, I. (2006). «Social entrepreneurship research: A source of explanation, prediction, and delight», *Journal of World Business*, 41(1), 36–44.
- Mancebo F., (2012) « Le développement durable en question(s) », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, document 404, mis en ligne le 09 octobre 2007, consulté le 23 janvier 2012. URL : <http://cybergeo.revues.org/10913>
- Mankiw NG, Romer D, Weil D. A, «Contribution to the Empirics of Economic Growth», *Quarterly Journal of Economics*. 1992;107 (May) :407-437.
- McKinley, T. (2010). «Inclusive Growth Criteria and Indicators: An Inclusive Growth Index for Diagnosis of Country Progress», ADB Sustainable Development Working Paper Series, No. 14. Mandaluyong City, Philippines, Asian Development Bank.
- McKinley, T., (2009), « Revisiting the Dynamics of Growth, Inequality and Poverty Reduction », Discussion Paper 25/09, Discussion Paper 25/09, August 2009
- Navez-Bouchanine F. (1989), *Enquête, mode d'emploi. Techniques d'enquête et collecte de données dans les études socio-économiques*, Edition Al Khattabi, Casablanca.
- North, D., (1989), « Institutions and economic growth: An historical introduction », *World Development*, Volume 17, Issue 9, September 1989, pp. 1319-1332.
- Paillé P. (2007), «La méthodologie de recherche dans un contexte de recherche professionnalisante : douze devis méthodologiques exemplaires », *RECHERCHES QUALITATIVES* – Vol. 27(2), pp. 133-151.

- Perroux, F. (1961). *L'économie du XXe siècle*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- Plane J.-M. (2000), *Méthodes de recherche-intervention en management*, Paris, L'Harmattan.
- Polanyi K., (1975), *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, Paris: Larousse, (traduction française d'après la version originale en anglais) Trade and market in the early empires. *Economies in history and theory*, K. Polanyi, C. Arensberg et H. Glencoe : Free Press, 1957. Pearson (ed).
- Rakotomalala, R., (2017), « Pratique de la Régression Logistique, Régression Logistique Binaire et Polytomique », Université Lumière Lyon 2, lien : http://eric.univ-lyon2.fr/~ricco/cours/cours/pratique_regression_logistique.pdf.
- Ramsey, Frank (1928), «A Mathematical Theory of Saving», *Economic Journal* 38: 543-559.
- Rauniyar, G., et R., Kanbur. (2010),«Inclusive Development: Two Papers on Conceptualization, Application, and the ADB Perspective», January draft. Independent Evaluation Department, ADB.
- Ravallion, M. (2004).«Pro-poor Growth: A Primer», Washington, DC, World Bank Development Research Group.
- Ravallion, M. (2009),«Economic Growth and Poverty Reduction: Do Poor Countries Need to Worry about Inequality?», in Joachim Braun, Ruth Varvas Hill and RajulPmadya-Lorch (ed) *The Poorest and Hungry- Assessment, Analysis and Action*, IFPRI, Washington DC, pp. 179-86.
- Ravallion, M. and Chen, S. (2003). «Measuring Pro-poor Growth», *Economics Letters*, Vol. 78: 93–99.
- Richez-Battesti, N. (2008), « Innovations sociales et territoires : une analyse en termes de proximité. Une illustration par les banques coopératives », in Zaoual, H. (dir.), *Développement durable des territoires : économie sociale, environnement et innovations*, Paris : L'Harmattan, p. 61-87.
- Romer P. (1986), «Increasing Returns and Long Run Growth», *Journal of Political Economy*, vol 94, octobre, n°5, pp. 1002-1037.

- Romer P. (1994), «The Origins of Endogenous Growth », *Journal of Perspective Economics*, vol 8, winter, pp. 3-22.
- Romer, P., (1990), «Endogenous Technological Change », *Journal of Political Economy*, vol 95, pp. 71- 102.
- Rousseau, J-J., (1755), *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Genève, 1755.
- Rouvière, L., « Régression logistique avec R », Université Rennes 2, lien : https://perso.univ-rennes2.fr/system/files/users/rouviere_l/poly_logistique_web.pdf
- Saadaoui, S. & R., Belgaroui, (2014), « Social entrepreneurship : concept clarification », *Economics & Strategic Management of Business Process (ESMB)*, Vol.2, pp. 36-40, 2014.
- Salin P. (1997), « L'ENTREPRENEUR ET L'ÉTHIQUE», In *Éthique des affaires : de l'éthique de l'entrepreneur au droit des affaires*, Librairie de l'Université d'Aix-Editeur, Col. Ethique et déontologie.
- Sandrine Emin, Nathalie Schieb-Bienfait, (2010),«Ce que l'économie sociale et solidaire fait à l'entrepreneuriat : Les défis que l'économie sociale et solidaire pose aux paradigmes dominants de l'entrepreneuriat », 2010. <hal-00449623>.
- Sen,A., (1970), «The Impossibility of a Paretian Liberal », *Journal of Political Economy*, Vol. 78, No. 1 (Jan. - Feb., 1970), pp. 152-157.
- Shane S., Venkataraman,S., (2000), « The promise of Entrepreneurship as a field of research», *Academy of Management Review*, 25(1), p. 217-226.
- Solow, R. M., (1956), «A Contribution to the Theory of Economic Growth», *The Quarterly Journal of Economics*, 70(1), pp. 65-94.
- Stiglitz, J. E., Sen, A., Fitoussi, J.-P. (2009), « Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social », [en ligne] URL : www.stiglitz-sen-fitoussi.fr.

- Stiglitz, J., and M. Uy, (1996), « Financial markets, public policy, and the east Asian miracle », *The World Bank Research Observer*, Volume 11, Issue 2, 1 August 1996, Pages 249–276.
- Talbot D., (2006) « La gouvernance locale, une forme de développement local et durable? Une illustration par les pays », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 7 : Proximité et environnement, mis en ligne le 29 avril 2006. URL : <http://developpementdurable.revues.org/2666>.
- Theys J., (2002) « L’approche territoriale du " développement durable ", condition d’une prise en compte de sa dimension sociale », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 1 : Approches territoriales du Développement Durable, mis en ligne le 23 septembre 2002. URL : <http://developpementdurable.revues.org/1475>.
- Theys J., (2003) « La Gouvernance, entre innovation et impuissance », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 2 : Gouvernance locale et Développement Durable, mis en ligne le 01 novembre 2003. URL : <http://developpementdurable.revues.org/1523>.
- Thompson Mike (2002), «Business Ethics»,*A European Review*, Volume 11, Issue 4, Version of Record online: 16 DEC 2002
- Tjalling C., Koopmans, (1965), « On The Concept of Optimal Economic Growth », in *The Econometric Approach to Development Planning*, Amsterdam: North-Holland, pp. 195-225.
- Torre A., B. Zuideau (2009), « Les apports de l’économie de la proximité aux approches environnementales : inventaire et perspectives », *Natures Sciences Sociétés*, n°17, 349-360.
- Torres E., (2002) « Adapter localement la problématique du développement durable : rationalité procédurale et démarche-qualité », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 1 : Approches territoriales du Développement Durable, mis en ligne le 01 septembre 2002. URL : <http://developpementdurable.revues.org/878>.
- Tsui, K. (1996), «Growth-equity Decomposition of a Change in Poverty: An Axiomatic Approach», *Economics Letters*, 50, 417-423.

- Ulhoi J. P. (2005), « The social dimensions of entrepreneurship », *Technovation* 25, pp. 939-946, 2005
- Venkataraman, S. (1997), « The distinctive domain of entrepreneurship research: An editor's perspective», In J. Katz & R. Brockhaus (Eds.), *Advances in entrepreneurship, firm emergence, and growth*, vol. 3:119-138. Greenwich, CT: JAI Press.
- Verstraete, T. (2003), *Proposition d'un cadre théorique pour la recherche en entrepreneuriat: $PhE = f [(C \times P \times S) \dot{\wedge} (E \times O)]$* , Editions de l'ADREG, décembre.
- Verstraete, T. et Fayolle, A. (2004), «Quatre paradigmes pour cerner le domaine de PME, recherche en entrepreneuriat», 7e Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME, Montpellier, 27, 28, 29 octobre.
- Vivien F.-D. (1994), *Economie et écologie*, Paris, La Découverte, 1994, Collection Repères.
- Weerawardena, J.; Mort, G., S., (2006), «Investigating social entrepreneurship: A multidimensional model», *Journal of World Business*, 41 (2006), pp. 21–35.
- World Bank (2006).World Development Report, Equity and Development. Washington DC: World Bank.
- World Bank, (2009), «What Is Inclusive Growth?», PRMED Knowledge Brief. February 10. Washington, DC: Economic Policy and Debt Department, The World Bank.
- Yu Min and Wang Xiaolin (2012), «China's Inclusive Growth: Measurement and Evaluation», https://www.ciret.org/conferences/vienna_2012/papers/upload/p_90-442825.pdf).
- Zaoual H. (2006), «Le développement durable peut-il être durable ? la civilisation de la diversité», Cahiers du Lab.RII, n°129, juin.
- Zaoual H. (2008), «LES PARADOXES DE LA PENSEE GLOBALE», Cahiers du Lab.RII, n°182, Mai.
- Zaoual, H. (dir.)n (2008), *Développement durable des territoires : économie sociale, environnement et innovations*, Paris : L'Harmattan.

Zuindeau B. (1996), « La problématique de développement durable : les enseignements de l'approche spatiale », Communication pour le 45ème séminaire de l'OIPR, Paris, le 16 octobre 1997.

Zuindeau B. (2002) « Le développement durable territorial : enjeux et perspectives », communication dans le colloque Développement local, développement régional, développement durable : quelles gouvernances ?, Toulouse, Octobre 2002.

ANNEXES

ANNEXE1:Taux d'analphabétisation, de scolarisation et du niveau d'études dans la région Gharb-Chrarda-Beni Hssen

Indicateur	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux d'analphabétisme	27,3	48,8	38,1	15,6	34,5	25,3	37,1	61,9	49,3
Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites									
Arabe seule	37,4	35,1	36,5	27,6	27,1	27,4	48,5	47,3	48,0
Arabe et français seules	47,2	47,4	47,3	49,5	47,9	48,8	44,6	46,4	45,2
Arabe, français et anglais	13,8	16,0	14,7	20,8	23,1	21,8	6,3	5,7	6,1
Autres	1,5	1,4	1,5	2,2	1,9	2,1	0,6	0,6	0,6
Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans	94,7	93,8	94,3	97,1	97,3	97,2	93,0	91,3	92,2
Niveau d'études									
Néant	33,6	51,2	42,3	21,6	37,2	29,5	43,0	63,1	52,9
Pré-scolaire	5,6	2,1	3,8	5,5	3,8	4,7	5,6	0,6	3,1
Primaire	31,6	25,9	28,7	30,6	24,9	27,7	32,4	26,6	29,6
Secondaire collégial	16,1	10,8	13,5	19,2	15,4	17,3	13,6	7,0	10,4
Secondaire qualifiant	8,9	6,6	7,8	14,8	12,0	13,4	4,2	2,1	3,2
Supérieur	4,3	3,5	3,9	8,3	6,7	7,4	1,2	0,7	0,9

Source : Haut-Commissariat au Plan, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014.

ANNEXE 2 : Activité et emploi dans la région Gharb-Chrarda-Beni Hssen

Indicateur	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Population selon l'activité									
Population active	514 782	130 366	645 148	232 508	86 036	318 544	282 274	44 330	326 604
Population inactive	435 288	814 016	1 249 304	208 231	370 503	578 734	227 057	443 513	670 570
Taux net d'activité	77,5	17,6	47,5	72,6	23,2	47,1	81,7	12,8	47,9
Taux de chômage	11,8	34,9	15,8	16,6	37,4	21,7	8,3	30,1	10,7
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé									
Employeur	2,6	2,0	2,5	3,9	2,5	3,6	1,8	1,1	1,7
Indépendant	33,1	13,8	30,2	33,3	16,0	29,6	33,5	10,7	31,0
Salarié dans le secteur public	7,1	12,9	7,8	14,0	19,6	15,0	2,4	2,5	2,4
Salarié dans le secteur privé	43,9	55,9	45,7	42,6	57,8	45,9	44,0	52,2	44,6
Aide familiale	10,1	13,1	10,7	1,9	1,6	1,9	15,8	31,4	17,9
Apprenti	1,0	0,4	1,0	1,5	0,6	1,3	0,8	0,3	0,7
Associé ou partenaire	1,7	1,2	1,6	2,3	1,3	2,1	1,4	1,1	1,3
Autre	0,5	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,4	0,6	0,5

Source : Haut-Commissariat au Plan, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014.

ANNEXE 3 : Conditions d'habitat des ménages dans la région Gharb-Chrarda-Beni Hssen

Indicateur	Ensemble	Urbain	Rural
Population et ménages			
Ménage	374 753	205 679	169 074
Taille moyenne	5,2	4,5	5,9
Type de logement			
Villa	2,9	5,2	0,7
Appartement	3,8	6,6	0,2
Maison marocaine	52,4	74,9	30,4
Habitat sommaire	6,6	10,5	2,6
Logement de type rural	33,5	2,1	65,3
Autre	0,8	0,8	0,8
Taux d'occupation	1,6	1,4	1,9
Statut d'occupation			
Propriétaire	81,0	68,6	93,3
Locataire	10,8	21,3	0,5
Autre	8,2	10,1	6,2
Ancienneté du logement			
Moins de 10 ans	26,8	23,2	30,3
Entre 10 et 19 ans	23,8	23,8	24,1
Entre 20 et 49 ans	34,9	39,6	30,9
50 ans et plus	14,6	13,4	14,8
Équipements de base du logement			
Cuisine	95,2	96,3	93,6
W,-C,	94,1	98,9	89,0
Bain	66,3	57,5	74,4
Électricité	89,8	92,6	87,2
Eau courante	58,6	88,7	27,0
Mode d'évacuation des eaux usées			
Réseau public	43,7	85,7	3,1
Fosse septique	37,1	11,4	62,0
Autre	19,2	3,0	34,9
Mode d'évacuation des déchets ménagers			
Bac à ordures de la commune	23,6	42,8	0,8
Camion commun ou privé	22,5	47,0	1,7
Autre	54,0	10,2	97,5
Mode de cuisson fréquemment utilisé			
Gaz	98,3	99,5	97,0
Électricité	4,3	6,1	2,5
Charbon	3,0	1,1	5,2
Bois	14,0	1,8	26,3
Déchets des animaux	6,3	0,8	11,0

Autres équipements ménagers			
Télévision	93,3	96,1	90,8
Radio	41,7	50,8	32,8
Téléphone portable	91,3	94,7	87,8
Téléphone fixe	10,0	18,1	1,2
Internet	12,8	22,4	2,4
Ordinateur	17,0	29,8	3,4
Parabole	80,1	90,3	70,9
Réfrigérateur	83,7	90,3	77,8
Distance à la route goudronnée	/	/	1,3

Source : Haut-Commissariat au Plan, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014.

ANNEXE 4 : Conditions d'habitat dans la province de Sidi Slimane

Indicateur	Ensemble	Urbain	Rural
Population et ménages			
Ménage	60 922	28 223	32 699
Taille moyenne	5,3	4,6	5,8
Type de logement			
Villa	1,9	3,2	0,7
Appartement	1,1	2,4	0,1
Maison marocaine	50,3	71,3	32,2
Habitat sommaire	10,2	20,2	1,5
Logement de type rural	35,4	2,1	64,1
Autre	1,1	0,8	1,3
Taux d'occupation	1,7	1,5	1,9
Équipements de base du logement			
Cuisine	96,1	96,5	95,9
W,-C,	92,7	98,7	87,6
Bain	67,2	52,8	79,6
Électricité	86,1	89,5	83,1
Eau courante	63,7	85,6	44,9
Mode d'évacuation des eaux usées			
Réseau public	41,6	84,2	4,8
Fosse septique	37,7	10,5	61,1
Autre	20,7	5,3	34,1
Mode d'évacuation des déchets ménagers			
Bac à ordures de la commune	17,1	35,5	1,2
Camion commun ou privé	27,7	56,3	3,1
Autre	55,2	8,2	95,7
Mode de cuisson fréquemment utilisé			
Gaz	97,4	99,2	95,8
Électricité	4,3	6,5	2,5
Charbon	3,8	1,7	5,7
Bois	13,1	1,5	23,1
Déchets des animaux	5	0,8	8,6
Autres équipements ménagers			
Télévision	92,6	96,1	89,7
Radio	39,2	51,1	29
Téléphone portable	89,6	94	85,8
Téléphone fixe	9	17,3	1,9
Internet	10,5	19,2	3,1
Ordinateur	14,9	26,9	4,6
Parabole	78,6	89,2	69,6
Réfrigérateur	82,9	89,5	77,3
Distance à la route goudronnée	/	/	1

Source : Haut-Commissariat au Plan, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014.

ANNEXE 5 : Guide d'entretien

AXE 1 : cet axe se concentre sur le processus entrepreneurial :

- Comment avez-vous détecté, évalué et concrétisé l'opportunité entrepreneuriale sociale qui s'est présentée à vous ?
- Quelles sont les spécificités de l'organisation que vous avez créée ? En quoi votre mode de gestion est-il différent des entreprises classiques ?

AXE 2 : cet axe se focalise sur les spécificités de l'entrepreneuriat social au Maroc, spécialement dans la province de Sidi Slimane :

- Quelles sont les caractéristiques et les spécificités de l'entrepreneuriat social au sein de la province de Sidi Slimane selon vous ?
- Quels ont été les déterminants de votre choix du domaine dans lequel vous opérez actuellement ?

AXE 3 : cet axe traite des motivations à l'entrepreneuriat social :

- Quelle est votre représentation de la valeur sociale ? Vous croyez vous en train de la créer avec votre projet ? Est-ce que c'est votre premier but ?
- Vous considérez-vous, ainsi que votre projet, plus près de l'économique ou du social ?

AXE 4 : cet axe questionne les retombées de l'entrepreneuriat social sur les bénéficiaires:

- Selon vous, votre projet a-t-il permis d'améliorer le niveau de vie des personnes ciblées (non seulement sur le plan du revenu) ?
- Avez-vous ressenti des transformations dans la vie des populations que vous avez ciblées ?

AXE 5 : cet axe s'intéresse à la portée inclusive de l'entrepreneuriat social:

- Pensez-vous que votre projet a permis aux bénéficiaires d'avoir accès équitablement aux opportunités et services de base offerts au niveau territorial ?
- Les bénéficiaires ont-ils contribué réellement, avec un travail productif, dans le succès du projet ?

AXE 6 : discussion libre : l'interviewé parle librement de leurs projets et de leurs expériences de manière générale.

ANNEXE 6 : Détails de l'échantillon de l'étude qualitative

Numéro du projet	Intitulé	Forme juridique	Nombre des membres	Activité principale
Projet n° 1	Association Hassnaoui des électriciens	Association	10 membres	Electricité et plomberie
Projet n° 2	Association Karam du développement durable	Association	6	Elevage bovin
Projet n° 3	Sté Belmansour	SNC	5	Travaux divers (construction)
Projet n° 4	Coopérative professionnelle Annasr de menuiserie	Coopérative	7	Menuiserie
Projet n° 5	Sté Rouh	SNC	4	Travaux divers (Construction)
Projet n° 6	Coopérative ElKhir	Coopérative	22	Fabrication et vente de pain
Projet n° 7	Association Sounaa El Amal	Association	5	Fabrication et vente de pain
Projet n° 8	Coopérative Al Massar	Coopérative	18	Ecole de l'enseignement primaire privé
Projet n° 9				
Projet n° 10	Association Al Anamil Dahabya pour le développement humain	Association	60	Formation dans les métiers du textile
Projet n° 11	Coopérative professionnelle Al Hamd de tapisserie	Coopérative pro	7	Tapisserie
Projet n° 12	Coopérative Idmaj	Coopérative	9	Electricité et plomberie
Projet n° 13	Association Qceibya des personnes handicapées	Association	7	Formation parascolaire d'enfants
Projet n° 14	Cooperative Ikhwan d'elevage caprin	Cooperative	16	Elevage caprin
Projet n° 15	Sté Al Aman des travaux divers	SNC	4	Travaux divers
Projet n° 16	Association El Massira pour le développement Azghar	Association	5	Lutte contre l'analphabétisme/Activité sportive

TABLE DES MATIERES

DEDICACES.....	1
REMERCIEMENTS.....	2
SOMMAIRE.....	3
GLOSSAIRE.....	4
LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES FIGURES.....	7
TABLE DES ANNEXES.....	8
INTRODUCTION GENERALE.....	9
Premier chapitre : La croissance inclusive.....	16
INTRODUCTION.....	17
Première section : Croissance économique.....	18
I. Genèse de la croissance économique.....	18
II. Croissance économique et développement: quelles différences ?.....	19
III. Modèles de la croissance économique.....	22
III-1- Modèles néoclassiques de la croissance économique.....	24
III-1-1-Modèle de Solow (modèle de base).....	24
III-1-2-Modèle de Solow avec capital humain.....	25
III-1-3-Modèle de la croissance optimale.....	25
III-1-4-Modèle à générations imbriquées.....	26
III-1-5-Modèles de la croissance endogène.....	26
III-2- Modèles postkeynésiens de la croissance économique.....	28
III-2-1-Modèles multisectoriels de la croissance économique.....	28
III-2-2-Modèle de Kaldor.....	29
III-2-3-Hicks et la « traverse ».....	29

Deuxième section : Croissance, pauvreté et inclusion.....	30
I- Croissance économique, pauvreté et inégalités.....	31
I-1- Croissance économique et inégalités.....	31
I-2- Croissance économique et pauvreté.....	34
II- Croissance économique et redistribution.....	36
II-1- Pré-requis des systèmes de redistribution.....	37
II-2- Politiques et mécanismes de redistribution.....	37
III- Croissance pro-pauvre.....	39
III-1- Croissance et participation active des pauvres.....	40
III-2- Croissance et réduction de la pauvreté.....	41
IV- Croissance inclusive.....	43
IV-1- Genèse.....	43
IV-2- Croissance inclusive : résultat ou processus ?.....	45
CONCLUSION.....	51
Deuxième chapitre : L'entrepreneuriat social.....	52
INTRODUCTION.....	53
Première section : Aux origines de l'entrepreneuriat social.....	55
I- L'entrepreneuriat classique.....	55
I-1- Paradigme de l'opportunité d'affaires.....	55
I-2- Paradigme de la création organisationnelle.....	56
I-3- Paradigme de la création de valeur.....	56
I-4- Paradigme de l'innovation.....	57
II- Economie sociale et solidaire et entrepreneuriat.....	58
II-1- Paradigme de l'opportunité d'affaires et économie sociale et solidaire.....	60
II-2- Paradigme de la création organisationnelle et économie sociale et solidaire.....	61
II-3- Paradigme de la création de valeur et économie sociale et solidaire.....	61
II-4- Paradigme de l'innovation et économie sociale et solidaire.....	61

III- Innovation sociale.....	63
III-1- Innovation sociale : vers un dépassement de l'innovation technologique.....	63
III-2- Les différentes conceptions de l'innovation sociale.....	64
Deuxième section : Fondements théoriques de l'entrepreneuriat social.....	68
I- Contextes d'émergence.....	68
II- Approches théoriques de l'entrepreneuriat social.....	70
II-1- Conception européenne de l'entrepreneuriat social.....	71
II-2- Conception anglo-saxonne de l'entrepreneuriat social.....	72
II-2-1- Ecole de la « <i>Social Enterprise</i> ».....	72
II-2-2- Ecole de la « <i>Social Innovation</i> ».....	74
III- Définitions de l'entrepreneuriat social.....	75
CONCLUSION.....	79
Troisième chapitre : Protocole méthodologique.....	80
INTRODUCTION.....	81
Première section : Modèle conceptuel et hypothèses de la recherche.....	83
I- La croissance économique comme processus inclusif.....	83
I-1- Les inégalités.....	83
I-2- La redistribution.....	85
II- Le rôle de l'entrepreneuriat social dans l'inclusion.....	88
III- L'INDH : un terrain d'investigation.....	90
III-1-INDH : Contexte d'émergence.....	90
III-2-INDH : Présentation et intérêt pour la recherche.....	91
IV- Hypothèses de la recherche.....	93
IV-1- Croisements entre croissance inclusive et entrepreneuriat social.....	94
IV-2- Hypothèses de la recherche.....	95
I- Paradigmes épistémologiques.....	99
I-1- Le paradigme positiviste.....	99

I-2-Le paradigme constructiviste pragmatique.....	99
I-3- Le paradigme réaliste critique.....	100
II- Logique de génération et d'évaluation des connaissances.....	100
II-1- Génération des connaissances.....	100
II-2- Evaluation des connaissances.....	101
III- Stratégies de recherche.....	102
III-1- Stratégie quantitative.....	103
III-2- Stratégie qualitative.....	103
III-3- Stratégie mixte.....	104
IV- Approches et techniques de la recherche.....	106
CONCLUSION.....	112
Quatrième chapitre : Initiatives entrepreneuriales sociales de la province de Sidi Slimane (une approche qualitative).....	114
INTRODUCTION.....	115
Première section : Présentation de la région Gharb-Chrarda-Beni Hssen.....	116
I- Démographie.....	116
II- Analphabétisation et niveau d'étude.....	117
III- Economie de la région.....	117
IV- Conditions d'habitat des ménages dans la région.....	117
V- Etat de la pauvreté de la région.....	117
Deuxième section : Etude qualitative des projets INDH de la province de Sidi Slimane...119	
I- Présentation de la province de Sidi Slimane.....	120
II- L'INDH à Sidi Slimane.....	123
III- Détermination de l'échantillon et du guide d'entretien.....	124
VI- Analyse des entretiens.....	125
CONCLUSION.....	130
Cinquième chapitre : Initiatives entrepreneuriales sociales de la région GCBH (une approche quantitative).....	131

INTRODUCTION.....	132
Première section : Présentation de la base de données.....	134
I- Présentation de la base de données brute.....	134
II- Présentation des initiatives portées par les acteurs de l’entrepreneuriat social.....	138
Deuxième section : Construction du modèle.....	142
I- l’analyse en composante principale (ACP).....	142
II- Calcul de la deuxième ACP.....	147
III- Construction du modèle.....	149
Troisième section : Tests des hypothèses de la recherche.....	152
I- Rappel des spécifications statistiques de la régression logistique.....	152
II- Calcul du modèle et interprétation des résultats.....	154
III- Vérification des hypothèses de la recherche.....	157
IV- Analyse des résultats de la recherche.....	158
CONCLUSION.....	162
CONCLUSION GENERALE.....	163
BIBLIOGRAPHIE.....	168
ANNEXES.....	183
TABLE DES MATIERES.....	193